



Atlas de Biodiversité Communale de la commune de Técou

2021-2023



Atlas de Biodiversité Communale de la commune de Técou

2021-2023

Projet financé par :

- l'Office Français de la Biodiversité
- la Commune de Técou.

Coordination : Ligue pour la Protection des Oiseaux Occitanie – Tarn.

Rédaction :

- LPO Occitanie Tarn - Amaury Calvet, Grégoire Fauvel et Mathilde Fayot.
- Mathieu Menand (inventaires et enjeux botaniques et habitats).

Cartographie : Grégoire Fauvel (LPO) et Mathieu Menand.

Relevés de terrain :

- Inventaires botaniques et habitats : Mathieu Menand.
- Inventaires faunistiques : Mathilde Fayot et Grégoire Fauvel (LPO), Alix Descamps et Audrey Fournes (OPIE MP) et les naturalistes bénévoles de la LPO du Tarn et de l'OPIE MP.

Remerciements :

La LPO Occitanie remercie la mairie de Técou, ainsi que l'ensemble des habitants de Técou pour leur engagement pour la valorisation de la biodiversité.

De plus, au vu de l'ampleur de la tâche, la LPO Occitanie remercie chaleureusement tous les naturalistes amateurs qui ont donné de leur temps et de leur compétence pour faire avancer les inventaires, parmi lesquels : David Alquier, Antoine Beaufour, Jean-Philippe Berlic, Pierre Chavanon, Noëlle Favreau, Marien Fusari, Alexis Gangneron, Jean-Philippe Grèzes, Évelyne et Jean-Louis Haber, Élodie Massol et Pascal Polisset.

Table des matières

INTRODUCTION.....	5
1. Atlas de la Biodiversité Communale : qu'est-ce qu'un ABC ?	6
2. Présentation des partenaires	7
2.1. LPO OCCITANIE – Délégation territoriale Tarn	7
2.2. Atelier Nature et Territoire (ANT).....	7
2.3. OPIE – Midi-Pyrénées.....	7
2.4. Mathieu MENAND.....	7
MÉTHODOLOGIE	8
1. Présentation de la commune	8
2. Données naturalistes historiques.....	9
3. Inventaires naturalistes.....	11
3.1 Flore et habitats	11
3.2 Oiseaux.....	11
3.3 Amphibiens	12
3.4 Reptiles.....	12
3.5 Insectes	12
RÉSULTATS ET ANALYSE	13
1. Résultats des inventaires 2022-2023	13
1.1. La flore	13
1.2. Les habitats	17
1.3. La faune.....	40
2. Les enjeux de biodiversité communale.....	79
2.1. Cartographie des enjeux	79
2.2. Enjeux milieux, habitats et flore	83
1.4. 2.3 Enjeux espèces animales.....	87
ACTIONS DE SENSIBILISATION	91
1. Enquête participative	91
2. Sensibilisation et communication	92

1.5. 2.1 Communication	92
2.2 Animations et sorties nature	92
2.3 Animations scolaires	94
2.3 Création de supports d'information	95
FICHES ACTIONS	96
1. Préconisations générales	97
2. Milieux ouverts.....	98
3. Milieux forestiers.....	101
4. Milieux humides	102
5. Milieux bâtis	103
6. Communication – sensibilisation	105
BIBLIOGRAPHIE & WEBOGRAPHIE.....	107
ANNEXE.....	111
Annexe 1 : Localisation des points d'écoute « oiseaux » et « amphibiens ».....	112
Annexe 2 : Protocole de l'analyse de l'ADN environnemental	113
Annexe 3 : Localisation de la mare inventoriée par ADN environnemental.....	114
Annexe 4 : Photo de la mare inventoriée par ADN environnemental	115
Annexe 6 : Liste des oiseaux recensés à Técou depuis 2010	123

INTRODUCTION

La préservation du patrimoine naturel est devenue aujourd'hui essentielle, avec la crise écologique actuelle marquée par le dérèglement climatique et l'effondrement de la biodiversité. Différents facteurs atteignent la biodiversité de manière directe : changements d'usages des surfaces terrestres et marines, surexploitations des ressources, changement climatique perturbant le cycle biologique des êtres vivants mais aussi accentuant les périodes de sécheresses et de pluies intenses, l'introduction d'espèces exotiques, les diverses pollutions de l'eau, de l'air, du sol et lumineuse. Une gestion plus durable de notre territoire est nécessaire afin de pallier à l'érosion de la biodiversité. Sa préservation est aussi l'une des garanties de maintien d'un cadre de vie agréable. Les collectivités et communes sont au cœur des enjeux de reconquête de la biodiversité notamment par leurs compétences à intéresser et impliquer les citoyens.

Ainsi depuis 2020, la commune de Técoü s'est lancée dans une politique concrète de maintien de son environnement. Celui-ci se compose d'écosystèmes variés avec des agrosystèmes représentés par des cultures de vignes et céréales, particulièrement autour du village et dans la plaine, ainsi que des coteaux, davantage boisés et entrecoupés de zones de prairies et de friches. Técoü abrite également une diversité faunistique et floristique fragile, peu connue et sous-estimée. Afin de répondre aux attentes en termes de protection de l'environnement des habitants, la municipalité s'est lancée dans l'amélioration de la qualité de vie et la protection du patrimoine naturel par des actions concrètes. Une Commission Environnement a été créée afin de prendre en charge ces problématiques. Les décisions du Conseil municipal sont ainsi examinées en fonction des enjeux écologiques et des actions en faveur de la biodiversité sont en cours de réflexion. En effet parmi ces actions, des projets sur l'aménagement des espaces communaux sont prévus avec :

- La valorisation paysagère et écologique du lac de Técoü et de ses abords.
- L'entretien raisonné des bords de route et des talus avec l'application du fauchage tardif.
- Laisser des secteurs en régénération naturelle.
- Créer des liaisons douces cyclables et pédestres.

D'autres projets sont également en cours. Mais avant toute action, il est important de faire un état des lieux et d'avoir une connaissance précise de son environnement. C'est pourquoi la commune de Técoü a répondu à l'appel à projets « Atlas de la Biodiversité Communale » (ABC) 2021 de l'Office Français de la Biodiversité (OFB), où elle a été retenue. L'objectif de la démarche ABC est d'améliorer les connaissances environnementales de la commune, d'impliquer et de sensibiliser la population ainsi que partager les connaissances acquises aux acteurs du territoire. L'ABC est donc un outil d'aide à la décision qui permettra également l'émergence de projet en faveur de la biodiversité. Afin de soutenir les collectivités et municipalités dans la démarche d'ABC, l'OFB accompagne la réalisation du projet techniquement et financièrement.

En parallèle, la commune souhaite également bénéficier du label TEN (Territoire Engagé pour la Nature). Ce dispositif est non contraignant et sans coût, donnant accès à un réseau de collectivités engagées et à leurs retours d'expériences.

1. Atlas de la Biodiversité Communale : qu'est-ce qu'un ABC ?

L'Atlas de la Biodiversité Communale est un outil de connaissance des territoires en termes de biodiversité et d'aide à la décision pour les communes et intercommunalités. Le projet va des connaissances aux actions de gestion sur le territoire choisi. Outil indispensable aux élus et acteurs du territoire, il est accessible à l'ensemble de la population. Il est donc également un support de valorisation du patrimoine naturel et de sensibilisation des citoyens.

L'ABC peut être une première étape ou bien un renforcement des actions menées en faveur de la biodiversité, suivant l'implication de la collectivité. Ainsi, l'Atlas est une aide à la décision sur les enjeux du territoire et permet de réduire les impacts négatifs sur l'environnement comme par exemple l'étalement urbain, la destruction des habitats naturels ou encore la réduction des espaces agricoles et forestiers.

Sur la commune de Técou, l'ABC comporte deux objectifs :

- Améliorer la connaissance sur la biodiversité communale : une phase d'identification des enjeux (espèces et habitats patrimoniaux, rares, menacés...) est réalisée pour aboutir à la préconisation d'action et de gestion en faveur de la biodiversité.
- Sensibiliser et impliquer les habitants et les acteurs locaux en favorisant l'appropriation de la biodiversité locale par l'ensemble de la population.

Afin d'y répondre, différentes actions sur la commune ont été effectuées de juillet 2021 à juillet 2023. Elles sont détaillées dans le tableau prévisionnel ci-dessous :

Tableau 1 : Actions planifiées et réalisées dans le cadre de l'ABC

Actions	Hiver 2021-2022	Printemps-été 2022	Automne-hiver 22-23	Printemps 2023	Juillet 2023
Réunion / COFIL	X		X		X
Inventaires flore - habitats	Préparation (biblio, protocoles...)	XX			
Cartographie des habitats		X	XX		
Inventaires faune		XX	X	XX	
Cartographie des enjeux			X	XX	
Enquête participative	préparation	X			
Animations		XX	X	XX	XX
Communication	X	XX	X	XX	XX
Rédaction			X	XX	Rendu final

2. Présentation des partenaires

2.1. LPO OCCITANIE – Délégation territoriale Tarn

Créé en mars 1982, le Groupe Ornithologique du Tarn (GOT) a œuvré durant plusieurs années pour la conservation et la connaissance du patrimoine naturel tarnais, au travers de l'oiseau. En 1998, le GOT devient la LPO Tarn.

Aujourd'hui composée d'une équipe de 7 salariés, de 630 adhérents et d'une centaine de bénévoles, elle poursuit ses objectifs autour de la préservation de la faune et des milieux naturels en développant le partenariat (collectivités, administrations, associations, etc.) ainsi que les actions auprès du public. En octobre 2022, la LPO Tarn fusionne avec la LPO Occitanie et devient la LPO Occitanie - Délégation territoriale du Tarn. Cette envergure régionale lui permet désormais d'agir de manière coordonnée à l'échelle de l'Occitanie.

Dans le cadre de l'ABC, la LPO Occitanie a eu la charge des inventaires naturalistes, notamment par l'intermédiaire de Mathilde Fayot et de Grégoire Fauvel, ainsi que de la rédaction du rapport présent.

2.2. Atelier Nature et Territoire (ANT)

Atelier Nature et Territoire est une entreprise de 8 salariées qui a vocation à accompagner les collectivités territoriales et les gestionnaire d'espaces naturels en créant du mobilier pédagogique d'aide à l'interprétation éco-paysagère.

Dans le cadre de l'ABC de Técou, ANT a réalisé 8 panneaux d'information sur la biodiversité communale qui seront répartis dans les hameaux de la commune.

2.3. OPIE – Midi-Pyrénées

Partenaire associé à la réalisation de l'ABC de Técou, l'Office Pour les Insectes et leur Environnement de Midi-Pyrénées est une association créée en 2007. Elle a pour but de promouvoir les insectes, notamment en améliorant les connaissances locales de l'entomofaune via des inventaires, en mettant en place des animations pédagogiques auprès du grand public et des scolaires, ou en organisant des conférences et des débats.

L'OPIE MP a contribué à l'amélioration des connaissances sur les insectes de la commune de Técou en participant aux prospections menées en 2022. De juin à août 2002, Alix Descamps et Audrey Fournes, 2 stagiaires de l'association, ont ainsi réalisé plusieurs sorties de terrain.

2.4. Mathieu MENAND

Les relevés floristiques et la cartographie des habitats ont été réalisés par Mathieu Menand, botaniste consultant indépendant en expertise flore-habitats.

1. Présentation de la commune

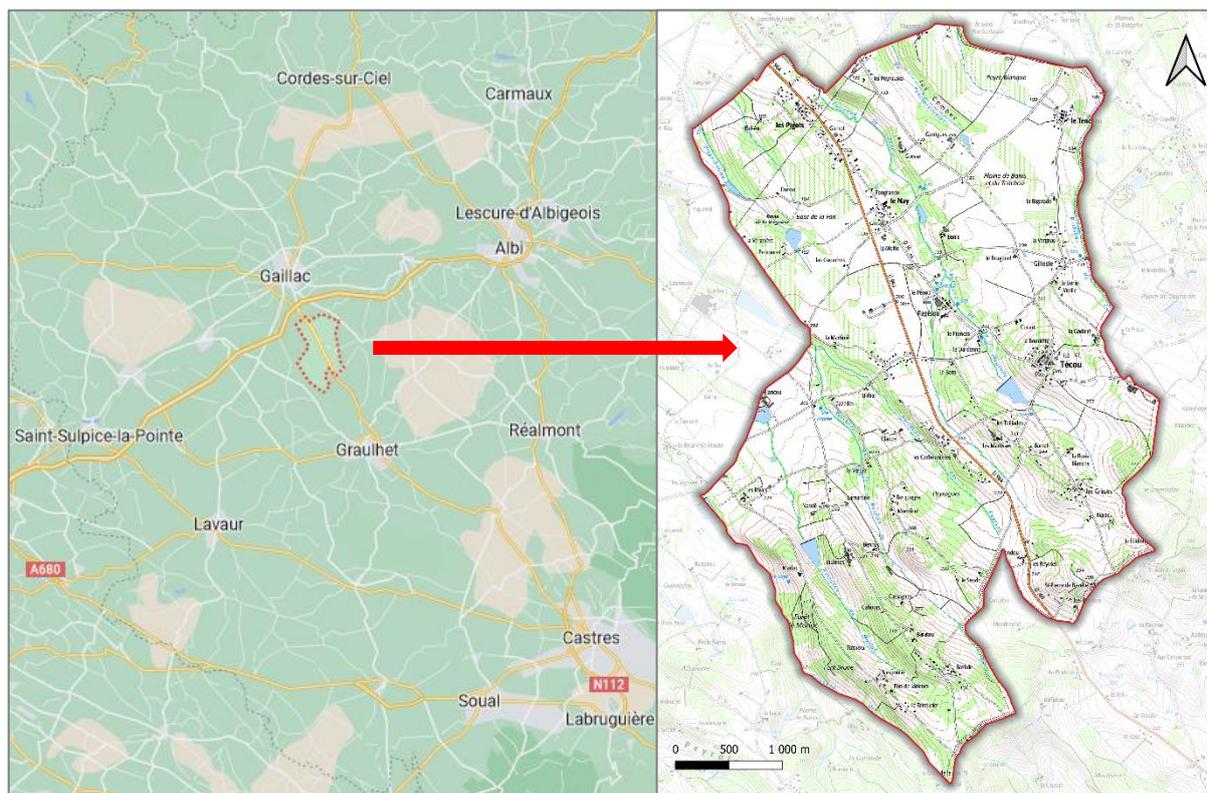


Figure 1 : Localisation de la commune de Técou dans le département du Tarn

La commune de Técou appartient au terroir du Gaillacois, on y cultive d'ailleurs la vigne au sein de l'AOC Gaillac. Elle est située en rive gauche du Tarn, entre Gaillac et Graulhet, entre les rivières Tarn et Dadou. Cela lui confère une géologie particulière, assez « récente », caractérisée notamment par des dépôts d'alluvions du Tarn. La moitié nord de la commune demeure relativement plate et est constituée d'alluvions des moyennes terrasses du Tarn. Elle est donc plutôt cultivée avec principalement des cultures de céréales et de vigne. La moitié sud est nettement plus vallonnée avec une orientation sud-est / nord-ouest, entaillée de petits ruisseaux se jetant dans le Tarn. On y observe une alternance d'alluvions des petites rivières et de versants caractérisés par des systèmes de solifluxions de terrasses alluviales. Les sols sont argilo-limoneux et caillouteux. Le tout est parsemé de petites langues régulières de marnes et molasses, notamment sur les expositions Sud-Ouest.

2. Données naturalistes historiques

Avant tout étape d'inventaire, des recherches bibliographiques et la consultation de base de données sont réalisées afin d'établir un état des lieux des connaissances existantes sur la commune.

Pour la flore, une synthèse des différents zonages naturels (ZNIEFF type 1 et 2) recensés autour de la commune à moins de 5 km, démontre que la flore est très peu connue sur Técou :

- ZNIEFF type 2 « Basse vallée du Tarn » (730030121) : à 1,5 km au Nord-Est de la limite communale et qui s'étend sur plusieurs dizaines de kilomètres. La liste d'espèces proposée est assez hétéroclite avec des moissons, des coteaux calcaires, des zones humides, etc... dont très peu d'entre elles sont patrimoniales ou même susceptibles d'être présentes à Técou. Seule la Céphalaire de Transylvanie qui est une espèce protégée, semble intéressante mais celle-ci est connue uniquement autour d'Albi et pousse dans des milieux remaniés.
- ZNIEFF type 1 « Bois de Combal et de la Chauptié » (730010111) : à moins de 1 km au Sud de la limite communale. La liste cite très peu d'espèces floristiques dont l'espèce la plus intéressante est le Chêne tauzin.
- ZNIEFF type 1 « Etangs de Montans et Peyrole » (730030017) : à 2 km à l'Ouest de la limite communale, ne cite quasiment que des oiseaux et aucune espèce végétale. Cependant, les plans d'eau sont intéressants floristiquement, notamment au niveau des berges exondées à l'étiage (observations Mathieu Menand).

Tableau 2 : Correspondance pour la cartographie des habitats

Bois de chênes	Bois de chênes et autres peuplements
Bois de Tremble et de Bouleaux	
Alignement d'arbres	
Aulnaies-frênaies	Ripisylves
Plantation de conifères et de peuplier	Plantation d'arbres
Bassins artificiels	Plan d'eau et végétation associées
Eaux douces stagnantes	
Fossés et mégaphorbiaies	
Fourrés médio-européens	Fourrés

Friches et zones rudérales	Friches
Prairies maigres	
Prairies mésophiles de fauche	Prairies de fauche et pâturage
Prairies mésophiles pâturées	
Landes	Landes
Pelouses sèches acidiphiles	Pelouses sèches
Pelouses sèches calcaires	
Prairies humides	Prairies humides
Vignes	Vignes
Grandes cultures annuelles	Cultures et vergers
Prairies artificielles	
Vergers de Noyers et de Pommiers	

Les zonages ZNIEFF consultés datent d'au moins 10 ans alors que les listes d'espèces déterminantes ont été révisées en 2021. D'autre part la consultation des bases de données Biodiv'Occitanie et du Système d'information de l'inventaire du patrimoine naturel (SINP) d'Occitanie ont apporté peu d'informations puisque très peu de données sont mentionnées sur la commune. Seul un secteur était déjà connu : les prairies humides de Bougnol avec la Gentiane pneumonanthe. Enfin, une cartographie des zones humides du Tarn est disponible en ligne sur le site du Pôle tarnais des zones humides. Même si ce travail reste non exhaustif, cela a pu orienter les inventaires flores et habitats.

Pour ce qui est de la partie faunistique, la consultation des bases de données du SINP et Faune Occitanie, a donné le même résultat que pour la flore, c'est-à-dire peu de données. Les différents groupes que sont les oiseaux, les insectes, les amphibiens et les reptiles, sont peu connus sur la commune.

Ainsi, les inventaires ont été réalisés sur l'ensemble de la commune avec comme but d'être le plus exhaustif possible en fonction du temps qui leur été alloué.

3. Inventaires naturalistes

Les inventaires naturalistes ont pour objectif l'amélioration des connaissances de la biodiversité de la commune afin de faire ressortir les espèces patrimoniales et définir les zones à fort enjeu écologiques. Pour cela, des inventaires de la faune et de la flore ont été réalisés par Mathilde Fayot puis Grégoire Fauvel, salariés LPO Occitanie, et Mathieu Menand, botaniste indépendant, complétés par les bénévoles de la LPO Occitanie et de l'OPIE Midi-Pyrénées. Le terrain s'est déroulé majoritairement en 2022 avec une pression de prospection plus importante au printemps, de mars à septembre. Des relevés complémentaires réalisés par les salariés LPO ont eu lieu entre février et fin avril 2023. Les groupes étudiés sont les oiseaux, certaines familles d'insectes (papillons de jours, odonates et orthoptères), les amphibiens, les reptiles et les plantes. Les données de faune ont été saisies via l'application NaturaList par les salariés et bénévoles.

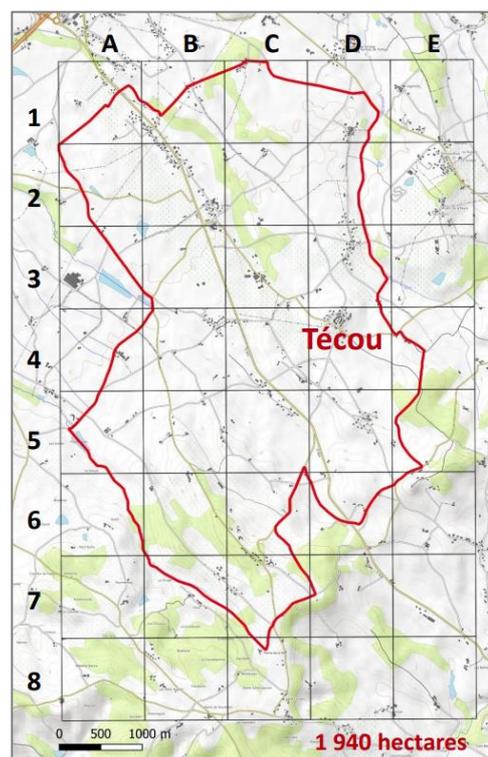


Figure 2 : Maillage de Técoou

Afin de couvrir l'ensemble de la commune, un maillage a été réalisée. Celui-ci divise le territoire en carrés codifiés d'un kilomètre sur un kilomètre pour faciliter la répartition des zones de prospections.

3.1 Flore et habitats

4 jours de terrain ont été réalisés en 2022 : 09 avril, 25 mai, 07 juin et 15 septembre. Les prospections flore et habitats ont été faites sur une partie de la commune par Mathieu Menand.

3.2 Oiseaux

Les inventaires de l'avifaune ont été réalisés suivant le protocole EPOC (Evaluation des populations d'oiseaux communs) qui permet de comptabiliser les oiseaux nicheurs et mettre à jour les cartes de répartition des espèces de la commune. Les points d'écoutes et d'observations fixes de 5 minutes ont été effectués entre 30 minutes et 4 heures après le lever du soleil, d'avril à fin juin (Annexe 1). Lors du comptage, tous les individus de toutes les espèces détectées par observation ou écoute de leur chant, sont saisis sur le terrain avec l'application NaturaList. Ainsi, du 22 avril au 9 juin 2022, 7 matinées ont été consacrées aux

inventaires ornithologiques. A partir de juin, les premiers épisodes caniculaires ont empêché la réalisation de points d'écoutes supplémentaires.

D'autres prospections plus spécifiques ont été effectuées pour les espèces patrimoniales dont la détection est difficile avec le protocole EPOC. Cela a concerné la Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*) et l'Œdicnème criard (*Burhinus oedicnemus*). Les prospections ont été réalisées sur les milieux et périodes favorables à l'observations de ces espèces. Des soirées de prospections ont également été réalisées de février à avril 2022 et en mars 2023 afin de rechercher spécifiquement les oiseaux nocturnes.

3.3 Amphibiens

Afin de détecter les amphibiens, des prospections de nuit sont réalisées sur des zones humides (mares, ruisseaux, lac artificiel et bassin, ...) repérées au préalable. 5 minutes de silence sont faites avant l'écoute, pour habituer les amphibiens à notre présence. Puis 5 minutes d'écoute sont effectuées afin de détecter les espèces et complétées par une recherche visuelle sur le tour de la zone. La carte des sites prospectés est en Annexe 1.

Pour compléter l'inventaire, une recherche des amphibiens par analyse de l'ADN environnemental a été effectuée dans la mare située au sud-ouest de la commune, au niveau du ruisseau de Marssac (Annexe 3). Dans le cadre de l'ABC de Téco, cette analyse a été effectué à la demande de la commune par le laboratoire Spygen, spécialisé dans le domaine. Elle consiste à récupérer de l'eau d'un plan d'eau en divers points, puis d'analyser les échantillons en laboratoire pour différencier les différentes espèces présentes. Elle est donc non intrusive pour les différents organismes, et donne des résultats très fiables. Le protocole exact de l'analyse est présenté en Annexe 2.

3.4 Reptiles

La commune regroupe très peu de données pour ces taxons. Ainsi, des prospections aléatoires ont été effectuées sur l'ensemble du territoire, en privilégiant certains habitats plus favorables (lisières, zones herbacées, points d'eau...). La recherche s'est principalement faite en milieu de matinée jusque dans l'après-midi pour maximiser la détection des espèces.

3.5 Insectes

La commune regroupe très peu de données pour ces taxons. Ainsi, des prospections aléatoires ont été effectuées sur l'ensemble du territoire, en privilégiant certains habitats plus favorables (lisières, zones herbacées, points d'eau...). La recherche s'est principalement faite en milieu de matinée jusque dans l'après-midi pour maximiser la détection des espèces. Les odonates ont principalement été recherchées autour des zones humides.

RÉSULTATS ET ANALYSE

1. Résultats des inventaires 2022-2023

1.1. La flore

Ce sont 2044 données qui ont été saisies dans la base Geonat'Occitanie, dont les données sont reversées automatiquement au SINP Occitanie.

Au total, **513 taxons végétaux** (Annexe 4) ont été identifiés, ce qui est un chiffre intéressant avec une diversité importante de milieux pour une commune de plaine.

Cela est dû à la présence de milieux assez diversifiés, bien que certains ne soient pas en très bon état de conservation, comme les pelouses sèches calcaires par exemple, se développant sur de toutes petites surfaces et plutôt en déprise. Il n'y a pas vraiment d'espèce avec un enjeu exceptionnel sur la commune, cela dit, nombre d'entre elles méritent que l'on y prête attention. En effet, Técou abrite **3 plantes mentionnées dans la liste rouge régionale des espèces menacées** (aucune sur la liste nationale), dans la catégorie « vulnérable ». Il s'agit du **Souchet de Micheli** (*Cyperus michelianus*) qui est également une espèce protégée, ainsi que deux plantes annuelles : la **Véronique à feuilles de calament** (*Veronica acinifolia*) et la **Moenchie dressée** (*Moenchia erecta*). Ces deux dernières sont aussi des espèces déterminantes ZNIEFF.

Le **Souchet de Micheli** a été découverte sur les zones exondées des plans d'eau artificiels de Marlac/Taurines et des Vignales (partagé avec la commune de Peyrole pour ce dernier). C'est une espèce annuelle typique de ces milieux. Il est très connu des vallées de la Loire et de la Saône, et ponctuellement dans le Sud-Ouest, notamment en vallées de l'Adour et de la Dordogne. Quelques retenues collinaires l'abritent en Haute-Garonne et dans le Tarn mais il y demeure très rare. Il était déjà connu à Peyrole, commune limitrophe, au plan d'eau des Fournaux, ainsi qu'à Parisot au plan d'eau de la Bouriasse. Dans le Tarn, il a aussi été trouvé au réservoir de Fontroque (Mailhoc, Cagnac-les-Mines).



Souchet de Micheli et son habitat

La **Véronique à feuilles de calament** est une plante très basse caractéristique des tonsures hygrophiles acidiphiles mais elle est très souvent observée dans son habitat secondaire, les bords de cultures ou de vignes. C'est le cas ici, avec moins de 10 individus repérés au bord d'un champ de céréales au Nord-Ouest de Marlac, le 09/04/2022. Cette espèce est assez rare dans la région, mais demeure sous-prospectée. Dans le Tarn, elle est à priori uniquement connue dans le triangle Albi - St-Sulpice – Puylaurens.



Véronique à feuilles de calament et son habitat, en bord de culture de céréales

La **Moenchie dressée** est encore plus discrète que la précédente ; c'est une plante poussant au ras du sol, légèrement dressée, et qui croît dans les tonsures hygrophiles en début de printemps. Quelques pieds ont été identifiés dans le secteur de Tapiou, au bord d'une prairie maigre un peu écorchée. Plutôt connue en Montagne Noire et Monts de Lacaune, elle est bien plus rare en plaine (secteurs d'Ambialet et de Gaillac), bien qu'elle soit certainement sous-prospectée également.



Moenchie dressée et son secteur en bord de prairie sur le secteur de Tapiou

Enfin, quelques autres espèces méritent une mention :

- ❖ La **Gentiane pneumonanthe** (*Gentiana pneumonanthe*), présente dans les prairies humides de Bougnol. Cela constitue seulement la deuxième station de la région en zone de plaine avec celle de la forêt de Bouconne à l'ouest de Toulouse. Elle est sinon présente uniquement en zone de piémont et de montagne, dans des prés paratourbeux ou marnicoles.

D'autres espèces intéressantes ont été identifiées dans ces prairies humides de Bougnol : l'Orchis à fleurs lâches (*Anacamptis laxiflora*), les Laïches panic et tomenteuse (*Carex panicea* et *C. tomentosa*), le Gaillet chétif (*Galium debile*) et la Scorzonère humble (*Scorzonera humilis*).



Gentiane pneumonanthe et son habitat, les prairies humides oligotrophes

- ❖ Le **Myagre perfolié** (*Myagrum perfoliatum*) : crucifère messicole devenue assez rare en plaine dans la région, sur la commune en bord de céréales entre Mondicot et le Seudo.
- ❖ La **Petite amourette** (*Briza minor*) : graminée singulière des tonsures hygrophiles ou plus souvent en situation de messicole en bord de culture (ici céréales à Bosc de la Fon).
- ❖ Le **Micropyre élégant** (*Micropyrum tenellum*) : assez commun dans les tonsures acidiphiles dans les grands secteurs acides des contreforts du Massif Central, il est bien plus rare en plaine, où nous l'avons repéré ici dans la grande lande au Sud de Bel-Air.



Petite amourette (à gauche) et Micropyre élégant (à droite)

- ❖ Le **Chénopode rouge** (*Oxybasis rubra*) : plante assez rare caractéristique des zones exondées plutôt sableuses, peu commun dans la région, observée ici au bord du plan d'eau de Marlac/Taurines.
- ❖ Le **Chêne tauzin** (*Quercus pyrenaica*) : c'est un arbre de distribution atlantique, très commun en Aquitaine par exemple, est bien représenté dans la région dans l'extrême

Ouest (Armagnac et Hautes-Pyrénées essentiellement). Il est très localisé et notamment dans le Tarn, où quelques peuplements sont connus. Il est toujours difficile de savoir s'il y est vraiment indigène mais il semble que sa présence à Técou soit naturelle, ce qui est fort intéressant.



Chénopode rouge (à gauche) et Chêne tauzin (à droite)

- ❖ La **Prêle des marais** (*Equisetum palustre*) : observée sur les berges et talus du plan d'eau de la Vergnière, cette espèce est localisée au niveau régional.

Enfin, on retrouve en plaine un cortège d'espèces acidiphiles des zones humides tourbeuses habituellement plus en montagne : l'Agrostide des chiens (*Agrostis canina*), la Laïche verte jaunâtre (*Carex demissa*), la Petite scutellaire (*Scutellaria minor*) et le Carum verticillé (*Trocdaris verticillatum*).



Laïche vert jaunâtre (à gauche) et Petite scutellaire (à droite)

Pour ce qui est des **espèces exotiques**, celles-ci sont peu nombreuses sur la commune : 26 taxons concernés sur les 513 recensés. L'ambrosie, une espèce réglementée et qui peut s'avérer problématique car celle-ci est fortement allergène, a été observée dans des cultures au nord de la Vergnière, autour du plan d'eau.

1.2. Les habitats

En termes d'habitats, environ la moitié nord de Técou est assez fortement cultivée. Les prospections se sont donc principalement déroulées le long des petits ruisseaux (Pisse-Saume, Banis, Maurelle) où est présent un réseau intéressant de prairies et de sources. Les versants peu prononcés sont recouverts de chênaie-charmaie. A l'ouest des Pigots, une petite zone de crête coincée entre deux ruisseaux a également fait l'objet d'inventaires car elle est assez diversifiée (boisements, landes, prairies, plans d'eau...).

En ce qui concerne la moitié sud de la commune, elle est beaucoup plus variée. Bien que quelques parcelles soient cultivées, la présence de nombreux ruisseaux qui forment autant de petits vallons (Marssac, Marlac, la Bastide, Reysses, Banis) a favorisé la formation de versants plus prononcés, moins propices aux cultures. On y trouve beaucoup plus de prairies, mais également quelques pelouses sèches calcaires ou acides, et des landes. Des forêts de plus grande étendue se sont également développées.

Description des habitats

Il serait assez fastidieux et peu lisible (car trop technique) de décrire précisément chaque habitat observé sur le territoire communal. Ainsi, nous préférons proposer ci-dessous une description succincte des principaux types, regroupés par trame (milieux ouverts, humides, boisés...). Pour chaque grand type, nous complétons la description avec une petite liste non exhaustive d'espèces caractéristiques, une idée de leur localisation au sein de la commune, et quelques photos. Une liste exhaustive de toutes les végétations recensées est présentée dans le chapitre suivant sous forme de tableau, et la liste de toutes les espèces végétales inventoriées par milieu est reportée en Annexe 4.

- **Les milieux ouverts :**

Comme cela a été dit précédemment, la commune est en majorité occupée par des parcelles exploitées pour des cultures annuelles (céréales, colza, tournesol, maïs, sorgho, luzerne, etc.) ou de la vigne (et quelques vergers de pommiers et noyers très localement). Avec les surfaces de type jachères ou friches qui leur sont associées, et des prairies artificielles, cela forme un vaste réseau de milieux ouverts caractérisés par des végétations pionnières de type rudéral, appréciant les terrains remaniés. La plupart de ces parcelles demeurent assez pauvres du fait des traitements intensifs qu'elles subissent (labour, pesticides...).



Amaranthes, Ails, avoines, bromes, cirses, chardons, chénopodes, crépides, liseron des champs, carotte, vipérine, chiendents, vergerettes, linaires, laitues, mouron des champs, mercuriale, panics, panais, pourpier, rumex, sétaires, morelle noire, laiternon, véronique de Perse, vesce des moissons...



Milieux majoritaires sur la commune, bien présents un peu partout, avec une densité plus forte dans la moitié Nord qui est moins vallonnée

Exceptionnellement, quelques bordures de parcelles cultivées abritent quelques plantes messicoles, typiques des moissons plus extensives (renoncule des champs, coquelicot, bleuet, peigne-de-Vénus, camomilles, miroir-de-Vénus, petite amourette, etc.).



Paysages de cultures assez typiques des zones de plaine



Champs cultivés avec végétation adventice (en avril et en septembre)



Champs cultivés avec espèces messicoles sur les bordures



Cultures de vignes avec végétation de friches



Friches rudérales près d'une construction



Vergers de pommiers intensifs

En mosaïque avec ces milieux cultivés, un **petit réseau de prairies mésophiles** est encore bien présent sur la commune, notamment dans la partie Sud plus vallonnée. Nous distinguons les prairies pâturées, plus ou moins intensivement par des moutons, des chevaux, etc., et les prairies de fauche, à finalité de fourrage pour les animaux. Ces dernières sont en général bien plus riches que les premières, surtout si le chargement en bétail est élevé. Certaines prairies de fauche se développent sur des sols profonds, sur de faibles pentes, voire en fond de vallée et offrent une productivité importante. D'autres sont plus maigres car le sol est plus superficiel, notamment sur des pentes plus marquées ou sur les crêtes. Elles sont en général assez colorées et font la transition vers les pelouses acidiphiles (chapitre ci-dessous).



Nombreuses graminées prairiales (fromental, pâturins, dactyle, crételle, houlque laineuse, ivraie vivace, fléole...), achillée, bugle, centaurées, marguerite, lotier, plantains, renoncules, trèfles...



Présents un peu partout, sous forme de petits patches au milieu des parcelles cultivées, avec une densité plus importante dans la moitié Sud, surtout le long des ruisseaux



Prairies de fauche



Prairies en fond de vallée déjà fauchées



Prairies pâturées à végétation très rase



Prairies pâturées par des chevaux ou des moutons

Nous retrouvons donc également sur la commune des milieux ouverts très intéressants que sont **les pelouses sèches et les tonsures**.

La majorité d'entre elles se développent sur des substrats acides, prédominants sur le territoire. Elles ne sont pas toujours faciles à distinguer des prairies maigres mais elles sont encore moins productives, en général à tapis discontinu, où des voiles d'annuelles (tonsure) peuvent s'installer.

- ✿ Pelouses : agrostide capillaire, fétuque noirâtre, flouve, orchis bouffon, jasionne, luzules, polygala, petite oseille, saxifrage granulé, orpins, sérapias langue, thym faux pouliot...
- ✿ Tonsures : canches, cotonnières, myosotis douteux, ornithope comprimé, trépane en ombelle, hélianthème à gouttes, vulpies, nombreux trèfles annuels...
- ❖ Quelques parcelles localisées par ci par là, surtout sur les crêtes où les sols sont plus superficiels, parfois sous une forme relictuelle sur des talus écorchés



Pelouses sèches acidiphiles



Pelouses sèches acidiphiles

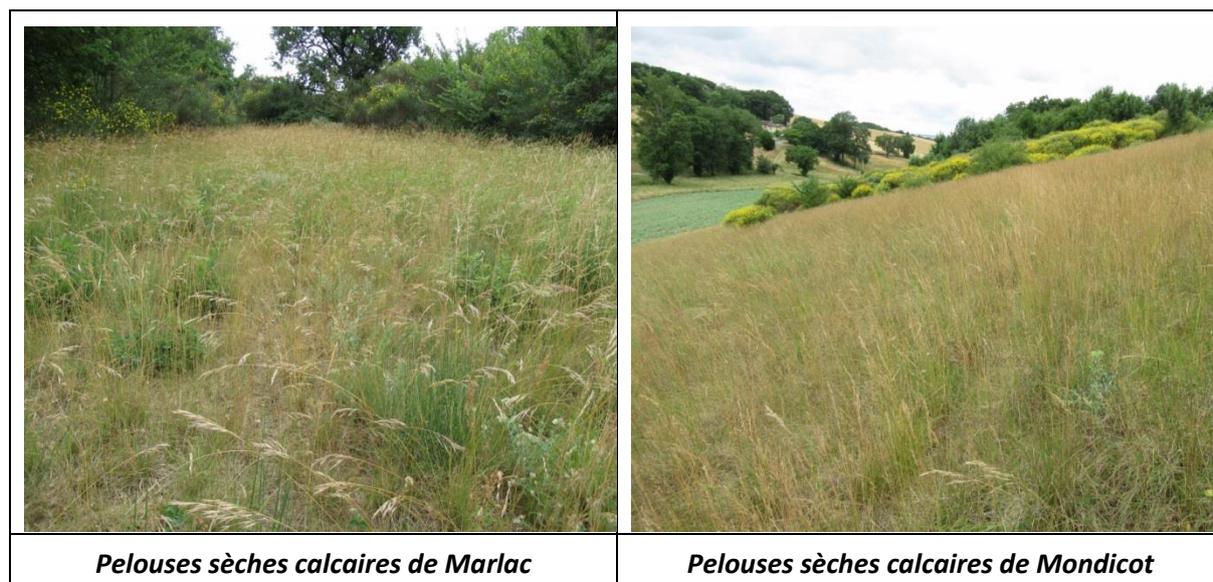
Les **pelouses sèches calcicoles** sont beaucoup plus localisées et profitent de pentes marquées et exposées au Sud-Ouest, au niveau des langues de molasses plus ou moins affleurantes ; c'est le cas au Nord-Ouest de Marlac et au sud du réservoir de Mondicot. On y retrouve un cortège plus ou moins caractéristique mais relativement pauvre car ces milieux sont en cours

d'embroussaillage ou ont pu être dégradés par une surexploitation. Quelques rares trouées profitent à des espèces annuelles qui ne forment pas de véritables tonsures.

Ils constituent toutefois une originalité pour la commune, bien que ce type de pelouses soient très bien représenté globalement dans le Gaillacois et le pays de Graulhet.

✿ Plusieurs orchidées (orchis, ophrys, sérapias), brome érigé, laîche glauque, carlines, panicaut champêtre, hélianthème nummulaire, potentille printanière, sauge des prés, scabieuse...

❖ Localisées au niveau des coteaux marneux exposés au Sud-Ouest, au Nord-Ouest de Marlac, à Font Brune et au Sud du réservoir de Mondicot



Des végétations d'ourlets basophiles méso-xérophiles se développent au sein des pelouses par patchs ou au niveau des lisières des boisements thermophiles.

- **Les milieux humides et aquatiques :**

Les zones humides forment un réseau beaucoup moins visible et important en surface que les milieux précédents. En effet, elles sont cantonnées en fond de vallée, quand toutefois l'Homme ne les a pas détruites, modifiées ou drainées. Sur la commune, bien que localisées, elles sont assez variées.

Les **prairies humides** représentent les plus grandes surfaces de ces milieux. Nous pouvons en distinguer de nombreux types si nous les considérons au sens large. En fond de vallée inondable, qui plus est dans un secteur très agricole, nous trouvons des prairies humides eutrophes, c'est-à-dire riches en nutriments, ayant une bonne productivité, où les espèces hygrophiles dominent au sein d'un cortège prairial mésophile bien présent. Parfois les espèces typiques de ces prairies humides sont minoritaires et l'on parle alors de prairies hydroclines. Enfin, ce type peut être rencontré sous une forme appauvrie en recolonisation d'anciennes cultures (jachères), et l'on parle dans ce cas de « friches humides », mélange d'espèces hygrophiles, prairiales et rudérales.

- ✿ Agrostide stolonifère, laïches hérissée et cuivrée, joncs articulé, glauque, diffus et aggloméré, silène fleur-de-coucou, menthe à feuilles rondes, pulicaire, renoncule rampante, fétuque roseau...
- ❖ Très disséminées le long des ruisseaux (le Teinturier, Tapiou, Cazelles, Banis, le Nay, la Vergnière...)



Prairies humides au Nay



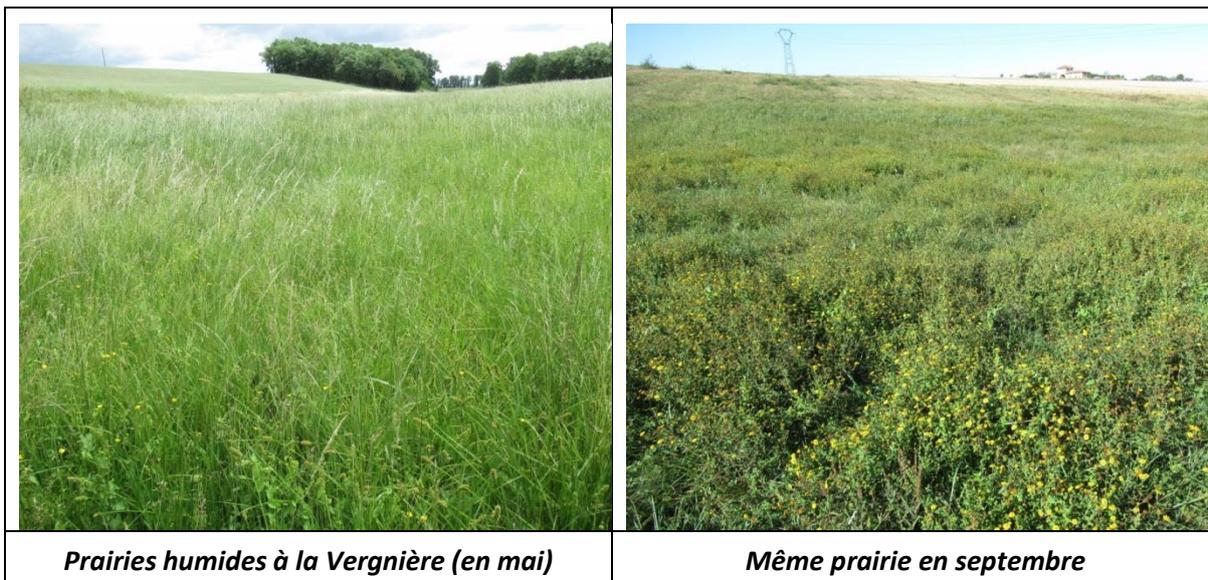
Prairies humides au Teinturier



Prairies humides à Pagesou



Friches humides à Cazelles



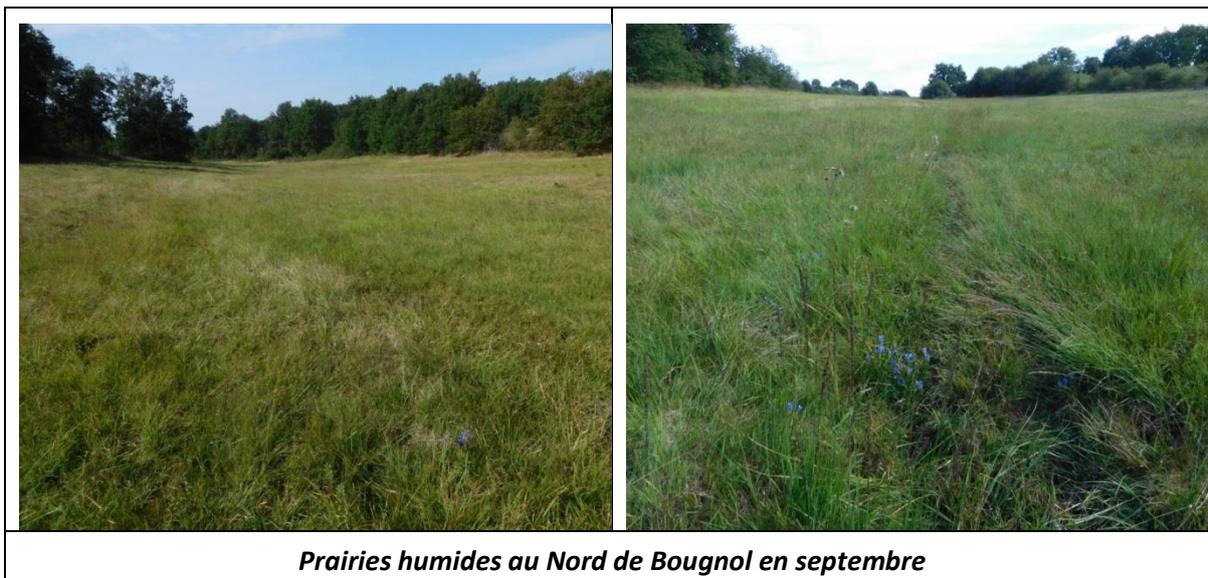
De manière très localisée, nous avons pu inventorier ce qui constitue certainement le milieu le plus intéressant de la commune : une **prairie humide oligotrophe**, sous une source à Bougnol (au Sud de Teinturier).

Sa **présence en zone de plaine est remarquable au niveau régional**, où ces prairies sont surtout rencontrées en zone de piémont de montagne. On y recense, en plus d'un cortège de fond classique des prairies humides au sens large, bon nombre d'espèces très rares dans le secteur (voir chapitre sur la flore), au sein d'un mélange d'espèces basophiles et acidiphiles. Localement au niveau de petites dépressions et le long d'un petit fossé central, quelques taxons des prés acides paratourbeux ont été identifiées. Une autre zone de prairies humides intéressantes se trouve au Sud de Bastide, faisant la transition entre les types oligotrophes et eutrophes.

✿ Plusieurs laïches (des lièvres, millet...), gentiane pneumonanthe, jonc acutiflore, molinie bleue, scorzonère humble, petite scutellaire, silaüs des prés, succise, carum verticillé...

✦ Très localisées, prairies sous une source entre Bougnol et le Teinturier, et au Sud de Bastide





Prairies humides au Nord de Bougnol en septembre

Sur les **rives des mares et plans d'eau, ainsi que le long des fossés ou des berges de ruisseaux**, ce sont des mégaphorbiaies qui se développent. Ce sont des formations herbacées vivaces à grandes herbes caractéristiques des zones humides peu ou pas exploitées. Nous les retrouvons ici souvent en mélange avec un cortège des prairies humides eutrophes. Très localement, quelques roselières à Massettes (typhaies) ont été observées dans des fossés.

Au niveau des queues d'étangs ou des fossés, là où un petit filet d'eau courante subsiste, des végétations de cressonnières ont parfois été mises en évidence, en mélange avec les précédentes.

- ✿ Mégaphorbiaies et roselières : Liseron des haies, épilobe hirsute, eupatoire, reine des prés, iris des marais, lycoperon, lysimaque commune, salicaire, menthe aquatique, scrophulaire à oreillettes, morelle douce amère, rubanier, massette à feuilles larges, plantains d'eau...
- ✿ Cressonnières : glycéries, ache nodiflore, cresson, véroniques mouron-d'eau et des ruisseaux
- ◆ Très souvent sous forme linéaire, dans des fossés (la Vergnière), bords de mares (Bel-Air, le Verdié, Cazelles), de plans d'eau (Marlac) et berges des ruisseaux



Typhaies dans une mare



Typhaies dans un fossé



Mégaphorbiaies en début de saison



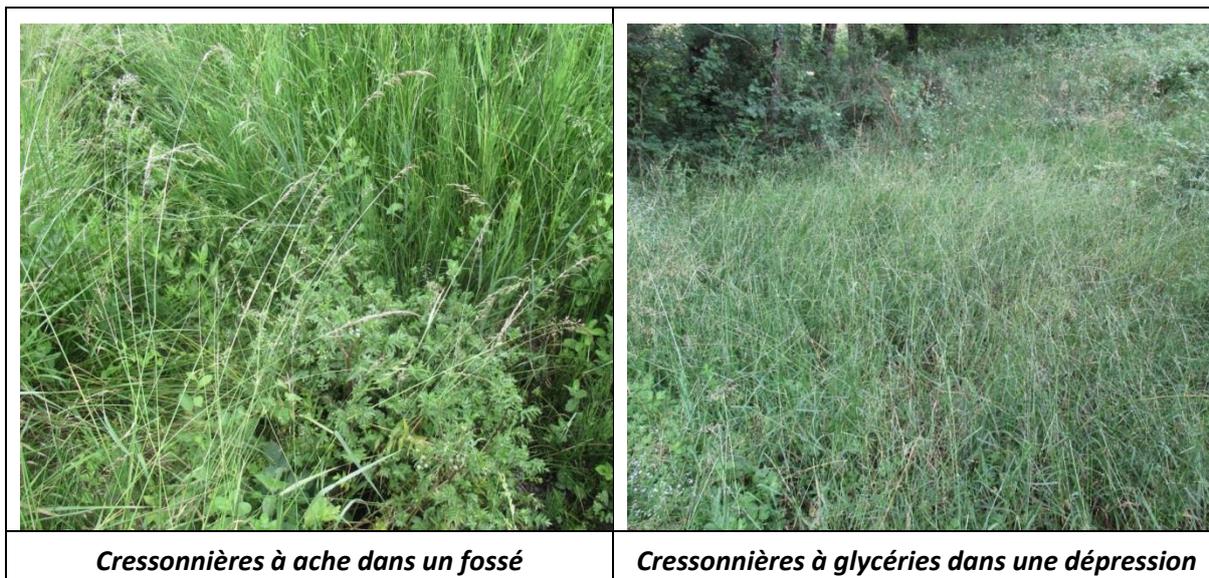
Mégaphorbiaies en début d'été



Mégaphorbiaies et cressonnières au bord d'une source

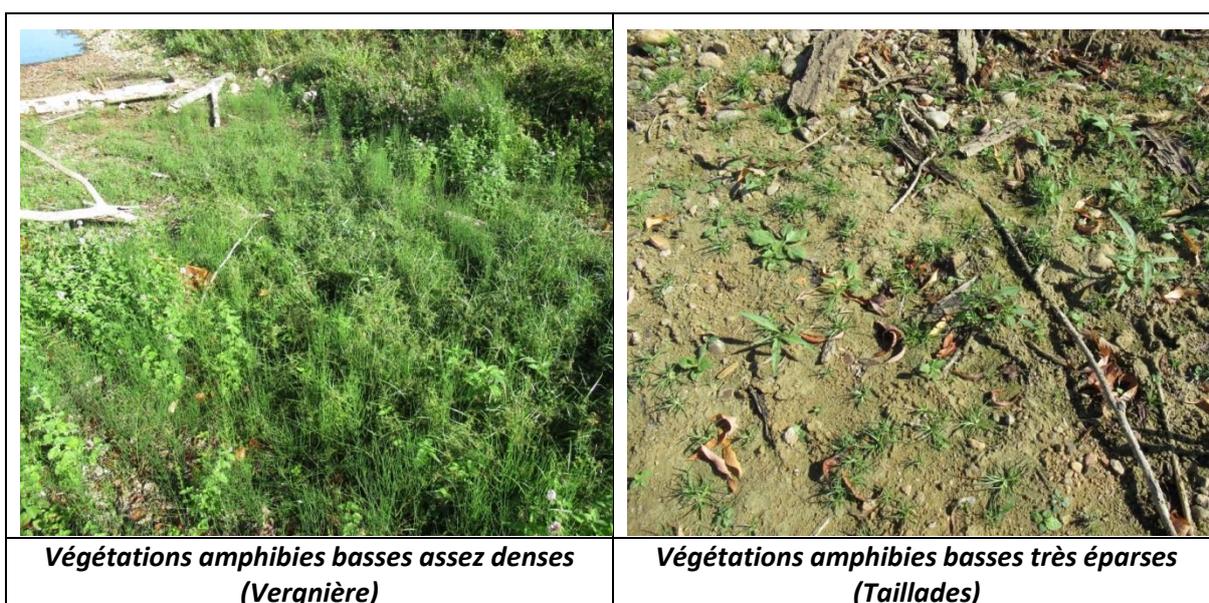


Mégaphorbiaies dans un fossé (au centre)



D'autres végétations intéressantes sur la commune sont les **végétations amphibies annuelles**. Elles sont souvent très méconnues car seulement visibles en période de basses eaux (fin d'été, début d'automne) et dans ce genre de secteur au niveau des vases exondées des retenues collinaires, peu prospectées. Bien qu'artificiels, ces milieux abritent des assemblages d'espèces très particuliers, certaines étant patrimoniales (voir chapitre sur la flore). Ces végétations peuvent être rases et très éparées, au niveau des secteurs exondés le plus tardivement, et sur des substrats parfois sableux, ou à l'inverse elles peuvent être luxuriantes et hautes, notamment sur substrat plus vaseux et riche en azote, à exondation plus longue.

- ✿ Bidents feuillé et tripartite, souchets brun et de Micheli, pied-de-coq, gnaphale des marais, rorippe des marais, renouées persicaire, poivre d'eau et à feuilles de patience, panic barbu...
- ❖ Zones exondées des plans d'eau artificiels : Marlac/Taurines, les Vignales, les Taillades, la Vergnière





Végétations amphibies basses de la retenue de Marlac/Taurines



Végétations amphibies basses (Vignales)



Végétations amphibies hautes et denses (Taillades)

Aussi, de manière très localisée, des **tonsure hygrophiles** ont été repérées au niveau d'ornières qui sont à sec dès le milieu de printemps. Elles sont ici très peu étendues et peu riches (jonc des crapauds, scirpe sétacé, montie des champs, moenchie dressée).

Enfin, quelques types de végétations aquatiques ont été remarquées sur le territoire mais elles sont très peu diversifiées : voiles de Lentilles d'eau épars, herbiers annuels de Naïade majeure, herbiers de Callitriches ou d'algues Characées, ou encore herbiers vivaces de potamots.



Herbiers de potamot crépu (la Vergnière)



*Herbiers de potamot noueux
(feuilles flottantes ovales)*



Herbiers de naïade majeure (les Taillades)



Herbiers d'algues Characées (la Vergnière)

- **Les milieux boisés et arbustifs :**

Une trame de milieux boisés est bien visible sur la commune lorsque l'on étudie les photographies aériennes, mais elle demeure relativement peu importante en comparaison des milieux ouverts. Comme nous l'avons dit précédemment, ces habitats ne subsistent, avec quelques exceptions sur les crêtes, que le long des petites vallées et notamment sur les versants qui sont difficiles à cultiver.

Sur substrats acides et sur versants bien exposés, plutôt chauds, nous trouvons essentiellement des **chênaies sessiliflores** et des **faciès de chênaies-châtaigneraies**. Le Chêne sessile est l'espèce dominante, accompagnée du Chêne pubescent, du Châtaignier, de l'Alisier torminal, du Merisier. La strate arbustive est assez pauvre, avec des espèces des manteaux acidiphiles, parfois du Noisetier et du Houx, ainsi que des plages de ronciers. Un des faits marquants sur la commune est la présence ponctuelle du Chêne tauzin, formant par endroit de beaux peuplements (voir chapitre sur la flore). Le Robinier faux acacia, espèce nord-

américaine, peut être bien présente par endroit. La strate herbacée est constituée de végétations d'ourlets acidiphiles plutôt thermophiles et de grandes plages de fragon petit-houx.

- ✿ Chênes sessile, pubescent, tauzin, châtaignier, alisier torminal, néflier, houx, ronces, chèvrefeuille des bois, canche flexueuse, fétuque hétérophylle, millepertuis élégant, luzule de Forster, mélampyre des prés, fougère aigle, fragon petit-houx, pulmonaires, germandrée scorodoine, silène penché...



Quasiment tous les versants boisés exposés au Sud-Ouest dans les vallons qui entaillent la commune, ainsi que sur les crêtes



Chênaies acidiphiles thermophiles à sous-bois dense



Faciès de chênaies-châtaigneraies



*Chênaies thermophiles sur crête
à sous-bois pauvre*



Facies à chêne tauzin

Dans les secteurs un peu plus frais, sur des versants moins exposés et/ou en fond de vallée, plus proche des ruisseaux, et sur substrats moins acides, ce sont des **chênaies-charmaies-frênaies** qui se développent. Là, les Chênes sessile et pédonculé accompagnent le Charme, le Merisier et l'Erable champêtre, et la strate arbustive est plus classique des fourrés médio-européens. La strate herbacée est bien plus diversifiée, avec des espèces des milieux frais et notamment des géophytes vernaies fleurissant avant l'apparition des feuilles dans les arbres.

✿ Charme, chêne pédonculé, érable champêtre, merisier, anémone des bois, gouet d'Italie, laïche des bois, dryoptéris, euphorbes des bois et douce, ficaire, géranium noueux, renoncules à tête d'or et radicante, consoude à tubercules, petite pervenche...

❖ Versants boisés peu exposés, notamment en fond de vallée près des ruisseaux (bel ensemble dans la forêt de Marlac, Est de le Nay, et disséminé par ci par là)



Chênaies-charmaies de la forêt de Marlac



*Chênaies-charmaies en bord de ruisseau
(Marlac)*



Chênaies-charmaies à l'Est de le Nay

Au plus près de l'eau, le long des ruisseaux, ces formations sont remplacées par des **aulnaies-frênaies**. L'Aulne glutineux et le Frêne oxyphylle s'associent dans ces conditions, formant par endroit de petits boisements sur des replats, mais nous les retrouvons le plus souvent sous une forme linéaire le long des berges des ruisseaux. Le Chêne pédonculé, le Peuplier noir et le Saule blanc sont parfois présents. Le sous-bois est normalement hygrophile (espèces de prairies humides, roselières et mégaphorbiaies), en mélange avec des plantes de sous-bois frais.

- ✿ Aulne glutineux, frêne oxyphylle, peuplier noir, saule blanc, saule roux cendré, laïches à épis pendants et espacée, espèces de sous-bois et des mégaphorbiaies...
- ❖ Sous forme linéaire le long de certains ruisseaux et sur certains replats, formant de petites forêts alluviales : entre Cazelles et la Martinié, Clauzel, Banis, Pisse-Saume...



Aulnaies-frênaies au Nord de Cazelles formant des petites forêts alluviales

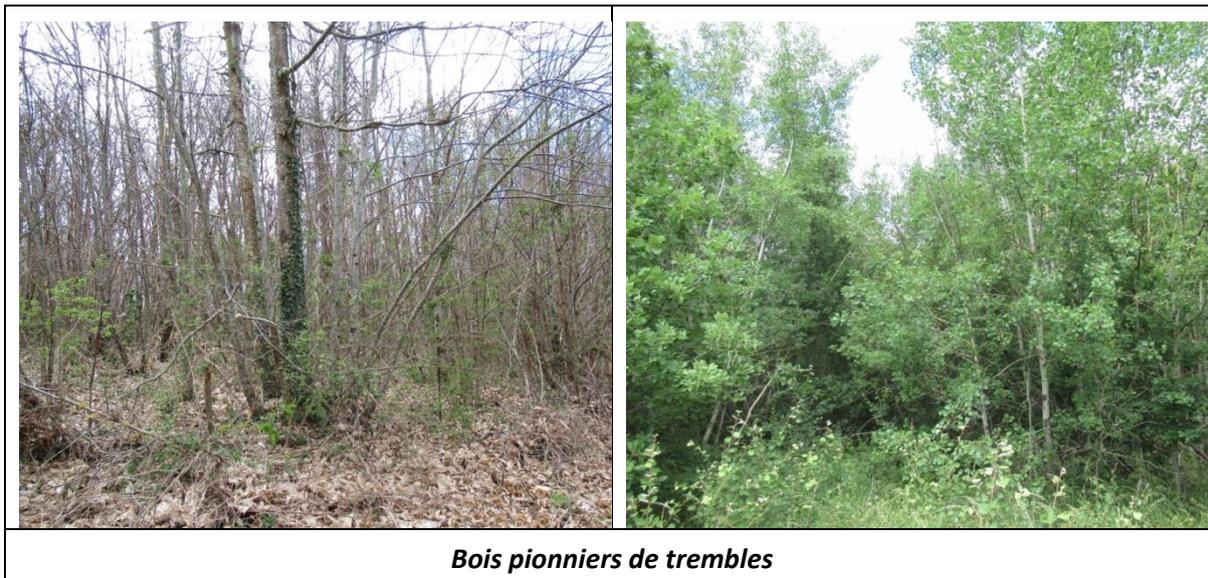


Aulnaies-frênaies linéaires en bord de ruisseaux

Quelques faciès particuliers ont été observés ponctuellement sur la commune, comme des **bois de Bouleaux** et des **bois pionniers de Trembles**, par exemple à Fon de Jammes.

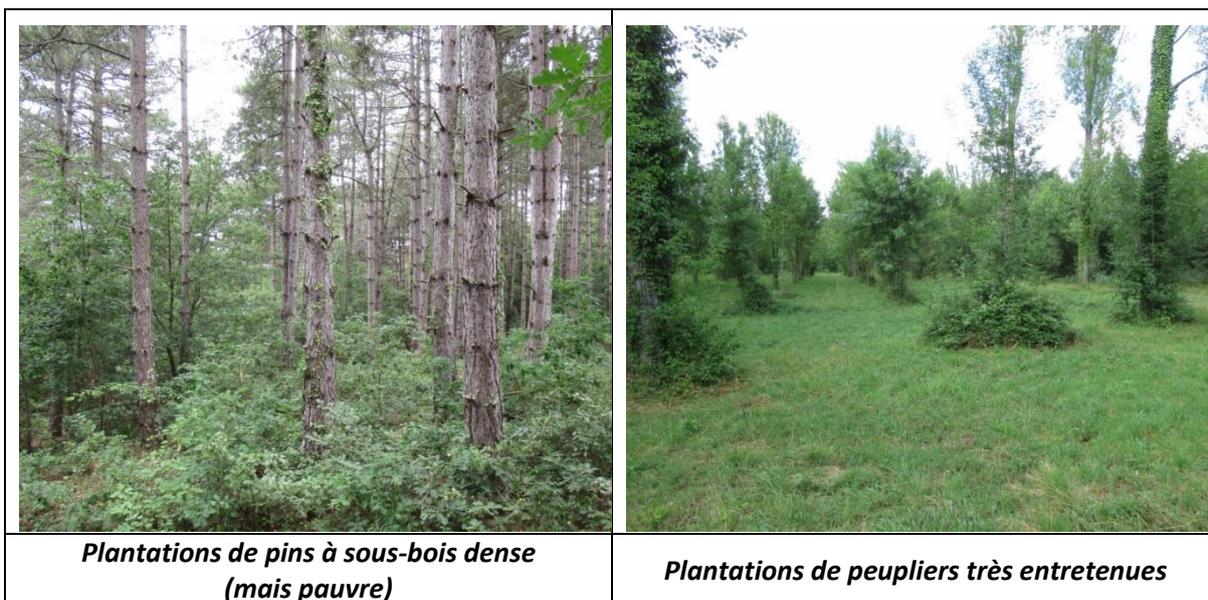


Bois de bouleaux à fougère aigle (début avril et fin mai)



Bois pionniers de trembles

Des **plantations de Pins** sont aussi bien présentes sur la commune ; elles sont généralement assez pauvres car le sol est très acide mais peuvent être colonisées par des manteaux assez denses, comme c'est le cas entre le Verdié et Cazelles. Plus rarement, des **plantations de Peupliers** sont présentes le long des ruisseaux et sont plutôt fortement artificialisées.



Plantations de pins à sous-bois dense (mais pauvre)

Plantations de peupliers très entretenues

L'ensemble de ces formations boisées sont en lien dynamique (stade antérieur ou stade de dégradation) avec **des landes et des fourrés / manteaux**. Les landes se développent en général sur des terrains très pauvres et arides, propices au développement des espèces chaméphytes typiques que sont les Bruyères, Genêts et Cistes. Elles finissent par évoluer vers la chênaie sessiliflore en passant par un stade de manteau acidiphile avec des Bruyères, Cytises et Ajoncs. Dans les secteurs plus riches et sur des sols plus profonds, des fourrés plus classiques se développent, avec notamment Prunellier, Aubépine, Cornouiller, Troène, etc.

✿ Landes : callune, bruyère cendrée, genêt poilu, ciste à feuilles de sauge

- ✿ Manteaux acidiphiles : bruyère à balais, cytise à balais, ajonc d'Europe, bourdaine
- ✿ Fourrés mésophiles : cornouiller sanguin, aubépine à un style, troène commun, prunellier, ronces et églantiers ; spartier et viorne lantane dans les zones basiques et thermophiles
- ✦ Un peu partout en lisière des zones boisées ou en clairière ; landes plutôt sur les crêtes ; pelouses et prairies à l'abandon, haies relictuelles...



Landes basses acides



Manteaux acidiphiles



Manteaux acidiphiles à cytise à balais



Fourrés basophiles à spartier



Grandes zones de ronciers



Fourrés avec jeunes frênes sur coteaux en déprise

- **Liste récapitulative des habitats**

Par ordre numérique des codes Corine Biotopes :

Dénomination habitat	Corine Biotopes	Eunis	Eur 28	Commentaires
Eaux douces (plutôt eutrophes) stagnantes	22.13	C1.3	/	Partie des mares et plans d'eau sans végétation
Tonsures hygrophiles et certaines végétations amphibies annuelles	22.323	C3.513	(3130)	Vases exondées de certains plans d'eau à l'étiage ; ornières à inondation temporaire
Végétations amphibies annuelles eutrophiles	22.33	C3.52	/	Vases exondées de certains plans d'eau ; fossés
Voiles de Lentilles d'eau	22.411	C1.32	/	Mares et plans d'eau
Végétations aquatiques vivaces	22.422	C1.33	/	Mares et plans d'eau
Herbiers d'algues Characées	22.44	C1.25	3140	Dans un plan d'eau (ruisseau de Pisse-Saume)
Eaux douces courantes	24.1	C2.3	/	Réseau de ruisseaux
Landes sèches à bruyères et cistes	31.23	F4.23	4030	Disséminées, surtout sur les crêtes ; milieu de transition (anciennes vignes, coupes forestières...)
Fourrés médio-européens	31.81	F3.11	/	Fourrés et buissons « classiques » avec des espèces à large distribution
Manteaux acidiphiles (à cytises, ajoncs, bruyères)	31.84 31.85	F3.14 F3.15	/	Formations plus hautes (stade pré-forestier) typiques des zones acides
Broussailles forestières décidues	31.8D	G5.61	/	Phase de recolonisation forestière avec présence des essences au stade arbustif
Pelouses sèches calcaires	34.32	E1.26	(6210)	Localisées sur des versants exposés Sud-Ouest au niveau de langues de molasses
Ourlets mésophiles (et basophiles méso-xérophiles)	34.42	E5.22	/	Lisières de bois ; clairières des coupes ; phases d'embroussaillage des pelouses
Pelouses sèches acidiphiles	35.1 35.22	E1.7 E1.92	/	Pelouses et prairies maigres sur des argiles décalcifiées, en mosaïque avec des tonsures et des friches
Tonsures acidiphiles	35.21	E1.91	/	Petits voiles d'espèces annuelles, très localisés, au sein des pelouses précédentes
Prairies humides à Jonc acutiflore	37.22	E3.42	/	Très localisées, faisant la transition entre les 2 suivantes
Prairies humides eutrophes	37.24	E3.44	/	Prairies temporairement inondables avec espèces hygrophiles, fauchées ou pâturées
Prairies humides oligotrophes à Molinie (plutôt basophiles)	37.311	E3.511	6410	Localisées à l'extrême Sud de la commune, très riches et patrimoniales
Mégaphorbiaies eutrophes	37.715 37.1	E5.411 E3.4	(6430)	Bords des mares et plans d'eau ; fossés
Ourlets nitrophiles	37.72	E5.43	(6430)	Lisières de bois ; bords des chemins...
Prairies mésophiles pâturées	38.11	E2.11	/	Pâturages non humides, disséminés
Prairies mésophiles de fauche	38.2	E2.2	6510	Prairies fourragères

Chênaies-charmaies et chênaies-frênaies	41.22 41.23	G1.A12 G1.A13	/	Forêts de versants et de fonds de vallée plutôt fraîches
Frênaies de reconquête	41.39	G1.A29	/	Jeunes frênaies post-culturelles
Chênaies acidiphiles thermophiles	41.55	G1.85	/	Chênaies sur versants exposés et secs ; chênaies-châtaigneraies
Bois de Bouleaux	41.B12	G1.9112	/	Très localisés ; faciès de substitution des chênaies acidiphiles
Bois de Trembles	41.D2	G1.922	/	Très localisés ; formations pionnières
Aulnaies-frênaies des bords de ruisseaux	44.31 44.32	G1.211 G1.212	91E0	Sous forme linéaire le long des ruisseaux, parfois plus étendues sur des replats en fond de vallée
Typhaies	53.13	C3.23	/	Roselières à Massettes dans des fossés ou bordures de mares
Cressonnières	53.4	C3.11	/	Végétations de petits héliophytes flottants le long de filets d'eau (fossés, plans d'eau)
Prairies artificielles	81.1	E2.61	/	Prairies fortement engraisées à forte productivité mais très pauvres en flore
Grandes cultures annuelles	82.11	I1.1	/	Cultures de céréales, d'oléagineux, de maïs, de sorgho... traitées de manière relativement intensive
Vergers de Noyers	83.13	G1.D2	/	Vergers autour du Verdîé
Vergers de Pommiers	83.15	G1.D4	/	Vergers intensifs autour des Rivals
Vignes	83.212	FB.42	/	Plantations de vignes traitées intensivement
Plantations de Conifères	83.31	G3.F	/	Plantations de pins, très pauvres
Plantations de Peupliers	83.321	G1.C1	/	Plantations le long des ruisseaux
Bois de Robiniers	83.324	G1.C3	/	Zones dégradées avec robiniers
Alignements d'arbres	84.1	G5.1 FA	/	Alignements le long des routes et chemins ; haies relictuelles
Jardins, parcs, espaces verts, zones bâties, sites industriels, routes...	85 86	I2 J1, J2, J4	/	Tous les milieux fortement anthropisés, allant des jardins au zones bétonnées
Terrains en friche, jachères agricoles, zones rudérales...	87.1 87.2	I1.53 E5.13	/	Végétations des friches rudérales : jachères, terrains remaniés, zones de construction, chemins piétinés, talus, etc.
Bassins artificiels	89.2	J5.3	/	Pièces d'eau entièrement artificielles

** codes Eur 28 entre parenthèses : habitat se rapprochant d'un type d'intérêt communautaire ou serait à préciser grâce à des investigations plus poussées ou interprétation délicate.*

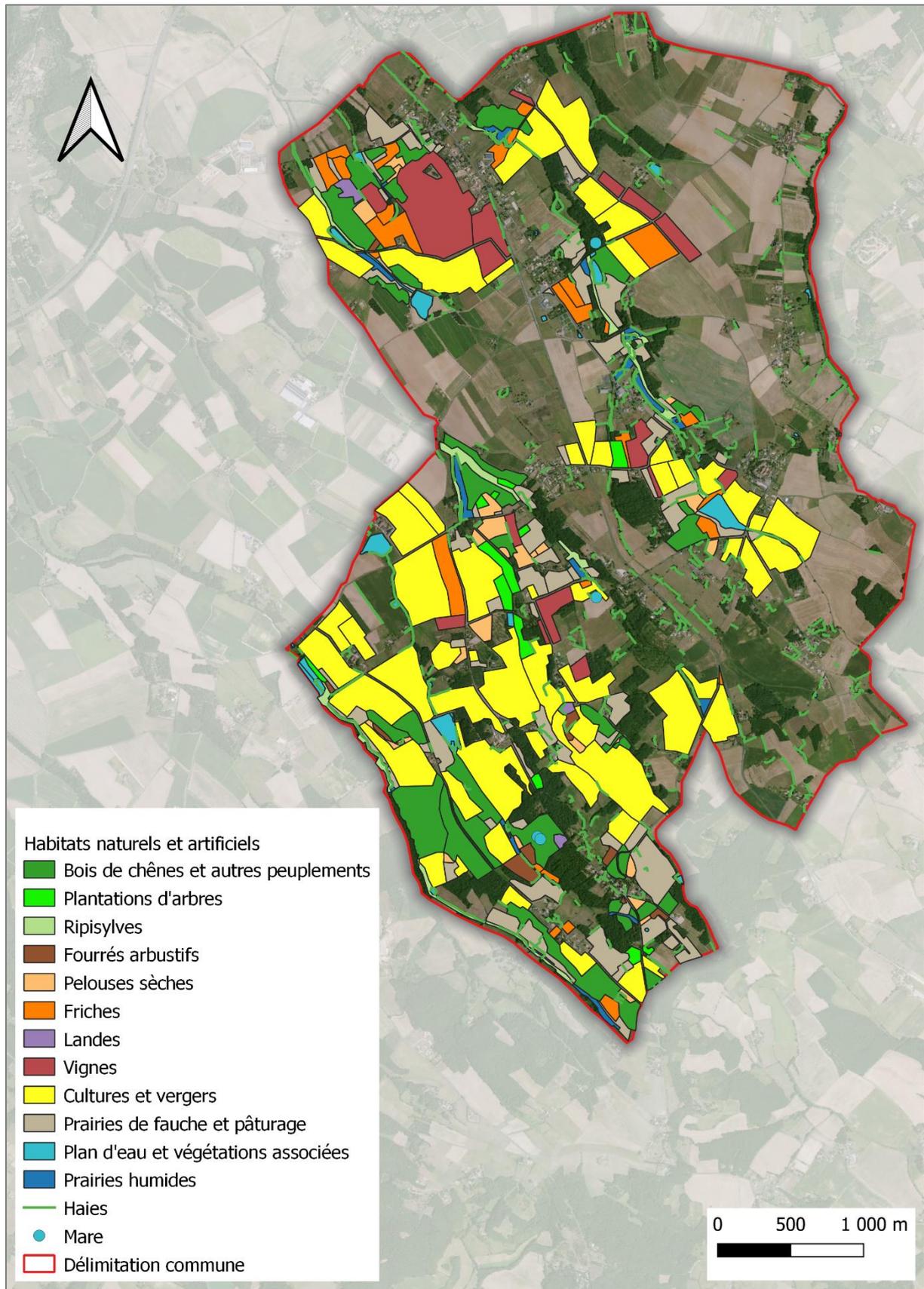


Figure 3 : Cartographie partielle des habitats de la commune de Técou

1.3. La faune

Les inventaires réalisés en 2022, complétés en début de printemps 2023, ont permis de récolter 1976 données brutes, tous taxons confondus, sur la commune de Técou.

Le nombre de données saisies par groupes taxonomiques avant, pendant l'ABC et de manière globale, est indiqué dans le tableau suivant :

Tableau 3 : Nombre de données de faune avant et pendant l'ABC

Taxons	Avant ABC	Durant ABC	Global
Oiseaux	2634	1388	4022
Amphibiens	25	45	70
Reptiles	15	15	30
Odonates	73	209	282
Papillons de jour	54	257	311
Orthoptères	16	62	78
Total	2817	1976	4793

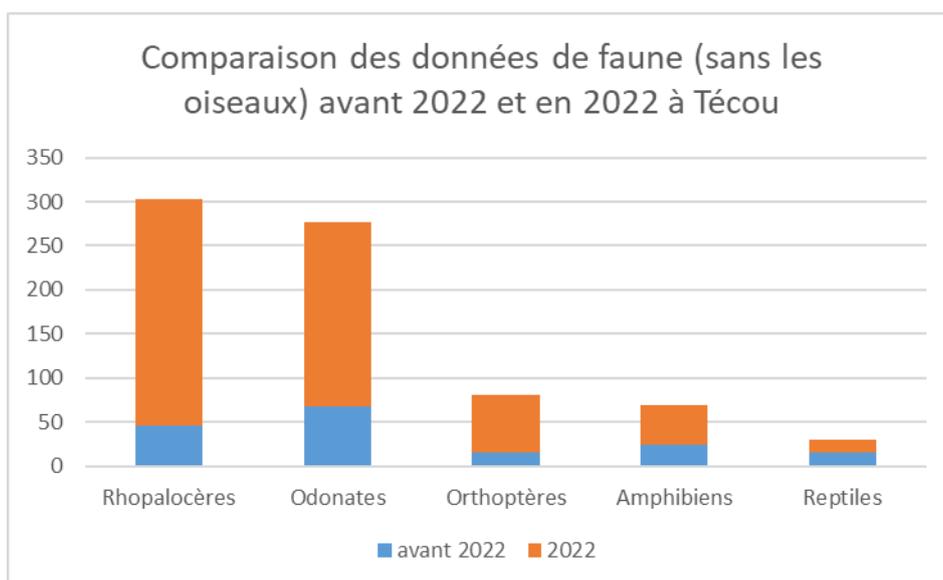


Figure 4 : Comparaison des données de faune (sans les oiseaux) avant et pendant l'ABC

Les données historiques s'étendent de 2000 à 2021 et le global regroupe toutes celles saisies jusqu'au 1^{er} janvier 2023. Ainsi, le total récolté pendant les inventaires 2022 durant l'ABC, correspond au 2/3 du total des données historiques.

Le nombre d'espèces par groupe taxonomique, est également noté dans le tableau suivant :

Tableau 4 : Nombre d'espèces observées avant et pendant l'ABC

Taxons	Avant ABC	Durant ABC	Globale	Découvertes
Oiseaux	140	96	144	4
Amphibiens	8	7	9	1
Reptiles	7	4	7	0
Odonates	28	35	38	10
Papillons de jour	24	45	47	23
Orthoptères	12	19	24	12
Total	219	206	268	49

Au total, **268 espèces, tous groupes confondus, ont été recensées** sur la commune. Celles découvertes lors de l'ABC s'élèvent au nombre de 49. Ce nombre assez important est lié à la faible connaissance naturaliste sur Técou, notamment sur les insectes. En effet, la diversité spécifique a presque doublé pour le groupe des Papillons, des Orthoptères et dix espèces ont été découvertes pour les Odonates. Sur ces 49 espèces, certaines sont probablement présentes depuis longtemps mais n'ont jamais été saisies sur les bases de données. Ainsi, l'ABC a permis de mettre à jour et d'améliorer les connaissances naturalistes, notamment entomologiques.

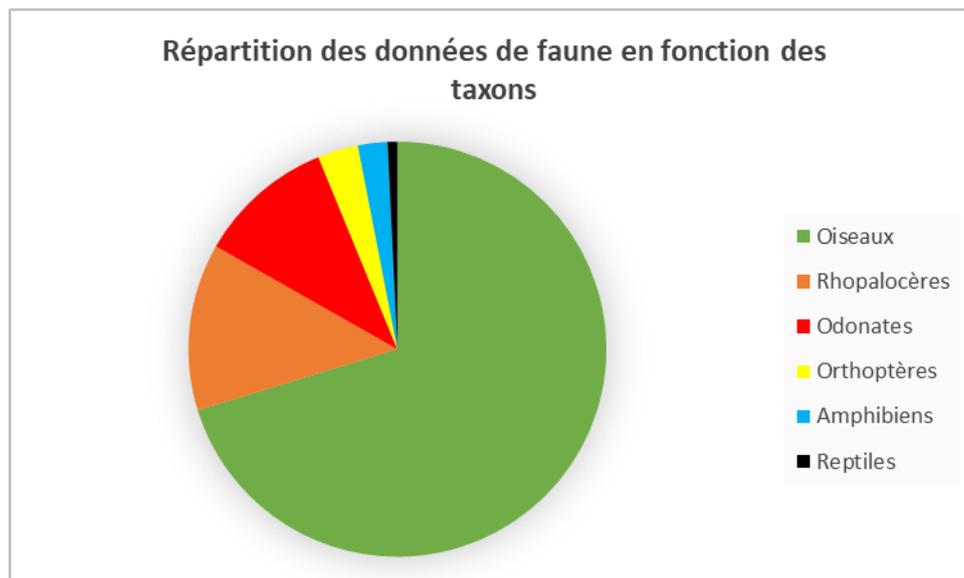


Figure 5 : Répartition des données de faune en fonction des taxons

Certaines espèces vues les années précédant l'ABC n'ont pas été recontactées en 2022, cependant cela ne signifie pas pour autant qu'elles ne seront pas observées ultérieurement. C'est par exemple le cas chez les oiseaux, visibles qu'à certaines périodes de l'année pour les migrateurs ou bien simplement d'espèces plus discrètes, dont la détection est difficile.

La synthèse des données historiques et des inventaires 2022 a permis de mettre en évidence les espèces d'intérêt patrimonial et à enjeux sur la commune de Técou. Les résultats pour chaque groupe taxonomique sont détaillés ci-dessous.

1.3.1. Les oiseaux

Les inventaires réalisés en 2022 et début 2023 ont permis de récolter 1388 données d'oiseaux dans la commune de Téco. Ainsi, **96 espèces ont été recensées** dont 69 sont potentiellement nicheuses. Des indices de nidification probable à certaine sur la commune ont été recensés pour 54 d'entre elles. Enfin, 3 espèces ont été découvertes en 2022 avec l'ABC : la Bécassine des marais, le Pouillot fitis et le Tadorne de Belon. En 2023, une nouvelle espèce a été contactée à Téco : le Hibou des marais. Ces 4 nouvelles espèces sont des migratrices de passage (voire hivernante pour la bécassine).

Avec les données historiques **depuis 2000**, ce ne sont pas moins de 4022 données d'oiseaux qui ont été notées, représentant **144 espèces**. Parmi elles, 84 sont potentiellement nicheuses sur la commune dont 65 se reproduisent de manière probable à certaine. Sur les 144 espèces recensées, 64 sont des espèces patrimoniales et 15 sont des espèces « à surveiller ». Parmi toutes ces espèces, des indices de nidification probable à certaine ont été recensés pour 28 espèces. **L'ensemble des espèces est présenté en Annexe 5.**

Le **statut patrimonial** d'une espèce dépend de 2 critères. Les espèces présentes l'annexe I de la directive 2009/147/CE du 30 novembre 2009 du Parlement européen et du Conseil concernant la conservation des oiseaux sauvages (dite directive « oiseaux ») sont considérées comme patrimoniales.

C'est aussi le cas des espèces dont l'état de conservation est préoccupant. Cet état est donné par les « Listes rouges des espèces menacées de disparition » établies par l'UICN. Elles ont pour but de rassembler les informations fiables sur les espèces menacées d'extinction, d'évaluer régulièrement l'évolution des risques que courent ces espèces, puis d'assurer une diffusion large de ces données auprès de nombreux publics. Les espèces sont classées dans plusieurs catégories :

- **DD** (*data deficient*) : données insuffisantes, espèce pour laquelle l'évaluation n'a pas pu être réalisée faute de données suffisantes.
- **LC** (*least concern*) : préoccupation mineure, espèce pour laquelle le risque de disparition est faible.
- **NT** (*near threatened*) : quasi menacée, espèce proche du seuil des espèces menacées, ou qui pourrait être menacée si des mesures de conservation spécifiques n'étaient pas prises.
- **VU** (*vulnerable*) : vulnérable, espèce confrontée à un risque relativement élevé de disparition.
- **EN** (*endangered*) : en danger d'extinction, espèce confrontée à un risque élevé de disparition.
- **CR** (*critically endangered*) : en danger critique d'extinction, espèce confrontée à un risque très élevé de disparition.
- **RE** (*regionally extinct*) : espèce disparue à l'échelle de la région considérée.

Est considérée comme « menacée » (donc patrimoniale) toute espèce classée à minima VU sur la liste rouge régionale ou nationale. Les espèces classées NT sont dites « à surveiller ».

Le **statut de nidification** est établi à partir des indices comportementaux relevés sur le terrain lors de l'observation des individus. Ces comportements sont catégorisés en 19 catégories croissantes. Plus le code est élevé, plus la certitude de la nidification est grande :

- **Nidification possible** : code de 1 à 3, indice de nidification faible : présence d'un individu dans son milieu naturel en période de reproduction, mâle chanteur.
- **Nidification probable** : code de 4 à 10, indice de nidification fort : de couple observé dans son milieu naturel en période de nidification à construction d'un nid.
- **Nidification certaine** : code 11 à 19, nidification avérée : observation de comportements indiquant une nidification certaine (simulation de blessure, couvaion, aller-retour des parents avec de la nourriture ou des sacs fécaux) à observation directe des juvéniles.

• Les cortèges recensés

Du fait du trop grand nombre d'espèces à traiter (144 pour rappel), il a été décidé de regrouper les espèces d'oiseaux par cortège écologique. Ne sont concernées par ces cortèges que les espèces potentiellement nicheuses. Les autres espèces (migratrices, hivernantes, erratiques) seront traitées dans une autre partie.

Au total, les **82 espèces potentiellement nicheuses** à Técou se répartissent dans **5 cortèges** ornithologiques :

- Les espèces liées aux **milieux agricoles** (n = 28),
- les espèces dites **généralistes** (n = 20 espèces),
- les espèces **forestières** (n = 19),
- les espèces **liées au bâti** (n = 9),
- les espèces des **milieux humides** (n = 6).

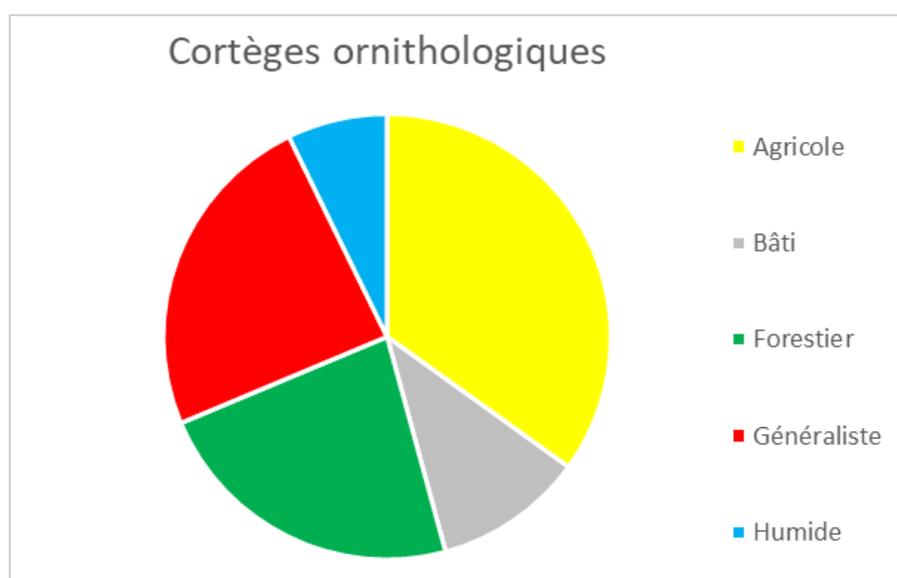


Figure 6 : Importance des différents cortèges ornithologiques à Técou

Les 3 cortèges les plus représentés sont ceux des espèces de milieux agricoles (28 espèces), celui des espèces généralistes (20 espèces) et celui des espèces de milieux forestiers (19 espèces). À eux 3, ces cortèges représentent plus de 80 % de l'avifaune nicheuse.

Le **cortège des oiseaux vivant dans les milieux agricoles** regroupe 28 espèces. Il concerne aussi bien les oiseaux vivant dans les haies bocagères que les oiseaux plus strictement prairiaux ou ceux qui peuvent se rencontrer dans les champs en culture.

Les espèces sont présentées dans le tableau suivant, ainsi que leur statut patrimonial :

Tableau 5 : Liste des espèces du cortège des milieux agricoles

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Protection nationale	Directive Oiseaux	Déterminant ZNIEFF	LR France	LR MP	Statut nifidification	Enjeux	Cortège
Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>				NT	LC	probable	Modéré	Agricole
Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>	Article 3	Annexe 1		LC	LC	certain	Modéré	Agricole
Bergeronnette printanière	<i>Motacilla flava</i>	Article 3			LC	NT	possible	Modéré	Agricole
Bruant proyer	<i>Emberiza calandra</i>	Article 3			LC	NT	probable	Modéré	Agricole
Bruant zizi	<i>Emberiza cirius</i>	Article 3			LC	LC	probable		Agricole
Busard cendré	<i>Circus pygargus</i>	Article 3	Annexe 1	x	NT	CR	certain	Fort	Agricole
Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i>	Article 3	Annexe 1	x	LC	EN	probable	Fort	Agricole
Buse variable	<i>Buteo buteo</i>	Article 3			LC	LC	certain		Agricole
Caille des blés	<i>Coturnix coturnix</i>				LC	LC	possible		Agricole
Chevêche d'Athéna	<i>Athene noctua</i>	Article 3			LC	VU	probable	Fort	Agricole
Cisticole des joncs	<i>Cisticola juncidis</i>	Article 3			VU	VU	probable	Fort	Agricole
Élanion blanc	<i>Elanus caeruleus</i>	Article 3	Annexe 1	x	VU	VU	certain	Fort	Agricole
Faisan de Colchide	<i>Phasianus colchicus</i>				LC	LC	possible		Agricole
Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	Article 3			NT	LC	certain	Modéré	Agricole
Faucon hobereau	<i>Falco subbuteo</i>	Article 3			LC	NT	probable	Modéré	Agricole
Fauvette grisette	<i>Sylvia communis</i>	Article 3			LC	NT	probable	Modéré	Agricole
Huppe fasciée	<i>Upupa epops</i>	Article 3			LC	LC	certain		Agricole
Hypolais polyglotte	<i>Hippolais polyglotta</i>	Article 3			LC	LC	probable		Agricole
Linotte mélodieuse	<i>Carduelis cannabina</i>	Article 3			VU	VU	probable	Fort	Agricole
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	Article 3	Annexe 1		LC	LC	certain	Modéré	Agricole
Oedicnème criard	<i>Burhinus oedicnemus</i>	Article 3	Annexe 1	x	LC	VU	certain	Fort	Agricole
Perdrix rouge	<i>Alectoris rufa</i>				LC	LC	certain		Agricole
Petit-duc scops	<i>Otus scops</i>	Article 3			LC	NT	possible		Agricole
Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	Article 3	Annexe 1		NT	LC	probable	Fort	Agricole
Pipit rousseline	<i>Anthus campestris</i>	Article 3	Annexe 1	x	LC	VU	probable	Fort	Agricole
Tarier pâtre	<i>Saxicola rubicola</i>	Article 3			NT	LC	probable	Modéré	Agricole
Torcol fourmilier	<i>Jynx torquilla</i>	Article 3			LC	VU	probable	Fort	Agricole
Tourterelle des bois	<i>Streptopelia turtur</i>				VU	LC	probable	Modéré	Agricole

- **Le Busard cendré (*Circus pygargus*) et le Busard Saint-Martin (*Circus cyaneus*)**

Au sein de ce cortège, on peut noter la présence de deux espèces de busards particulièrement menacés en Occitanie. Le Busard cendré est classé « En danger critique » (CR) sur la Liste rouge régionale (ex Midi-Pyrénées) et le Busard Saint-Martin est classé « En danger ». De plus, ces deux rapaces sont cités à l'annexe I de la directive européenne Oiseaux. Il s'agit donc d'espèces à forte valeur patrimoniale. Chez ces rapaces de taille moyenne (envergure de 95 à 120 centimètres), les mâles sont gris unis sur le dessus et blanc sur le dessous avec les rémiges primaires noires. La différence entre les 2 tient à la présence de barres alaires sombres (aussi visibles sur le dessus) et brunes (Figure 7). Les femelles sont très différentes des mâles : le dessus est brun avec la présence de barres alaires plus sombres plus ou moins marquées. La distinction entre les femelles des deux espèces est très délicate sur le terrain (Figure 8).

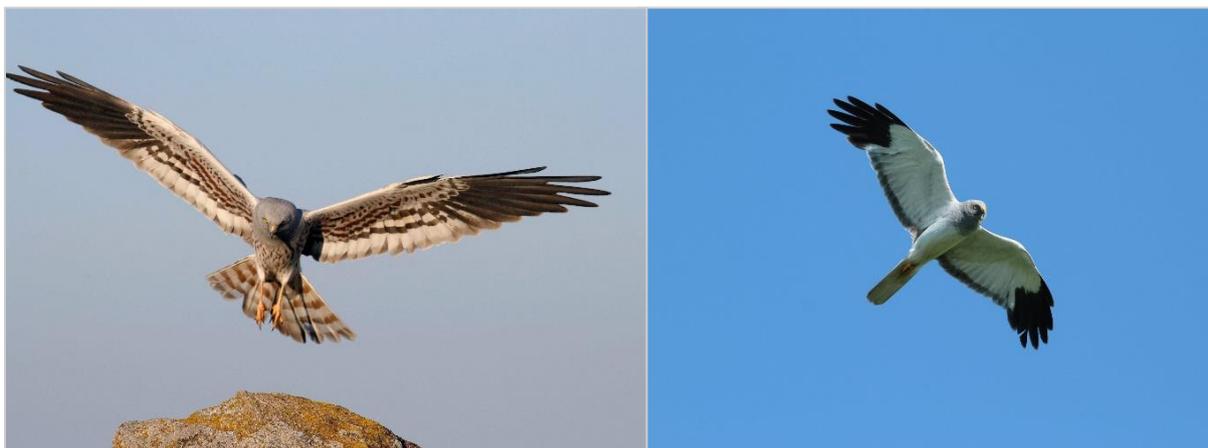


Figure 7 : Mâle de Busard cendré à gauche (C. Aussaguel, 2011) et de Busard Saint-Martin à droite (J.-M. Cugnasse, 2013).



Figure 8 : Femelle de Busard cendré à gauche (C. Aussaguel, 2013) et de Busard Saint-Martin à droite (C. Aussaguel, 2011).

Le Busard cendré niche au sol dans les landes, les friches agricoles ou dans les champs de culture de céréales ou de fourrage. Le Busard Saint-Martin est plus diversifié dans son choix de sites de nidification (également au sol) : il peut nicher dans les friches et les landes, les cultures de céréales et prairies fourragères, les parcelles forestières en régénération et les coupes forestières.

De 2001 à 2018, les effectifs nationaux de Busard cendré ont diminué de 27 % et ceux du Busard Saint-Martin ont chuté de 44%. Les menaces qui pèsent sur ces espèces sont principalement la destruction des nichées lors des travaux agricoles. L'utilisation de produits pesticides, notamment contre les campagnols (proie principale des busards), leur est aussi particulièrement néfaste : manque de ressources alimentaires, empoisonnement.

Lors des 10 dernières années, les 2 espèces de busard ont été observées sur l'intégralité de la commune. Des indices de nidification ont été relevés principalement dans la vallée du ruisseau de Marlac au sud-ouest de la commune et dans les champs au nord-est du bourg.

- **Le Pipit rousseline (*Anthus campestris*)**

Ce pipit est un passereau de couleur sable très légèrement strié sur le dos et beige plus clair uni sur le ventre. Un léger masque (sourcil et moustache) est présent sur la tête (Figure 9). Cette espèce insectivore fréquente les milieux chauds et secs, plus ou moins buissonnants comme les prairies sèches, les friches, les terres cultivées ou les plateaux semi-arides. La dynamique de population nationale de cette espèce est relativement bonne avec une hausse de 36% entre 2001 et 2019. La raison principale semble être le réchauffement climatique. Les principales menaces qui pèsent sur cette espèce sont la perte d'habitats dans les bastions historiques de par l'abandon des pâtures qui ont tendance à se refermer ou par leur transformation en cultures.



Figure 9 : Pipit rousseline (D. Alquier, 2007)

Dans la commune de **Técou**, le Pipit rousseline est nicheur probable dans la plaine de Banis et du Tenchou. Par ailleurs, plusieurs individus ont été notés sur la plaine agricole à l'ouest de la D964, à proximité du Bosc de la Fon.

- **L'Œdicnème criard (*Burhinus oedicnemus*)**

L'œdicnème est un des rares limicole (petit échassier) qui n'est pas inféodé aux milieux humides. Il est principalement présent sur les milieux secs comme les friches agricoles, les champs cultivés, les vignes ou les prairies sèches. Son plumage est brun clair strié de noir sur le dessus, avec deux barres alaires plus claires. Sur le dessous, le plumage est crème finement strié de noir (Figure 10). Il se reconnaît par ses gros yeux jaunes. De 2001 à 2019, les effectifs nationaux de cette espèce ont augmenté de 77%, probablement sous l'effet du réchauffement climatique.



Figure 10 : *Ædicnème criard* (J.-M..Cugnasse, 2019)

À Técou, l'*Ædicnème criard* a été recensé dans quasiment tous les secteurs favorables de la commune (zones agricoles et vignes), et sa reproduction a été avérée à proximité du lieu-dit « Durou ».

Le **cortège des espèces forestières** regroupe 19 espèces. Il s'agit principalement d'espèces vivant dans des milieux plus ou moins densément arborés, qu'il s'agisse de boisements de feuillus, de résineux ou de boisements mixtes. Certaines de ces espèces comme la Mésange à longue queue ou le Pouillot véloce ne sont pas strictement inféodées au boisement et peuvent fréquenter les haies arborées ou les parcs et jardins. A noter que certains rapaces, tels que le Circaète Jean-le-Blanc (non nicheur sur la commune) ou la Bondrée apivore, se reproduisent en milieu forestier mais chassent aussi en tout ou partie dans les milieux plus ouverts. Néanmoins il a été choisi de traiter ces espèces dans ce cortège.

Tableau 6 : Liste des espèces du cortège des milieux forestiers

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Protection nationale	Directive Oiseaux	Déterminent ZNIEFF	LR France	LR MP	Statut nidification	Enjeux
Autour des palombes	<i>Accipiter gentilis</i>	Article 3			LC	NT	certain	Modéré
Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>	Article 3	Annexe 1		LC	LC	possible	Modéré
Circaète Jean-le-Blanc	<i>Circaetus gallicus</i>	Article 3	Annexe 1	x	LC	VU	possible	
Coucou gris	<i>Cuculus canorus</i>	Article 3			LC	LC	possible	
Engoulevent d'Europe	<i>Caprimulgus europaeus</i>	Article 3	Annexe 1		LC	LC	probable	Modéré
Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>				LC	LC	probable	
Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i>	Article 3			LC	LC	probable	
Grive draine	<i>Turdus viscivorus</i>				LC	LC	possible	
Loriot d'Europe	<i>Oriolus oriolus</i>	Article 3			LC	LC	probable	
Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>	Article 3			LC	LC	certain	
Pic épeichette	<i>Dendrocopos minor</i>	Article 3			VU	LC	possible	Modéré
Pic mar	<i>Dendrocopos medius</i>	Article 3	Annexe 1	x	LC	LC	probable	Modéré
Pic noir	<i>Dryocopus martius</i>	Article 3	Annexe 1		LC	LC	possible	Modéré
Pigeon colombin	<i>Columba oenas</i>			x	LC	VU	possible	Modéré
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>				LC	LC	probable	
Pouillot de Bonelli	<i>Phylloscopus bonelli</i>	Article 3			LC	LC	probable	
Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>	Article 3			LC	LC	probable	
Roitelet à triple bandeau	<i>Regulus ignicapilla</i>	Article 3			LC	LC	probable	
Sittelle torchepot	<i>Sitta europaea</i>	Article 3			LC	LC	probable	

- **Le Pic épeichette (*Dendrocopos minor*), le Pic mar (*Dendrocopos medius*) et le Pic noir (*Dryocopus martius*).**

Espèces emblématiques des milieux forestiers, plusieurs espèces de Pic sont présentes dans la commune. Parmi elles, on retrouve 3 espèces patrimoniales : le **Pic épeichette**, le **Pic mar** et le **Pic noir**. Le Pic épeichette se reconnaît par sa petite taille (plus petit pic d'Europe), l'absence de coloration rouge-rose sous la queue et une calotte rouge pour le mâle et noire pour la femelle. Le Pic mar ressemble beaucoup au Pic épeiche, beaucoup plus commun. Il en diffère par la présence d'une coloration rouge pâle, presque rose, sous la queue, et par sa calotte entièrement rouge quel que soit l'âge et le sexe. Le Pic noir est le plus grand pic du monde. Il est entièrement noir avec une calotte rouge (Figure 11).

Compte tenu de sa taille et de celle de son bec, le **Pic épeichette** préfère les essences de bois plus souples, moins dures (peupliers, aulnes notamment). C'est pourquoi il fréquente les boisements de feuillus, souvent en ripisylve. **À Téco**, il a été recensé au niveau de la ripisylve du ruisseau de la Maurelle à proximité du lieu-dit « Banis » mais est potentiellement présent sur les autres secteurs favorables de la commune.



Figure 11 : Pic épeichette à gauche (A. Calvet, 2011), Pic mar au centre (B. Long, 2021) et Pic noir à droite (C. Aussaguel, 2007)

Le **Pic mar** est quant à lui, une espèce qui fréquente les boisements âgés de feuillus de plaine, principalement les chênaies. **À Téco**, il a principalement été recensé dans la forêt de Marlac, et plus sporadiquement dans les ripisylves, en particulier celle du ruisseau de la Maurelle. Enfin, le **Pic noir** est plus généraliste : il fréquente tous les types de boisements, feuillus comme conifères, de plaine comme de montagne, pourvu qu'ils comportent des arbres suffisamment gros pour qu'il puisse y creuser son nid. Historiquement liée aux grands massifs forestiers, l'espèce a étendu son aire de répartition et le type de milieux fréquentés ces dernières décennies. Elle est ainsi présente en plaine et peut nicher dans des boisements plus restreint voire des parcs arborés ou des haies d'alignement. Cela se confirme **à Téco**, où il est présent dans les boisements autour du lieu-dit « le Teintutier » au sud de la commune, à proximité du lieu-dit « le Nay » ou à l'est du bourg de Téco. Du fait d'un territoire important et de l'erratisme des jeunes oiseaux non nicheurs, le Pic noir semble moins localisé que les 2 autres espèces précédentes et il peut s'observer sur l'ensemble des milieux forestiers et arborés de la commune.

Ces 3 espèces sont sédentaires, donc même si les indices de reproduction recensés indiquent une nidification possible ou probable, il n'y a aucun doute sur la reproduction effective de ces espèces dans les boisements de Téco.

Les populations de Pic noir et de Pic mar sont actuellement en augmentation de respectivement 27,9 % et 52,8 % sur la période 2001-2019. Ces espèces sont actuellement en pleine expansion, notamment sous l'effet de la gestion forestière qui est favorable pour le Pic noir, et sous l'effet du réchauffement climatique, favorable au Pic mar. Sur la même période, le Pic épeichette connaît une diminution de ces effectifs de 31,1 % au niveau national.

- **L'Engoulevent d'Europe (*Caprimulgus europaeus*)**

Cet oiseau nocturne de taille moyenne possède un plumage cryptique, ce qui le fait ressembler à une branche lorsqu'il est immobile en journée (Figure 12). Il fréquente les bois clairs, les coupes forestières et les landes sèches où il niche au sol et chasse les insectes en vol au crépuscule et de nuit. C'est une espèce migratrice présente en France d'avril à septembre. Actuellement, les effectifs nationaux de cette espèce semblent être plutôt stables. La légère augmentation relevée entre 1989 et 2012 semble plus être le fruit d'une meilleure prospection que d'une augmentation réelle de la population française. Les menaces qui pèsent

sur cette espèce sont principalement la fermeture des milieux qu'elle fréquente (bois clairs et landes) ainsi que les collisions routières.

À **Técou**, l'Engoulevent d'Europe est nicheur probable, et a été recensé dans la lande forestière au niveau du lieu-dit « le Teinturier ».



Figure 12 : Engoulevent d'Europe (D. Alquier, 2014)

Le **cortège des espèces généralistes** comporte 20 espèces. Il s'agit d'espèces fréquentant une très large gamme d'habitats, aussi bien anthropisés que naturels, forestiers qu'agricoles, secs qu'humides. Ce sont en règle générale des espèces très courantes comme la Fauvette à tête noire, le Merle noir, la Mésange bleue ou le Rougegorge familier. Bien que la majorité des espèces soient courantes, on peut noter que 3 d'entre elles sont menacées au niveau national : le Chardonneret élégant, le Serin cini et le Verdier d'Europe.

Tableau 7 : Liste des espèces du cortège des espèces généralistes

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Protection nationale	Directive Oiseaux	Déterminent ZNIEFF	LR France	LR MP	Statut nidification	Enjeux
Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>	Article 3			LC	LC	possible	
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	Article 3			VU	LC	probable	Modéré
Chouette hulotte	<i>Strix aluco</i>	Article 3			LC	LC	probable	
Cornelle noire	<i>Corvus corone</i>				LC	LC	certain	
Épervier d'Europe	<i>Accipiter nisus</i>	Articles 3 + 6			LC	LC	possible	
Étourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>				LC	LC	certain	
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	Article 3			LC	LC	probable	
Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i>				LC	LC	probable	
Merle noir	<i>Turdus merula</i>				LC	LC	certain	
Mésange bleue	<i>Cyanistes caeruleus</i>	Article 3			LC	LC	probable	
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	Article 3			LC	LC	certain	
Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>	Article 3			LC	LC	certain	
Pic vert	<i>Picus viridis</i>	Article 3			LC	LC	probable	
Pie bavarde	<i>Pica pica</i>				LC	LC	certain	
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	Article 3			LC	LC	probable	
Rosignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i>	Article 3			LC	LC	probable	
Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>	Article 3			LC	LC	probable	
Serin cini	<i>Serinus serinus</i>	Article 3			VU	LC	probable	Modéré
Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	Article 3			LC	LC	probable	
Verdier d'Europe	<i>Carduelis chloris</i>	Article 3			VU	LC	probable	Modéré

- **Le Chardonneret élégant (*Carduelis carduelis*), le Serin cini (*Serinus serinus*) et le Verdier d'Europe (*Carduelis chloris*)**

Le Chardonneret élégant peut s'identifier par une teinte générale brun-beige, des ailes noires avec une bande alaire jaune et par la présence d'une tache rouge plus ou moins étendue sur la face. Le Serin cini est le plus petit des 3, avec un plumage à dominante jaune vif sur la tête, blanc fortement strié de noir sur le dessous et gris jaunâtre rayé de noir sur le dessus. Le Verdier d'Europe est le plus grand, avec un plumage avec des plages grises unies et jaune-verdâtre unies (Figure 13).



Figure 13 : Chardonneret élégant à gauche, Serin cini au centre et Verdier d'Europe à droite (C. Aussaguel)

Ces 3 espèces de petits passereaux granivores de la famille de fringilles nichent principalement dans les milieux ouverts arborés. Ils nichent dans les arbres (ou grands arbustes), et cherchent les graines au sol, dans les arbres, les buissons et les parcelles cultivées et herbacées.

Entre 2001 et 2018, le Chardonneret élégant, le Serin cini et le Verdier d'Europe ont vu leurs effectifs nationaux chuter de respectivement 35 %, 41 % et 51 %. Les causes identifiées de ce déclin sont liées à la diminution des ressources alimentaires : le broyage de jachères en hiver, la destruction des « mauvaises herbes », la diminution des espaces herbeux naturels ou la banalisation de la flore sont autant de facteurs limitants pour ces espèces de passereaux granivores. De plus, dans le cas du Chardonneret, le piégeage illégal est un autre facteur aggravant.

Après ces 3 grands cortèges, on retrouve les cortèges des oiseaux de milieux bâtis et les oiseaux de milieux humides. Ils représentent 18 % des espèces potentiellement nicheuses à Técoü.

Le **cortège des espèces des milieux bâtis** compte 9 espèces. Il s'agit d'espèces qui se sont adaptées au mode de vie humain sédentaire, et qui utilisent les anfractuosités des bâtiments ou les bâtiments ouverts pour nicher. Bien que la plupart des espèces semble commune, un certain nombre est menacé à l'échelle nationale, voire même régionale. C'est notamment le cas de l'Hirondelle de fenêtre ou de l'Hirondelle rustique.

Tableau 8 : Liste des espèces du cortège des milieux bâtis

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Protection nationale	Directive Oiseaux	Déterminent ZNIEFF	LR France	LR MP	Statut nidification	Enjeux
Choucas des tours	<i>Corvus monedula</i>	Article 3			LC	LC	possible	
Effraie des clochers	<i>Tyto alba</i>	Article 3			LC	VU	certain	Fort
Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbicum</i>	Article 3			NT	VU	certain	Fort
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	Article 3			NT	EN	certain	Fort
Martinet noir	<i>Apus apus</i>	Article 3		x	NT	LC	possible	
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	Article 3			LC	LC	certain	
Pigeon biset domestique	<i>Columba livia f. domestica</i>				DD		possible	
Rougequeue noir	<i>Phoenicurus ochruros</i>	Article 3			LC	LC	certain	
Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i>				LC	LC	certain	

- **L'Hirondelle de fenêtre (*Delichon urbicum*) et l'Hirondelle rustique (*Hirundo rustica*)**

Ces deux espèces sont des insectivores strictes, et par conséquent migratrices. L'Hirondelle de fenêtre se caractérise par son plumage noir avec le croupion blanc sur le dessus, et entièrement blanc sur le dessous de son corps. Sa queue est courte et fourchue (Figure 14). L'Hirondelle rustique a le plumage du dessus entièrement noir, et le dessus du corps blanc jusqu'à la gorge. La gorge est noire, la tête est noire avec une large tâche rouge sur la face. La queue est longue et fourchue, avec 2 longs filets (Figure 15).

Ces 2 espèces nichent au niveau des bâtiments : l'Hirondelle de fenêtre construit son nid sur l'extérieur des bâtiments, au niveau des avancées de toits, les corniches ou les embrasures de fenêtres. Il s'agit donc de l'espèce la plus urbaine. L'Hirondelle rustique niche à l'intérieur des bâtiments ouverts comme les granges, les étables, les stabulations. Elle se rencontre donc plus en milieu rural.

Entre 2001 et 2019, ces 2 espèces subissent une diminution de leurs effectifs au niveau national : -25,2 % pour l'Hirondelle rustique et -23,3 % l'Hirondelle de fenêtre. La première cause de ces diminutions est l'utilisation de pesticides qui réduisent massivement leurs ressources alimentaires, voire les empoisonnent directement. Enfin la perte d'habitats liée soit à la fermeture des bâtiments agricoles ou la destruction des nids sur les façades et les fenêtres ne peut que leur être défavorable.



Figure 14 : Hirondelle de fenêtre en vol et au nid (J.M. Cugnasse)



Figure 15 : Hirondelle rustique (C. Aussaguel, 2010)

À **Técou**, l’Hirondelle de fenêtre a été recensée nicheuse certaine au lieu-dit « Pagésou ». Malgré les recherches, elle semble absente du bourg. L’Hirondelle rustique est quant à elle nicheuse dans presque toute la commune, du bourg en passant par les petits hameaux jusqu’aux fermes isolées.

Le **cortège des espèces de milieux humides** compte 6 espèces. Il s’agit d’espèces pour lesquelles le milieu humide est nécessaire à leur cycle de vie, si bien qu’elles nichent à proximité d’un plan d’eau ou d’un cours d’eau. La plupart des espèces de ce cortège sont communes, toutefois on peut noter la présence de 3 espèces menacées en période de nidification : la Foulque macroule, le Grèbe huppé et le Martin-pêcheur d’Europe.

Tableau 9 : Liste des espèces du cortège des milieux humides

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Protection nationale	Directive Oiseaux	Déterminant ZNIEFF	LR France	LR MP	Statut nidification	Enjeux
Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>				LC	LC	probable	
Foulque macroule	<i>Fulica atra</i>				LC	VU	possible	Modéré
Gallinule poule-d'eau	<i>Gallinula chloropus</i>				LC	LC	certain	
Grèbe castagneux	<i>Tachybaptus ruficollis</i>	Article 3		x	LC	LC	possible	
Grèbe huppé	<i>Podiceps cristatus</i>	Article 3			LC	NT	probable	Modéré
Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>	Article 3	Annexe 1		VU	LC	possible	Modéré

- **Le Martin-pêcheur d’Europe (*Alcedo atthis*)**

Cet oiseau typique des cours d’eau et des grands plans d’eau s’observe le plus souvent perché à l’affût sur une branche d’une berge, ou lorsqu’il se déplace de son vol rapide au ras de l’eau. Inconfondable de par son plumage particulièrement voyant bleu-turquoise sur le dessus et orange sur le dessous et sa silhouette au long bec fort (Figure 16). Il se nourrit de petits poissons ou de têtards, voire de gros insectes aquatiques comme le dytique ou les larves de libellules. Entre de 2001 et de 2019 les effectifs du Martin-pêcheur semblent relativement stables (hausse de 3%). Cela masque néanmoins de très fortes variations interannuelles, liées principalement aux conditions climatiques. Ainsi, un hiver très rigoureux va avoir un impact négatif très important sur les individus hivernants et une crue tardive risque de noyer une grande partie des nichées. Mais ces baisses sont compensées par les bonnes années de reproduction, le Martin-pêcheur d’Europe pouvant conduire jusqu’à 3 nichées de 4 jeunes par an. En dehors des conditions climatiques, la principale menace qui pèse sur cette espèce concerne la pollution des cours d’eau ou des plans d’eau qu’elle fréquente, entraînant une diminution de sa ressource alimentaire.

Dans la commune de **Técou**, le Martin-pêcheur d’Europe a été recensé au niveau de la plupart des cours d’eau et des étangs en période de nidification. La reproduction est jugée possible mais n’a pas été prouvée avec certitude. Toutefois, le Martin-pêcheur est un oiseau sédentaire. Il est donc plus que probable que cette espèce se reproduise à Técou.



Figure 16 : Martin-pêcheur d'Europe mâle (C. Aussaguel, 2008)

- **Analyse, enjeux et menaces**

La commune possède **une avifaune plutôt diversifiée** pour un milieu majoritairement de plaine agricole, avec 144 espèces d'oiseaux. Cela représente un peu moins de la moitié du nombre total d'espèces recensées dans le Tarn, qui s'élève à environ 310 espèces (LPO Tarn). Ce chiffre est d'autant plus remarquable que les milieux présents dans la commune sont relativement homogènes : plaines agricoles, boisements, petits cours d'eau et lacs collinaires et enfin le bourg et les petits hameaux.

La richesse spécifique du cortège des **milieux agricoles** montre que ces milieux et leur exploitation sont plutôt diversifiés à Téco. Ainsi, on retrouve des espèces de passereaux des milieux prairiaux favorisés par l'élevage (la Pie-grièche écorcheur), des espèces préférant les champs cultivés ou les vignes (le Bruant proyer, la Linotte mélodieuse ou l'Œdicnème criard), des rapaces diurnes (le Busard cendré, le Busard Saint-Martin ou l'Élanion blanc), des rapaces nocturnes (la Chevêche d'Athéna ou le Petit-duc scops), des espèces inféodées aux haies arborées (le Torcol fourmilier) ou buissonnantes (la Fauvette grisette, la Pie-grièche écorcheur) et même une espèce qu'on peut affilier aux espèces méditerranéennes (le Pipit rousseline). Toutes ces oiseaux sont protégés au niveau nationale, et ont un statut de conservation préoccupant voire défavorable pour certains. L'enjeu avifaune prioritaire dans la commune est donc de maintenir cette diversité dans les milieux agricoles.

Entre les milieux agricoles, on retrouve de nombreux **boisements** de feuillus plus ou moins denses. Bien qu'il ne soit pas aussi diversifié que le cortège des oiseaux agricoles, on peut noter la présence de 5 espèces de pics, dont 3 sont spécialisés dans les milieux forestiers (Pic

mar, Pic noir et pic épeichette), et dont les besoins écologiques diffèrent en termes d'essences d'arbres. Cela montre le relatif bon état écologique des boisements de la commune avec des boisements plus ou moins âgés. Plusieurs rapaces dont le très discret Autour des palombes sont aussi présents. Celui-ci chasse principalement en forêt, mais peut aussi à l'occasion chasser en milieux plus ouverts, comme cela doit être le cas sur le secteur compte-tenu de la structure du paysage. L'alternance de ces deux milieux à Técou ne peut donc que lui être favorable, ainsi qu'aux autres rapaces.

Malgré la présence de nombreux points d'eau (au moins 8 étangs collinaires), **les espèces de milieux humides** ne sont pas particulièrement présentes, et seules les espèces les plus généralistes de ce cortège nichent dans la commune. Le côté très artificiel de ces lacs, sans végétation adaptée sur les pourtours ou dans le fond, ne permet pas aux différentes espèces de nicher ou de trouver de la nourriture. De plus, un certain nombre de ces lacs sont pêchés, ce qui entraîne un dérangement pour les oiseaux qui voudraient éventuellement nicher. Pour favoriser ces espèces, plusieurs aménagements peuvent être envisagés soit pour améliorer leur quiétude, soit pour améliorer les ressources alimentaires disponibles.

Au niveau du bourg et des hameaux, la majeure partie des espèces nicheuses en milieux bâtis est présente, dont l'Éffraie des clochers, la Chevêche d'Athéna et les 2 espèces d'hirondelles. Il est néanmoins surprenant qu'aucune colonie d'Hirondelle de fenêtre n'ait été retrouvée dans le bourg même de la commune. Il en va de même pour le Martinet noir très peu présent en dehors d'oiseaux en chasse venus des environs plus ou moins éloignés. Ce constat reflète probablement le déclin global que connaissent ces espèces depuis une vingtaine d'années. L'installation de nichoirs dédiés pourrait permettre à certaines de ces espèces de se maintenir sur la commune (chouettes) voire à une petite population de se fixer sur le bourg (hirondelles ou martinets).

Sur les 144 espèces recensées dans la commune depuis 2010, **60 n'y nichent pas**. Ces espèces se divisent en plusieurs groupes : les espèces en chasse ou en recherche de nourriture, les espèces migratrices et hivernantes ainsi que les espèces occasionnelles.

Les premières concernent des espèces se reproduisant dans les environs plus ou moins proches de la commune et qui survolent ou fréquentent plus ou moins régulièrement celle-ci lors de leurs déplacements en période de nidification. C'est le cas de certains rapaces tels que l'Aigle botté et le Circaète Jean-le-Blanc, non connus nicheurs à Técou, où les sites favorables à leur nidification sont limités. Des oiseaux se reproduisant à plusieurs kilomètres de la commune peuvent ainsi venir chasser sur son territoire. Il en va de même pour le Héron cendré.

Les **espèces migratrices et hivernantes** regroupent les espèces vues à Técou en période de migration pré-nuptiale et post-nuptiale (Pouillot fitis, Fauvette des jardins, Pie-grièche à tête rousse, Grue cendrée...) et celles qui sont vues pendant la période hivernale (Grives mauvis et litorne, Vanneau huppé, Pipit farlouse, Pinson du Nord...). Leur présence à ces périodes est bien dépendante d'éléments paysagers présents dans la commune et leur offrant des

conditions favorables pour se reposer et s'alimenter (haies et buissons à baies, zones humides, friches herbacées, parcelles agricoles notamment).

Les **espèces occasionnelles** regroupent d'une part les espèces erratiques et d'autres parts des espèces qui se perdent durant leur migration. Parmi les espèces erratiques vues dans la commune, on peut citer le Hibou des marais (observé pour la 1^{ère} fois sur la commune en 2023) ou le Rollier d'Europe. Le Hibou des marais est une espèce nordique relativement sédentaire dans la moitié nord de la France. Toutefois, si les conditions de vie se dégradent sur son territoire (en particulier si les petits rongeurs dont il se nourrit se raréfient), il peut entamer une phase d'erratisme. Il reste d'apparition très rare dans notre département.

Le Rollier est plus fréquent en fin d'été. Une phase d'erratisme précède la migration post-nuptiale et concerne surtout des jeunes oiseaux nés sur le bassin méditerranéen (Languedoc notamment) qui se dispersent plus ou moins loin de leur site d'origine avant le départ vers leurs quartiers d'hiver africains.

Il arrive également que chez les espèces migratrices certains individus se perdent loin de leurs secteurs habituels de passage ou de destination. Cela peut être dû à des conditions météorologiques défavorables, à l'inexpérience des oiseaux entamant ce voyage pour la première fois ou à d'autres causes pas forcément identifiées. À Técou, on peut citer le Coucou geai ou l'Ibis falcinelle. Pour l'ensemble de ces espèces occasionnelles, leur présence à Técou relève principalement du hasard, et éventuellement de la présence des lacs collinaires ou des zones agricoles ouvertes pouvant attirer ces individus. Ces espèces ne nécessitent donc pas d'aménagement particulier dans la commune, d'autant que certaines ont juste été vues une fois.

Au final, les **principales menaces** qui pèsent sur les oiseaux sur la commune sont :

- Destruction et fragmentation des habitats : banalisation et appauvrissement des milieux par l'agriculture intensive, l'artificialisation des sols et l'urbanisation (arrachage des haies, mise en culture des prairies naturelles et des friches, comblement des mares et des zones humides, recalibrage et comblement des fossés ...), fermeture des milieux ouverts herbacés (conséquence de la déprise pastorale), pollution (empoisonnement direct, baisse de la fertilité, disparition des sources de nourritures tels que les insectes ou certaines plantes...).
- Destruction volontaire ou involontaire : mortalité routière, empoisonnement direct ou indirect (ingestion de rongeurs ou de graines empoisonnés), fauche...
- Destruction par les animaux domestiques, principalement les chats.

1.3.2. Les reptiles

Depuis 2012, **30 données de reptiles** ont été renseignées, pour une diversité de **7 espèces**. Au total, 3 d'entre elles sont patrimoniales et 3 sont à surveiller.

Le statut patrimonial d'une espèce dépend des statuts de conservation dans les listes rouges nationales et régionales, et de l'inscription à l'annexe II ou à l'annexe IV de la directive 92/43/CE du Conseil du 21 mai 1992 concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et la flore sauvage (dite directive « habitats – faune – flore » ou directive « habitat ») sont considérées comme patrimoniales.

Tableau 10 : Liste des espèces de reptiles recensées à Técou

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Protection nationale	Directive Habitat	Déterminant ZNIEFF	LR France	LR MP
Coronelle girondine	<i>Coronella girondica</i>	Article 3		x	LC	NT
Couleuvre helvétique	<i>Natrix helvetica</i>	Article 2			LC	LC
Couleuvre verte et jaune	<i>Hierophis viridiflavus</i>	Article 2	Annexe IV		LC	LC
Couleuvre vipérine	<i>Natrix maura</i>	Article 2			NT	LC
Lézard à deux raies	<i>Lacerta bilineata</i>	Article 2	Annexe IV		LC	NT
Lézard des murailles	<i>Podarcis muralis</i>	Article 2	Annexe IV		LC	LC
Orvet fragile	<i>Anguis fragilis</i>	Article 2		x	LC	NT

• Les espèces recensées

• La Coronelle girondine (*Coronella girondica*)

Petite couleuvre de 60 à 80 centimètres de longueur, cette espèce est généralement gris-brun avec des tâches plus sombre sur le dos. Au niveau de la tête, un sourcil qui va de la commissure de la gueule jusqu'à l'œil est présent, ainsi qu'une tâche en forme de croissant qui relie les 2 yeux (Figure 17). Cette couleuvre est présente dans tout le sud de la France. Elle fréquente les milieux chauds, secs et relativement ouverts. Du fait de son classement « quasi-menacé » (NT) sur la Liste rouge des amphibiens et des reptiles de Midi-Pyrénées (2015), la Coronelle girondine est considérée comme à surveiller.



Figure 17 : Coronelle girondine (J.M. Cugnasse, 2019)

À **Técou**, 1 individu a été observé en 2015 au lieu-dit « le Teinturier ». Cette espèce est particulièrement discrète, et peut adopter des mœurs nocturnes lors de périodes de fortes chaleurs, ce qui peut expliquer qu'elle n'ait pas été observée lors des inventaires de 2022 (année avec de nombreuses périodes de canicule) et qu'une seule donnée ait été renseignée dans la base de données depuis sa création.

- **La Couleuvre helvétique (*Natrix helvetica*)**

Anciennement Couleuvre à collier, ce serpent de taille moyenne (entre 70 et 100 centimètres de long en général) possède une coloration grise à marron sur le corps avec des taches noires sur le dos et les flancs. Un double collier noir et blanc est présent à l'arrière de sa tête. La tête est de même couleur que le corps, avec des barres noires entre les écailles labiales (Figure 18). Cette espèce est présente dans quasiment toute la France sauf dans les Pyrénées-Orientales. Comme toutes les espèces du genre *Natrix*, elle fréquente principalement les milieux humides (mares, lacs, cours d'eau...) et leurs abords. Elle peut toutefois se rencontrer au niveau des lisières et des clairières, des landes, des haies ou des voies de chemins de fer.



Figure 18 : Couleuvre helvétique (D. Alquier, 2016)

À **Técou**, la Couleuvre helvétique a été observée à 3 reprises lors des 2 dernières années. Les données sont réparties autour du lieu-dit « le Teinturier » et dans la ripisylve du ruisseau de la Bastide. La Couleuvre helvétique n'est pas citée dans la directive européenne Habitat – Faune – Flore, et son statut de conservation est « préoccupation mineure » (LC) sur les Listes rouges nationale et régionale. Elle n'est donc pas considérée comme patrimoniale.

- **La Couleuvre verte et jaune (*Hierophis viridiflavus*)**

Ce serpent pouvant atteindre 1 mètre 70 de longueur, est le plus grand serpent présent dans le Tarn. Son corps est sombre, finement tacheté de clair chez les adultes (Figure 19), et gris clair chez les juvéniles. La coloration de la tête est sensiblement la même que le corps chez les adultes. Chez les juvéniles, la tête est sombre avec des rayures plus marquées et plus épaisses que chez l'adulte. Cette espèce est présente sur les 2/3 sud du pays. Elle très ubiquiste, c'est-à-dire qu'elle occupe une large gamme d'habitats. Elle fréquente généralement les milieux secs, broussailleux ou rocheux, mais elle peut aussi être aperçue en milieux humides. Elle peut aussi être présente en contexte urbain.



Figure 19 : Combat de mâles de Couleuvre verte et jaune (J.M. Cugnasse, 2015)

À Técou, ce côté généraliste est bien présent : la Couleuvre verte et jaune est le reptile le plus contacté avec 9 données renseignées depuis 2020. Elle est présente un peu partout dans la commune, aussi bien en contexte ouvert proche des habitations qu'à côté de plan d'eau. Du fait de sa présence à l'annexe IV de la directive Habitat – Faune – Flore, la Couleuvre verte et jaune est considérée comme une espèce patrimoniale ; statut à relativiser cependant car il s'agit du serpent le plus commun dans le département et en ex-Midi-Pyrénées.

- **La Couleuvre vipérine (*Natrix maura*)**

Cette petite couleuvre mesurant de 60 à 80 centimètres de long présente une livrée particulièrement variable suivant les individus : de brun-marron à verdâtre, clair à sombre, avec des tâches sombres plus ou moins étendues (Figure 20). Elle peut être facilement confondu avec une vipère (d'où son nom), mais s'en distingue notamment par sa pupille ronde (et non verticale, comme les chats pour les vipères). Elle est présente sur les 2/3 sud du pays.

La couleuvre vipérine est le serpent le plus inféodé aux milieux aquatiques. Elle est présente dans les marais, les étangs, les lacs, les ruisseaux, les torrents, les fleuves...



Figure 20 : Juvénile de Couleuvre vipérine (G. Fauvel, 2012)

Dans la commune de **Técou**, les 3 observations ont été faites dans une zone humide, autour de l'étang de Bezes et au niveau du ruisseau de Marssac. Du fait de son classement « quasi-menacé » (NT) sur la Liste rouge des espèces menacées en France (2015), la Couleuvre vipérine est considérée comme à surveiller.

- **Le Lézard à deux raies (*Lacerta bilineata*)**

Anciennement appelé Lézard vert occidental, ce grand lézard peut mesurer jusqu'à 40 centimètres, queue incluse. Sa coloration est généralement verte, presque sombre pour les individus âgés à vert vif dans certains cas (Figure 21). Il doit son nom à la présence de 2 raies claires sur les flancs lorsqu'il est au stade juvénile. Ces raies se dissipent à l'âge adulte. En période nuptiale, la gorge du mâle prend une teinte bleue-turquoise. C'est un des reptiles les plus courant de France. Il est présent dans une grande variété de milieux avec une végétation basse dense qui lui permet de trouver un abri rapidement (haies, lisières, landes, talus, murets).

Le Lézard à deux raies a été recensé pour la première fois à **Técou** lors des inventaires pour l'ABC. À cette occasion, 6 données ont été renseignées au niveau de la ripisylve du ruisseau de Marlac, au niveau d'une lisière et au lieu-dit « Garrigues ». Du fait de sa présence à l'annexe IV de la directive Habitat – Faune – Flore et de son classement « quasi-menacé » (NT) sur la Liste rouge des amphibiens et des reptiles de Midi-Pyrénées (2015), le Lézard à deux raies est considéré comme une espèce patrimoniale.



Figure 21 : Couple de Lézards à deux raies (mâle en bas, femelle en haut) (J.M. Cugnasse, 2010)

- **Le Lézard des murailles (*Podarcis muralis*)**

Ce reptile est le plus abondant du Tarn, et plus généralement de France. Il s'agit d'un petit lézard d'environ 15 centimètres de long (de la tête au bout de la queue), avec une coloration grise, marron voire beige (Figure 22). En période nuptiale, le ventre des mâles prend une coloration rouge orangé vive. Il s'agit d'une espèce très généraliste, qui fréquente aussi bien les milieux urbains que les milieux naturels. Il a juste besoin d'abris où se réfugier : rochers, écorces de bois, murets, bâtiment... Du fait de sa présence à l'annexe IV de la directive Habitat – Faune – Flore, le Lézard des murailles est considéré comme une espèce patrimoniale. Ce statut est à relativiser quelque peu, s'agissant d'une espèce largement répandue et commune au niveau national et figurant en catégorie « Préoccupation mineure » (non menacé) les listes rouges nationales ou régionales des espèces menacées.

Dans la commune de **Técou**, 4 données ont été renseignées depuis 2010. Elles sont localisées au hameau « le Nay », autour d'un étang et au niveau de plusieurs lisières. Paradoxalement, c'est son abondance qui peut expliquer le nombre de données assez réduit pour cette espèce. En effet, ce lézard faisant partie de la biodiversité « ordinaire », un certain nombre de naturalistes ne font pas attention à cette espèce ou ne font pas remonter de données.



Figure 22 : Lézard des muraille (G. Fauvel, 2012)

- **L'Orvet fragile (*Anguis fragilis*)**

L'orvet est un lézard sans pattes pouvant atteindre 50 centimètres de long. Toutefois, comme son nom l'indique, la queue est extrêmement fragile, ce qui peut réduire la taille des individus observés. Les mâles ont une couleur unie grise à brune (Figure 23). Les femelles ont les flancs plus sombres que le dessus avec une ligne dorsale plus sombre. Il s'agit d'une espèce discrète, plus active à l'aube et au crépuscule, ce qui ne facilite pas sa détection. C'est une espèce principalement forestière, mais qui peut aussi fréquenter les milieux avec un couvert végétal dense et humide comme les haies, les marais ou les jardins.



Figure 23 : Orvet fragile mâle (G. Fauvel, 2012)

Depuis 2010, 1 donnée a été renseignée sur la base de données à **Técou**. Elle est localisée au lieu-dit « Baratou ». Du fait de son classement « quasi-menacé » (NT) sur la Liste rouge des amphibiens et des reptiles de Midi-Pyrénées (2015), l'Orvet fragile est considéré comme une espèce à surveiller. Si ce reptile est largement répandu et relativement commun dans les secteurs montagneux et forestiers du département (Monts de Lacaune et Montagne noire surtout), il est nettement plus localisé en zone de plaine où les milieux favorables sont plus rares. Sa présence à Técou est ainsi à souligner et témoigne du maintien de surfaces boisées encore fonctionnelles (sud-ouest de la commune surtout), élément important en contexte d'agrosystème plutôt intensif des plaines et coteaux du Tarn.

- **Analyse, enjeux et menaces**

Avec 7 espèces de reptiles différentes présentes en son sein, la diversité communale des reptiles est moyenne à Técou avec la moitié des espèces présentes dans le Tarn. On y retrouve majoritairement des espèces généralistes comme la Couleuvre verte et jaune ou les Lézards à deux raies et Lézards des murailles. En dehors de ces espèces généralistes, des espèces de milieux humides (les Natricidés) ou de milieux forestiers (Orvet fragile) sont aussi présentes, ce qui était attendu au vu de l'importance de ces milieux à Técou. Si aucune espèce strictement inféodée aux milieux agricoles n'est présente dans la commune malgré la prédominance de ces milieux, c'est parce qu'il n'existe pas d'espèce inféodée à ces milieux. Les reptiles qui y sont présents sont soit des espèces généralistes soit des espèces affiliées à d'autres milieux mais faisant preuve d'une certaine plasticité écologique comme la Couleuvre à collier. Enfin une espèce du cortège des milieux secs est présente : la Coronelle girondine, dans les landes forestières au sud-ouest de la commune.

Parmi les espèces non contactées mais très probablement présentes, on peut citer la Couleuvre d'Esculape, une espèce forestière assez répandue dans le Tarn, voire la Vipère aspic, espèce assez généraliste. Cette dernière a cependant beaucoup décliné en zones de plaines dans notre région et a quasiment disparue de nombreux secteurs. Espèce des milieux embroussaillés et des lisières, la Vipère aspic souffre de l'intensification des pratiques agricoles entraînant la suppression ou la raréfaction du bocage.

L'inventaire des reptiles est particulièrement difficile en raison du caractère extrêmement farouche de ces espèces, qui ont tendance à fuir au moindre mouvement. De plus, les périodes de canicules comme celles subies en 2022 forcent les reptiles à rester cachés la majorité de la journée et à n'être actifs qu'à l'aube et au crépuscule. Dans le cas de la Coronelle girondine et de l'Orvet fragile, ils décalent leur période d'activité et deviennent nocturnes. Tout cela explique le peu de données recensées dans la commune, que ce soit lors de l'ABC ou depuis 2012 (15 données en 2022 sur les 30 données au total).

La mise en place d'inventaires spécifiques à l'aide de plaques-abris permettrait d'améliorer les connaissances sur les reptiles de la commune. Cette technique n'a pas été utilisée lors de l'ABC car nécessitant des moyens humains non disponibles (passages et contrôles fréquents) et une mise en œuvre sur plusieurs années. Ces plaques qui attirent les reptiles en leur

permettant de thermoréguler à l'abris de prédateurs doivent en effet généralement être installées depuis plusieurs mois au minimum avant d'être réellement efficaces (= utilisées par les animaux).

Les **principales menaces** qui pèsent sur les reptiles sont :

- Destruction et fragmentation des habitats : banalisation et appauvrissement des milieux par l'agriculture intensive, l'artificialisation des sols et l'urbanisation (arrachage des haies, comblement des mares et des zones humides, recalibrage et comblement des fossés, mise en culture des prairies naturelles et des friches...), fermeture des milieux ouverts herbacés (conséquence de la déprise pastorale), pollution...
- Destruction volontaire ou involontaire : reptiles tués par méconnaissance, mortalité routière, empoisonnement indirect par ingestion de rongeurs empoisonnés, fauche...
- Destruction par les animaux domestiques, principalement les chats.
- Prélèvement d'individus : problème de la terrariophilie.
- Présence d'espèces exotiques relâchées dans la nature (écrevisses américaines, Tortue de Floride...) et entrant en concurrence avec les espèces autochtones, ou qui les prédatent ou qui dégradent les habitats aquatiques (écrevisses, Jussie).

1.3.3. Les amphibiens

Depuis 2012, **68 données d'amphibiens** ont été renseignées, pour une diversité de **8 espèces**. Au total, 3 d'entre elles sont patrimoniales.

Le statut patrimonial d'une espèce dépend des statuts de conservation dans les listes rouges nationales et régionales, et de l'inscription à l'annexe II ou à l'annexe IV de la directive 92/43/CE du Conseil du 21 mai 1992 concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et la flore sauvage (dite directive « habitats – faune – flore » ou directive « habitat ») sont considérées comme patrimoniales.

Tableau 11 : Listes des espèces d'amphibiens recensées à Técou

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Protection nationale	Directive Habitat	Déterminant ZNIEFF	LR France	LR MP
Crapaud épineux	<i>Bufo spinosus</i>	Article 3			LC	LC
Grenouille agile	<i>Rana dalmatina</i>	Article 2	Annexe IV		LC	LC
Grenouille rieuse	<i>Pelophylax ridibundus</i>	Article 3			LC	Na
Péloïdote ponctué	<i>Pelodytes punctatus</i>	Article 2			LC	LC
Rainette méridionale	<i>Hyla meridionalis</i>	Article 2	Annexe IV		LC	LC
Salamandre tachetée	<i>Salamandra salamandra</i>	Article 3			LC	LC
Triton marbré	<i>Triturus marmoratus</i>	Article 2	Annexe IV	x	NT	VU
Triton palmé	<i>Lissotriton helveticus</i>	Article 3			LC	LC

• Les espèces patrimoniales

• **La Grenouille agile (*Rana dalmatina*)**

Cette grenouille brune aux longues jambes et au museau « pointu » (Figure 24) peut mesurer jusqu'à 8 cm de long. Elle fréquente les milieux forestiers ainsi que les prairies en bord de boisement. La ponte de la Grenouille agile est très reconnaissable : la femelle pond un amas pouvant aller jusqu'à 1800 œufs dans une mare qu'elle fixe à une tige ou un brin d'herbe.

Dans notre région, c'est une plutôt une espèce de basses et moyennes altitudes contrairement à sa cousine la Grenouille rousse (*Rana temporaria*) qui n'est présente qu'en montagne.

À Técou, la Grenouille agile a été contactée à 7 reprises, notamment du côté du ruisseau de Marssac, du ruisseau de Marlac et du ruisseau de la Maurelle.



Figure 24 : Grenouille agile (G. Fauvel, 2013)

- **La Rainette méridionale (*Hyla meridionale*)**

Généralement de couleur vert vif, même s'il existe des individus plus ternes (Figure 25) voire des individus bleus. Elle est légèrement plus grande que les autres rainettes françaises (jusqu'à 6,5 cm), mais diffère principalement par la bande brune qui part de l'œil. Chez cette espèce, cette bande va jusqu'à l'épaule, et ne se prolonge pas sur les flancs. Il s'agit d'une espèce de plaine, qui se reproduit dans un grande gamme d'habitats aquatiques. Elle peut pondre dans une mare, un fossé, un pré inondé, un marais.



Figure 25 : Rainette méridionale forme claire (G. Fauvel, 2020)

À Técoü, 7 observations ont été renseignées dans la base de données. La Rainette méridionale a été contactée au lieu-dit « le Teinturier », au niveau du ruisseau de la Maurelle et au hameau « le Nay ».

- **Le Triton marbré (*Triturus marmoratus*)**

Il s'agit du plus grand triton de France, sa taille pouvant atteindre jusqu'à 17 cm. Outre sa grande taille, il se démarque par la coloration verte marbrée de noir de son dos (Figure 26). La face ventrale est noire finement ponctuée de blanc. En phase aquatique, le mâle arbore une crête légèrement ondulé rayée de blanc et noir. La femelle a une ligne orange sur le dos. Ce triton est principalement inféodé aux mares, qu'elles soient forestières ou bocagères.



Figure 26 : Triton marbré mâle (S. Albinet, 2015)

À Técoü, 4 femelles ont été observées ensemble dans le boisement à l'est du ruisseau de Marlac.

- **Analyse de l'ADN environnemental de la mare du ruisseau de Marssac**

Afin de compléter les données d'inventaires, la Commune a fait réaliser une analyse de l'ADN environnemental de la mare du ruisseau de Marssac par le laboratoire Spygen.

Les résultats ont permis d'identifier un complexe de plusieurs espèces de Grenouilles vertes. En effet, pour ces espèces, très proches génétiquement, il est impossible de les différencier entre elle par analyse génétique. Dans le cas de Técou, il s'agit du complexe *Pelophylax ridibundus* / *kurtmuelleri* / *bedriagae*. Sachant que *P. kurtmuelleri* et *P. bedriagae* sont des espèces originaires de l'est de l'Europe, il est donc très probable que l'espèce inventoriée soit donc *P. ridibundus*, la Grenouille rieuse. Cette espèce avait déjà été recensée lors de l'ABC par ailleurs dans la commune.

- **Analyse, enjeux et menaces**

Avec 8 des 11 espèces d'amphibiens présentes dans le Tarn, la diversité batrachologique de Técou est plutôt bonne, et montre la présence de nombreuses mares, fossés voire ruisseaux en bon état écologique, que ce soit en contexte forestier ou prairial. L'espèce la plus sensible est clairement le Triton marbré, dont les effectifs nationaux ont diminué de 20 à 30%. Ce triton, plus forestier que les autres, souffre de la perte et de la fragmentation de son habitat.

Parmi les espèces absentes, on peut citer le Crapaud calamite et l'Alyte accoucheur. Ces 2 espèces sont plus tardives que les autres, et affectionnent les milieux pionniers, avec une végétation peu développée voire absente, et des mares temporaires. Il est possible de retrouver la Crapaud calamite dans les milieux agricoles, notamment en culture. L'Alyte accoucheur peut lui être présent en ville, dans les lavoirs ou dans les bassins sans poissons.

Les **principales menaces** qui pèsent sur les amphibiens sont :

- Destruction et fragmentation des habitats : banalisation et appauvrissement des milieux par l'agriculture intensive, l'artificialisation des sols et l'urbanisation (comblement des mares et des zones humides, assèchement des zones humides - - artificiels et liés au changement climatique -, recalibrage et comblement des fossés, arrachage des haies, exploitation des ripisylves...), pollution en particulier des milieux aquatiques...
- Fragmentation de l'habitat, notamment des voies de migration entre le site d'hivernage et le site de reproduction : par les routes, grandes cultures, suppression haies et fossés, étalement urbain.
- Introduction de poissons dans les mares : les carnassiers prédatent les amphibiens, ainsi que leurs proies, les herbivores mangent les plantes aquatiques servant pour la ponte ou le refuge.
- Destruction volontaire ou involontaire : mortalité routière, empoisonnement indirect par pollution des plans d'eau, fauche...

- Destruction par les animaux domestiques, principalement les chats.
- Prélèvement illégal d'individus : problème de la terrariophilie.
- Présence d'espèces exotiques relâchées dans la nature (écrevisses américaines, Tortue de Floride...) et entrant en concurrence avec les espèces autochtones, ou qui les prédatent ou qui dégradent les habitats aquatiques (écrevisses, Jussie).

1.3.4. Les rhopalocères

Depuis 2010, **303 données** de rhopalocères (papillons de jour) ont été renseignées, pour une diversité de **47 espèces**. Au total, seul le Damier de la succise est une espèce patrimoniale.

Le statut patrimonial d'une espèce dépend des statuts de conservation dans les listes rouges nationales et régionales, et de l'inscription à l'annexe II ou à l'annexe IV de la directive 92/43/CE du Conseil du 21 mai 1992 concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et la flore sauvage (dite directive « habitats – faune – flore » ou directive « habitat ») sont considérées comme patrimoniales.

Tableau 12 : Listes des espèces de rhopalocères recensées à Téco

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Protection nationale	Directive Habitat	Déterminant ZNIEFF	LR France	LR MP
Amaryllis	<i>Pyronia tithonus</i>				LC	LC
Argus bleu céleste	<i>Lysandra bellargus</i>				LC	LC
Argus frêle	<i>Cupido minimus</i>				LC	LC
Argus vert	<i>Callophrys rubi</i>				LC	LC
Aurore	<i>Anthocharis cardamines</i>				LC	LC
Azuré commun	<i>Polyommatus icarus</i>				LC	LC
Belle Dame	<i>Vanessa cardui</i>				LC	LC
Citron	<i>Gonepteryx rhamni</i>				LC	LC
Collier de corail	<i>Aricia agestis</i>				LC	LC
Comma	<i>Hesperia comma</i>				LC	LC
Cuivré commun	<i>Lycaena phlaeas</i>				LC	LC
Cuivré fuligineux	<i>Lycaena tityrus</i>				LC	LC
Damier de la succise	<i>Euphydryas aurinia</i>	Article 3	Annexe II	x	LC	NT
Demi-deuil	<i>Melanargia galathea</i>				LC	LC
Flambé	<i>Iphiclides podalirius</i>				LC	LC
Fluoré	<i>Colias alfacariensis</i>				LC	LC
Grande Tortue	<i>Nymphalis polychloros</i>				LC	LC
Hespérie faux-tacheté	<i>Pyrgus malvoides</i>				LC	LC
Machaon	<i>Papilio machaon</i>				LC	LC
Mégère	<i>Lasiommata megera</i>				LC	LC
Mélitée des centaurées	<i>Melitaea phoebe</i>				LC	LC
Mélitée des mélampyres	<i>Melitaea athalia</i>				LC	DD
Mélitée des scabieuses	<i>Melitaea parthenoides</i>				LC	LC
Mélitée du plantain	<i>Melitaea cinxia</i>				LC	LC
Mélitée orangée	<i>Melitaea didyma</i>				LC	LC
Myrtil	<i>Maniola jurtina</i>				LC	LC
Paon du jour	<i>Aglais io</i>				LC	LC
Petit Nacré	<i>Issoria lathonia</i>				LC	LC
Petit Sylvain	<i>Limenitis camilla</i>				LC	LC
Petite Violette	<i>Boloria dia</i>				LC	LC
Piéride de la moutarde	<i>Leptidea sinapis</i>				LC	LC
Piéride de la rave	<i>Pieris rapae</i>				LC	LC
Piéride de l'ibéride	<i>Pieris mannii</i>			x	LC	DD
Piéride du chou	<i>Pieris brassicae</i>				LC	LC
Piéride du navet	<i>Pieris napi</i>				LC	LC
Point-de-Hongrie	<i>Erynnis tages</i>				LC	LC
Procris	<i>Coenonympha pamphilus</i>				LC	LC
Robert-le-diable	<i>Polygonia c-album</i>				LC	LC
Silène	<i>Brintesia circe</i>				LC	LC
Souci	<i>Colias crocea</i>				LC	LC
Sylvain azuré	<i>Limenitis reducta</i>				LC	LC
Sylvaine	<i>Ochlodes sylvanus</i>				LC	LC
Tabac d'Espagne	<i>Argynnis paphia</i>				LC	LC
Thècle du chêne	<i>Quercusia quercus</i>			x	LC	LC
Thècle du prunier	<i>Satyrium pruni</i>			x	LC	DD
Tircis	<i>Pararge aegeria</i>				LC	LC
Vulcain	<i>Vanessa atalanta</i>				LC	LC

- Les espèces patrimoniales

- **Le Damier de la succise (*Euphydryas aurinia*)**

Ce papillon orangé, avec un damier noir sur le dessus, et un damier noir, jaune et orange sur le dessous, possède une série de points noirs dans la bande postdiscale de l'aile postérieure, visible sur le recto et le verso. Chez cette espèce, la femelle est plus grande que le mâle. Le Damier de la succise est univoltin (une seule génération annuelle), et ses plantes-hôtes sont les scabieuses, les gentianes et les chèvrefeuilles. Il est souvent localisé dans son aire de répartition. Il fréquente les pelouses sèches, les prairies, les tourbières ou les clairières.

À **Técou**, le Damier de la succise a été recensé dans les prairies le long du ruisseau de Marssac et autour de l'étang communal situé à 300 m au sud-ouest du bourg.



Figure 27 : Damier de la succise (G. Fauvel, 2014)

- Analyse, enjeux et menaces

Avec 47 espèces de rhopalocères, la diversité des papillons diurnes recensés à Técou est assez faible : elle correspond à 37 % de la diversité du Tarn. De par les milieux assez homogènes présents dans la commune, on retrouve des papillons de 3 cortèges : les espèces de milieux ouverts comme les Mélitées, des espèces de milieux forestiers comme le Citron ou le Tircis, et enfin des espèces généralistes comme l'Azuré commun ou le Myrtil. En dehors du Damier de la succise, les espèces présentes à Técou sont très courantes, avec un enjeu de conservation très limité. Les **enjeux rhopalocères** sont donc principalement concentrés sur les milieux fréquentés par le Damier, c'est-à-dire les prairies humides qui longent les cours d'eau.

Les **principales menaces** qui pèsent sur les rhopalocères sont :

- Destruction d'habitats : arrachage des haies, embroussaillage milieux ouverts (l'une des conséquences de la déprise pastorale), mise en culture des landes, étalement urbain, pollution.
- Fragmentation de l'habitat : par les routes, grandes cultures, suppression haies et murets, étalement urbain.
- Destruction volontaire ou involontaire : mortalité routière, utilisation de pesticide, fauche...
- Présence d'espèces exotiques relâchées dans la nature entrant en concurrence avec les espèces autochtones ou qui les prédatent ou dégradent les habitats (plantes invasives).

1.3.5. Les orthoptères

Depuis 2010, **65 données d'orthoptères** (sauterelles, criquets, grillons...) ont été renseignées, pour une diversité de **25 espèces**. Aucune d'entre elles n'est patrimoniale.

Le statut patrimonial d'une espèce dépend des statuts de conservation dans les listes rouges nationales et régionales, et de l'inscription à l'annexe II ou à l'annexe IV de la directive 92/43/CE du Conseil du 21 mai 1992 concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et la flore sauvage (dite directive « habitats – faune – flore » ou directive « habitat ») sont considérées comme patrimoniales.

Tableau 13 : Listes des espèces d'orthoptères recensées à Técou

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Protection nationale	Directive Habitat	Déterminant ZNIEFF	LR France	LR MP
Caloptène italien	<i>Calliptamus italicus</i>					LC
Conocéphale bigarré	<i>Conocephalus fuscus</i>					LC
Conocéphale gracieux	<i>Ruspolia nitidula</i>					LC
Criquet blafard	<i>Euchorthippus elegantulus</i>					LC
Criquet cendré	<i>Locusta cinerascens</i>					
Criquet de Barbarie	<i>Calliptamus barbarus</i>					LC
Criquet des pâtures	<i>Pseudochorthippus parallelus</i>					LC
Criquet des pins	<i>Chorthippus vagans</i>					LC
Criquet duettiste	<i>Chorthippus brunneus</i>					LC
Criquet noir-ébène	<i>Omocestus rufipes</i>					LC
Criquet pansu	<i>Pezotettix giomae</i>					LC
Decticelle bariolée	<i>Roeseliana roeselii</i>					LC
Decticelle carroyée	<i>Tessellana tessellata</i>					LC
Decticelle chagrinée	<i>Platycleis albopunctata</i>					LC
Decticelle frêle	<i>Yersinella raymondii</i>					LC
Dectique à front blanc	<i>Decticus albifrons</i>					LC
Ephippigère carénée	<i>Uromenus rugosicollis</i>					LC
Grande Sauterelle verte	<i>Tettigonia viridissima</i>					LC
Grillon champêtre	<i>Gryllus campestris</i>					LC
Grillon des bois	<i>Nemobius sylvestris</i>					LC
Leptophye ponctuée	<i>Leptophyes punctatissima</i>					LC
Méconème fragile	<i>Meconema meridionale</i>					LC
Méconème tambourinaire	<i>Meconema thalassinum</i>					LC
Oedipode turquoise	<i>Oedipoda caeruleascens</i>					LC
Phanéoptère liliacé	<i>Tylopsis lilifolia</i>					LC

• Analyse, enjeux et menaces

Avec seulement 65 données renseignées depuis 2010, le groupe des orthoptères n'est pas le groupe le plus prospecté dans la commune de Técou. Moins simple d'accès que les odonates ou les rhopalocères, peu de naturalistes sont capables d'identifier convenablement ces espèces, ce qui limite le nombre de données recueillies. Au final, avec 25 des 91 espèces présentes dans le Tarn, la diversité spécifique des orthoptères de Técou est relativement faible. Ce sont majoritairement des espèces généralistes de milieux ouverts, chauds à humides. On peut juste noter la présence du Criquet cendré, espèce migratrice partielle qui se reproduit en Occitanie et de la Decticelle frêle, dont la détection n'est pas aisée. Au final, il n'y a **pas de fort enjeu** pour les orthoptères à Técou.

Les **principales menaces** qui pèsent sur les orthoptères sont :

- Destruction et fragmentation des habitats : banalisation et appauvrissement des milieux par l'agriculture intensive, l'artificialisation des sols et l'urbanisation (mise en culture des prairies naturelles et des friches, arrachage des haies, dégradation des zones humides, recalibrage et comblement des fossés...), fermeture des milieux ouverts herbacés (conséquence de la déprise pastorale), pollution...
- Destruction volontaire ou involontaire : mortalité routière, utilisation de pesticide, fauche...
- Présence d'espèces exotiques relâchées dans la nature entrant en concurrence avec les espèces autochtones ou qui les prédatent ou dégradent les habitats (plantes invasives).

1.3.6. Les odonates

Depuis 2010, **277 données d'odonates** (libellules et demoiselles) ont été renseignées, pour une diversité de **38 espèces**. Au total, 4 d'entre elles sont considérées comme patrimoniales. Il s'agit de l'Agrion de Mercure, du Leste barbare, du Leste verdoyant et de l'Oxycordulie à corps fin.

Le statut patrimonial d'une espèce dépend des statuts de conservation dans les listes rouges nationales et régionales, et de l'inscription à l'annexe II ou à l'annexe IV de la directive 92/43/CE du Conseil du 21 mai 1992 concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et la flore sauvage (dite directive « habitats – faune – flore » ou directive « habitat ») sont considérées comme patrimoniales.

Tableau 14 : Listes des espèces d'odonates recensées à Técou

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Protection nationale	Directive Habitat	Déterminant ZNIEFF	LR France	LR MP
Aesche affine	<i>Aeshna affinis</i>			x	LC	LC
Agrion de Mercure	<i>Coenagrion mercuriale</i>	Article 3	Annexe II	x	LC	LC
Agrion jouvencelle	<i>Coenagrion puella</i>				LC	LC
Agrion mignon	<i>Coenagrion scitulum</i>			x	LC	LC
Anax empereur	<i>Anax imperator</i>				LC	LC
Anax napolitain	<i>Anax parthenope</i>			x	LC	LC
Brunette hivernale	<i>Sympecma fusca</i>				LC	LC
Caloptéryx hémorroïdal	<i>Calopteryx haemorrhoidalis</i>			x	LC	LC
Caloptéryx occitan	<i>Calopteryx xanthostoma</i>				LC	LC
Caloptéryx vierge	<i>Calopteryx virgo</i>				LC	LC
Cériagrion délicat	<i>Ceragrion tenellum</i>				LC	LC
Cordulégastré annelé	<i>Cordulegaster boltonii</i>				LC	LC
Cordulie bronzée	<i>Cordulia aenea</i>				LC	LC
Crocothémis écarlate	<i>Crocothemis erythraea</i>				LC	LC
Gomphe gentil	<i>Gomphus pulchellus</i>				LC	LC
Ischnure élégante	<i>Ischnura elegans</i>				LC	LC
Leste barbare	<i>Lestes barbarus</i>			x	LC	NT
Leste verdoyant	<i>Lestes virens</i>			x	LC	NT
Leste vert	<i>Chalcolestes viridis</i>				LC	LC
Libellule à quatre taches	<i>Libellula quadrimaculata</i>				LC	LC
Libellule déprimée	<i>Libellula depressa</i>				LC	LC
Libellule fauve	<i>Libellula fulva</i>			x	LC	LC
Naïade au corps vert	<i>Erythromma viridulum</i>				LC	LC
Naïade aux yeux bleus	<i>Erythromma lindenii</i>				LC	LC
Nymphe au corps de feu	<i>Pyrrhosoma nymphula</i>				LC	LC
Orthétrum à stylets blancs	<i>Orthetrum albistylum</i>				LC	LC
Orthétrum bleuissant	<i>Orthetrum coerulescens</i>				LC	LC
Orthétrum réticulé	<i>Orthetrum cancellatum</i>				LC	LC
Oxycordulie à corps fin	<i>Oxygastra curtisii</i>	Article 2	Annexe II et IV	x	LC	LC
Pennipatte blanchâtre	<i>Platycnemis latipes</i>				LC	LC
Pennipatte bleuâtre	<i>Platycnemis pennipes</i>				LC	LC
Pennipatte orangé	<i>Platycnemis acutipennis</i>				LC	LC
Portecoupe holarctique	<i>Enallagma cyathigerum</i>				LC	LC
Sympétrum à nervures rouges	<i>Sympetrum fonscolombii</i>				LC	LC
Sympétrum méridional	<i>Sympetrum meridionale</i>			x	LC	LC
Sympétrum sanguin	<i>Sympetrum sanguineum</i>				LC	LC
Sympétrum strié	<i>Sympetrum striolatum</i>				LC	LC
Trithémis pourpré	<i>Trithemis annulata</i>				LC	LC

- **Les espèces patrimoniales**

- **L'Agrion de Mercure (*Coenagrion mercuriale*)**

Ce zygoptère (demoiselle) de petite taille (27 à 31 mm) se reconnaît par sa couleur bleue et par la forme noire sur le 2^{ème} segment de son abdomen, pouvant figurer une tête portant un casque à corne ou un caducée, d'où le nom de cette espèce. Sa période de vol va d'avril à septembre, avec un pic en juin. Il fréquente les ruisseaux et fossés à végétation aquatique et rivulaire riche. C'est une espèce assez courante dans le Tarn, notamment dans sa moitié ouest.

À **Técou**, il a été recensé le long des ruisseaux de la Bastide et de la Maurelle.



Figure 28 : Agrion de Mercure (G. Fauvel, 2012)

- **Le Leste sauvage (*Lestes barbarus*)**

Ce zygoptère de grande taille (40 à 45 mm) possède une coloration verte sur le dessus et jaune crème sur le dessous. Cette espèce se reconnaît par ses ptérostigmas bicolores (tâches sur le bord des ailes). Sa période de vol va de mai à septembre, avec un pic en juin-juillet. Le Leste sauvage affectionne les milieux humides temporaires qui ont tendance à s'assécher au début de l'été. Dans le Tarn, l'espèce semble plus présente sur la moitié ouest.

À **Técou**, elle a été observée au niveau du ruisseau de la Maurelle.



Figure 29 : Leste sauvage (G. Fauvel, 2012)

- **Le Leste verdoyant (*Leste virens*)**

Ce zygoptère de taille moyenne (30 à 39 mm) présente une coloration verte sur le dessus et crème sur le dessous, avec une coloration bleue sur les segments 9 et 10 de son abdomen. Ses ptérostigmas sont noirs et encadrés par 2 traits clairs. Sa période de vol va de mai à octobre, avec un pic en juillet-août. Cette espèce fréquente principalement les points d'eau peu profonds bordés d'hélophytes, pouvant s'assécher en été. Le Leste verdoyant est présent dans tout le département, de manière localisée.

À **Técou**, il a été observé au niveau du ruisseau de la Maurelle.



Figure 30 : Leste verdoyant (G. Fauvel, 2012)

- **L'Oxycordulie à corps fin (*Oxygastra curtisii*)**

Cet anisoptère de taille moyenne (47 à 54 mm) est vert très sombre avec des taches jaunes sur l'abdomen. En plus de ces taches, elle se reconnaît par ces yeux verts brillants. Sa période de vol va de mai à août, avec un pic en juin-juillet. Elle fréquente principalement les rivières lentes bordées d'arbres aux racines plongeantes et en partie immergées (aulnes, saules...), et occasionnellement les lacs ou les sablières. C'est une espèce endémique du sud-ouest de l'Europe, le sud de la France abritant le plus gros des populations. Dans le Tarn, elle est assez commune sur les parties calmes des principaux cours d'eau (Tarn, Agout, Aveyron, Vère...).

À Técou, l'Oxycordulie à corps fin a été recensée le long du ruisseau de Marssac. Au regard des exigences écologiques de l'espèce pour sa reproduction, il est assez peu probable que l'espèce se reproduise sur la commune. Les individus observés sont probablement majoritairement issus de la rivière Tarn, située à seulement 5 kms au nord de Técou où l'espèce est assez abondante (obs. OPIE MP et LPO Tarn). Les imagos se dispersent en effet lors de leur phase de maturation dans les milieux terrestres environnant.



Figure 31 : Oxycordulie à corps fin (D. Alquier, 2010)

• Analyse, enjeux et menaces

Après les inventaires de 2022, la diversité communale des odonates se chiffre à 38 espèces, soit 2/3 des espèces du Tarn. La plupart sont des espèces communes, comme l'Agrion jouvencelle ou l'Anax empereur, mais on peut quand même noter la présence d'espèces moins fréquentes comme l'Anax napolitain, la Libellule fauve ou le Trithémis pourpré. On retrouve autant des espèces fréquentant les mares ou les étangs que des espèces plus inféodées aux cours d'eau.

Cette diversité s'explique avant tout par la forte présence des étangs collinaires, des mares, des différents ruisseaux et des fossés. Les espèces strictement inféodées aux grands cours d'eau (rivières ou fleuves), comme le Gomphe de Graslin ou les espèces très localisées dans le Tarn comme l'Agrion nain sont absentes.

Au vue des espèces présentes, les **enjeux odonates** sur Técou se divisent en 2 catégories : les espèces inféodées aux cours d'eau et les espèces liées aux mares et étangs.

Les **principales menaces** qui pèsent sur les odonates sont :

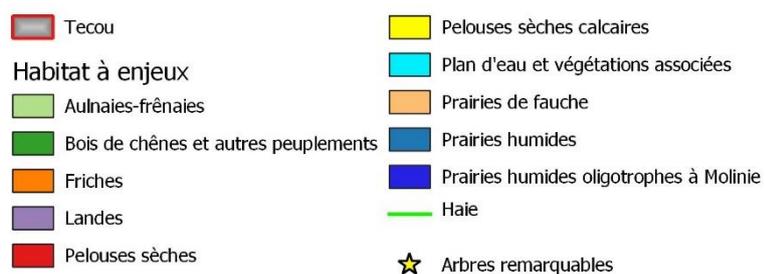
- Destruction et fragmentation des habitats : banalisation et appauvrissement des milieux par l'agriculture intensive, l'artificialisation des sols et l'urbanisation (comblement des mares et des zones humides, assèchement des zones humides - - artificiels et liés au changement climatique -, recalibrage et comblement des fossés, arrachage des haies, exploitation des ripisylves...), pollution en particulier des milieux aquatiques...
- Introduction de poissons dans les mares : les carnassiers prédatent les larves, ainsi que leurs proies, les herbivores mangent les plantes aquatiques servant pour la ponte, le refuge et l'émergence.
- Destruction volontaire ou involontaire : mortalité routière, empoisonnement indirect par pollution des plans d'eau, fauche (imagos peu après l'émergence) ...
- Présence d'espèces exotiques relâchées dans la nature (écrevisses américaines, Tortue de Floride...) et entrant en concurrence avec les espèces autochtones, ou qui les prédatent ou qui dégradent les habitats aquatiques (écrevisses, Jussie).

2. Les enjeux de biodiversité communale

2.1. Cartographie des enjeux



Cartographie des habitats à enjeux à Técou



0 500 1 000 m



Fond cartographique : Bing Aerial
Source données : Mathieu MENAND
Limite administrative : OpenStreetMap
Réalisation : Grégoire FAUVEL (LPO Occitanie)
28/06/2023

Figure 32 : Cartographie des habitats naturels à enjeux à Técou

Cartographie des enjeux habitat à Técou



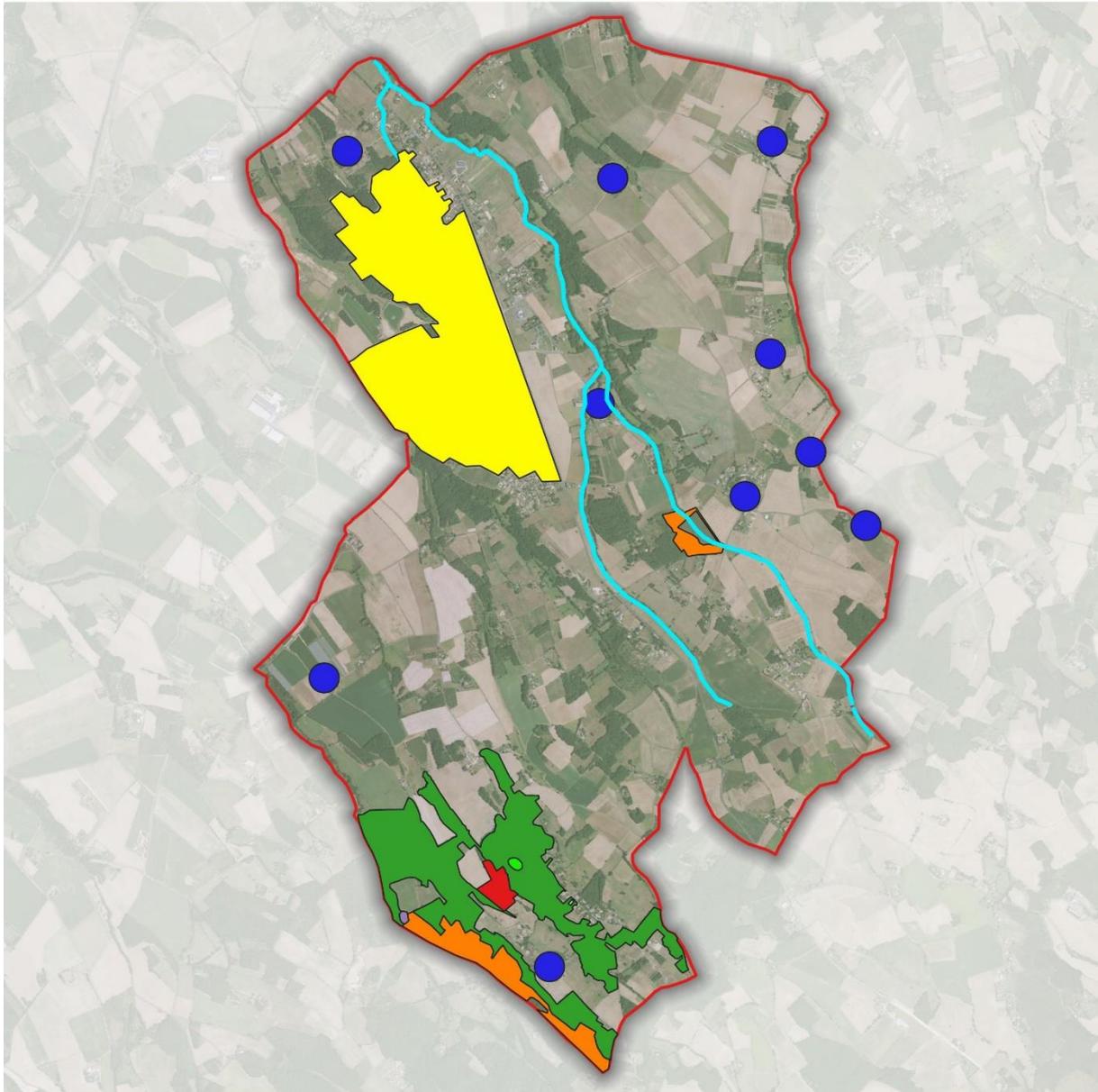
0 500 1 000 m



Fond cartographique : Bing Aerial
Source données : Mathieu MENAND
Limite administrative : OpenStreetMap
Réalisation : Grégoire FAUVEL (LPO Occitanie)
28/06/2023

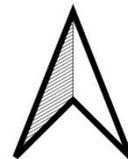
Figure 33 : Cartographie des enjeux habitat à Técou, avec un zoom sur la prairie humide à enjeux très forts

Cartographie de la faune à enjeux à Técou



- | | |
|---|---|
|  Tecou |  Busards |
| Enjeux faune |  Damier de la succise |
|  Agrion de Mercure |  Oedichnème criard |
|  Bâti |  Oxycordulie à corps fin |
|  Boisement principal (pics, rapaces) |  Triton marbré |

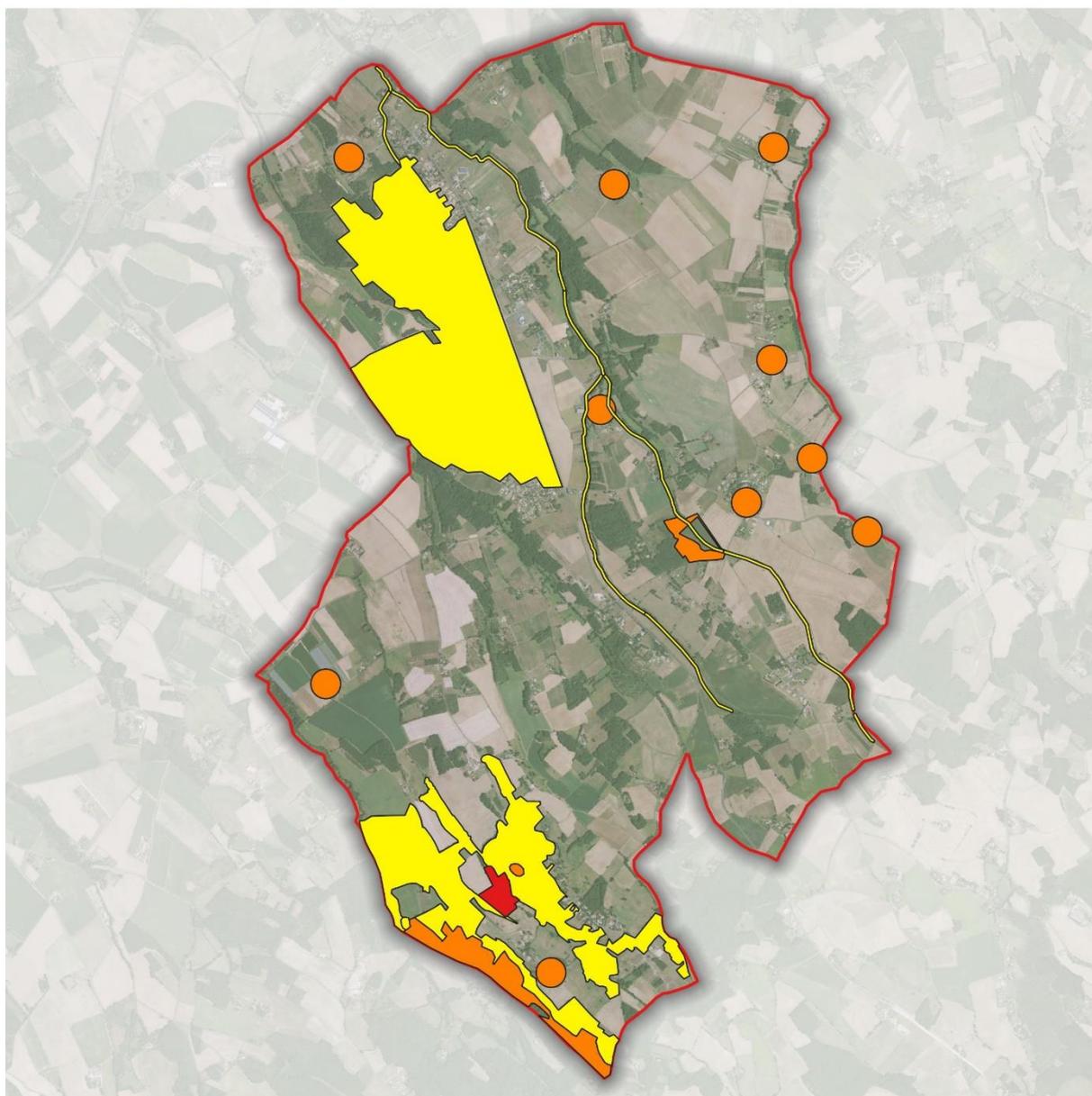
0 500 1 000 m



Fond cartographique : Bing Aerial
 Source données : Faune-Occitanie
 Limite administrative : OpenStreetMap
 Réalisation : Grégoire FAUVEL (LPO Occitanie)
 28/06/2023

Figure 34 : Cartographie de la faune à enjeux à Técou

Cartographie des enjeux faune à Técou



-  Técou
- Enjeux faune**
-  Moyen
-  Fort
-  Très fort

0 500 1 000 m



Fond cartographique : Bing Aerial
Source données : Faune-Occitanie
Limite administrative : OpenStreetMap
Réalisation : Grégoire FAUVEL (LPO Occitanie)
28/06/2023

Figure 35 : Cartographie des enjeux faune à Técou

2.2. Enjeux milieux, habitats et flore

Les inventaires de terrain et la cartographie des habitats ont permis d'identifier des espaces et des milieux à enjeux pour la biodiversité communale.

Nous présentons ci-dessous un tableau récapitulatif des principaux enjeux sur la commune, en termes d'habitats et de flore, rangés par niveau d'enjeu. Nous prenons en compte les habitats ayant au moins un « statut » (habitat d'intérêt communautaire, déterminant ZNIEFF) ainsi que ceux sans statut mais qui représentent tout de même un intérêt. Nous explicitons pour chacun d'entre eux les raisons menant au niveau d'enjeu mentionné.

Tableau 15 : Liste et enjeux des habitats relevés à Técou

Intitulé habitats / espèces	Commentaires / statuts	Niveau d'enjeu
Prairies humides oligotrophes à Molinie (plutôt basophiles)	Habitat d'intérêt communautaire ; déterminant ZNIEFF Faibles surfaces (une seule prairie) ; bon état de conservation a priori ; très rare en zone de plaine	Très fort
Tonsures hygrophiles et végétations amphibies annuelles rases	Habitat d'intérêt communautaire ; déterminant ZNIEFF Faibles surfaces ; assez bon état de conservation	Fort
Pelouses sèches calcaires	Habitat d'intérêt communautaire ; déterminant ZNIEFF Faibles surfaces ; rares dans le secteur ; état de conservation moyen mais qui pourrait être amélioré	Fort
Aulnaies-frênaies des bords de ruisseaux	Habitat d'intérêt communautaire ; déterminant ZNIEFF Surfaces moyennes (souvent linéaires) ; état de conservation semblant moyen	Fort
Souchet de Micheli	Espèce protégée ; inscrite sur liste rouge régionale (VU) Très localisée dans la région	Fort
Gentiane pneumonanthe	Espèce sans statut mais très rare en plaine (seulement 2 stations) et dans un milieu très intéressant	Fort
Chêne tauzin	Espèce sans statut mais rare dans la région (hormis extrême Ouest), avec des peuplements naturels	Fort
Cortège des prairies humides de Bognol	Nombreuses espèces intéressantes	Fort
Herbiers d'algues Characées	Habitat d'intérêt communautaire ; déterminant ZNIEFF Très faibles surfaces dans un seul plan d'eau	Moyen
Landes sèches à bruyères et cistes	Habitat d'intérêt communautaire Faibles surfaces ; habitat intrinsèquement assez pauvre	Moyen
Pelouses sèches acidiphiles	Déterminant ZNIEFF Surfaces plus importantes ; état de conservation assez variable au sein de la commune	Moyen
Tonsures acidiphiles	Déterminant ZNIEFF Très faibles surfaces et assez bon état de conservation	Moyen
Prairies humides à Jonc acutiflore	Déterminant ZNIEFF Faibles surfaces et assez bon état de conservation	Moyen
Prairies humides eutrophes et autres zones humides	Habitat sans statut particulier mais en forte régression, également mares avec roselières, certains fossés...	Moyen

Prairies mésophiles de fauche	Habitat d'intérêt communautaire ; déterminant ZNIEFF Surfaces assez importantes ; état de conservation variable	Moyen
Chênaies-charmaies et chênaies-frênaies	Déterminant ZNIEFF Surfaces moyennes ; assez bon état de conservation	Moyen
Chênaies acidiphiles thermophiles avec chêne tauzin	Habitat sans statut particulier et commun mais présence remarquable du chêne tauzin, formant des peuplements a priori indigènes	Moyen
Véronique à feuilles de calament	Espèce inscrite sur liste rouge régionale (VU) Localisée dans la région (plaines acides) mais sous-prospectée	Moyen
Moenchie dressée	Espèce inscrite sur liste rouge régionale (VU) Localisée dans la région (plus commune en piémont Massif Central) mais sous-prospectée	Moyen
Micropyre élégant	Espèce sans statut, rare en plaine	Moyen
Mégaphorbiaies eutrophes	Habitat d'intérêt communautaire Faibles surfaces (surtout linéaires) Etat de conservation moyen	Faible
Ourlets nitrophiles	Habitat d'intérêt communautaire Très commun	Faible
Petite amourette	Espèce sans statut, peu commune	Faible
Myagre perfolié	Espèce sans statut, peu commune	Faible
Chénopode rouge	Espèce sans statut, peu commune	Faible
Prêle des marais	Espèce sans statut, peu commune	Faible

- **Enjeux très forts**

En terme d'habitats, les **enjeux les plus forts** concernent les **prairies humides oligotrophes à Molinie** localisées au sud-ouest de la commune, le long du ruisseau de Marssac. La superficie de cet habitat est réduite, mais son état de conservation est bon. Cet habitat, d'intérêt communautaire, est particulièrement rare en plaine.



Figure 36 : Prairie humide oligotrophe à Molinie à Técou (M. Menand, 2022)

- **Enjeux forts**

Les **enjeux forts** concernent plusieurs habitats naturels, parmi lesquelles on retrouve les différentes **ripisylves** de la commune (Aulnaies-frênaies). Elles sont situées le long des 4 ruisseaux : le ruisseau de Marssac, le ruisseau de la Bastide, le ruisseau des Reysse et le ruisseau de la Maurelle.

On retrouve ensuite les différents **plans d'eau et la végétation qui leur est associée** (tonsure hygrophiles et végétations amphibies annuelles rases). Cela concerne principalement l'étang communal situé au sud-ouest du bourg, à l'étang à l'ouest du lieu-dit « les Taurines », à la partie sud de l'étang à l'ouest du lieu-dit « le Rival » et à la partie sud de l'étang situé à l'ouest du lieu-dit « Durou ».



Figure 37 : Étang communal (A. Beaufour, 2022)

Les quelques **pelouses sèches calcaires** de la commune présentent également des enjeux forts pour la biodiversité. Cet habitat est plus réduit en superficie dans la commune. On le retrouve au nord-ouest du lieu-dit « Marlac », dans l'enclave plus ouverte de la forêt de Marlac et dans la pente sud-ouest du point haut à l'est du lieu-dit « Bennac ».



Figure 38 : Prairie sèche calcaire (M. Menand, 2022)

Enfin, au regard du rôle joué par ce type d'habitats pour de nombreuses espèces, à la fois réservoirs de biodiversité et corridors biologiques, **les différents types de haies** (arboré, arbustives et buissonnantes) maillant plus ou moins densément le territoire communal sont un élément majeur pour la biodiversité. Le **réseau de haies** est ainsi considéré dans son ensemble comme un enjeu fort à l'échelle communale.



Figure 39 : Réseau bocager à proximité du ruisseau de la Maurelle (G. Fauvel, 2023)

- **Enjeux moyens**

Les habitats à **enjeux moyens** dans la commune de Técou sont aux nombres de 9 (Tableau 15). Au vu du nombre d'habitats d'enjeux moyens, et de leur répartition dans la commune, il est compliqué de décrire précisément où se situe tel ou tel habitat. On remarque néanmoins que dans la partie est de la commune, les habitats à enjeux moyens se concentrent autour du ruisseau de la Maurelle et de son affluent plus à l'ouest. Dans la partie ouest de la commune, ces habitats se retrouvent souvent proches des ruisseaux, dans les massifs forestiers ou dans les zones agricoles ouvertes.

1.4.2.3 Enjeux espèces animales

En terme d'espèces animales, les enjeux sont résumés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 16 : Liste et enjeux faune à Téco

Espèce / Taxon / Cortège	Commentaire	Enjeux
Busard cendré Busard Saint-Martin	Les 2 espèces de rapaces sont très menacées (région, France), et se reproduisent à Téco. Elles sont citées à l'annexe I de la directive Oiseaux	Très fort
Damier de la Succise	Espèce protégée, citée à l'annexe II de la directive Habitat, peu fréquente dans le Tarn.	Fort
Triton marbré	Espèce protégée, citée à l'annexe IV de la directive Habitat, menacée en Occitanie et en France	Fort
Espèces de milieux bâtis	Cortège recelant plusieurs espèces menacées au niveau régional et/ou national	Fort
Avifaune des agrosystèmes	Cortège recelant plusieurs espèces menacées au niveau régional et/ou national	Fort
Oedicnème criard	Espèce protégée, citée à l'annexe I de la directive Oiseaux, mais dont l'état des populations s'améliore en Occitanie	Moyen
Oxycordulie à corps fin	Espèce protégée, citée à l'annexe II de la directive Habitat, peu fréquente dans le Tarn, mais dont les habitats de reproduction les plus favorables sont absents à Téco (grands fleuves)	Moyen
Agrion de Mercure	Espèce protégée, citée à l'annexe II de la directive Habitat, mais relativement courante dans le Tarn	Moyen
Espèces forestières	Cortège recelant plusieurs espèces plus ou moins menacées au niveau régional et/ou national	Moyen

• Enjeux très forts

En terme de faune, les **enjeux les plus forts** concernent **les deux espèces de busards (Busard cendré et Busard Saint-Martin)**. Bien que des individus des deux espèces aient été observés dans toute la commune, notamment en chasse ou en transit, les enjeux sont principalement localisés sur la lande à proximité de la forêt de Marlac, où des indices de reproduction certaine ont pu être relevés. Toutefois, l'intégralité des milieux ouverts de la commune sont à prendre en compte pour ces espèces. En effet, ils servent de milieux de chasse.



Figure 40 : Lande favorable aux Busards à Téco (M. Fayot, 2022)

- **Enjeux forts**

Les **enjeux forts** concernent deux espèces et deux cortèges d'oiseaux.

Le **cortège des oiseaux des agrosystèmes** présente un enjeu fort à l'échelle communale et reflète l'importance des milieux à vocation agricole sur la commune (cultures, prairies, vignes...). Ce cortège, bien représenté au sein de la commune (28 espèces) et compte plusieurs espèces au statut de conservation défavorable (busards, Tourterelle des bois, Linotte mélodieuse...) ou fragile (Alouette des champs, Fauvette grisette, Pie-grièche écorcheur...) au niveau national et/ou régional. Les enjeux concernent l'ensemble des milieux agricoles (habitats des différentes espèces) et tout particulièrement les habitats et secteurs les plus favorables aux espèces (prairies naturelles, maillage de haies...).



*Figure 41 : Agrosystème favorable à la faune des milieux ouverts en haut et labour favorable à l'Ædicnème criard en bas
(G. Fauvel, 2023)*

Le **cortège des oiseaux nicheurs en milieux bâtis** est particulièrement représenté dans une commune à forte ruralité comme Técou. En effet, les espèces de ce cortège préfèrent les constructions isolées ou les petits hameaux pour nicher, car les secteurs à proximité sont plus favorables pour la recherche de nourriture (chasse, graines, baies...). De plus, les bâtiments

ruraux sont souvent plus accueillants, de par la présence de nombreux trous et anfractuosités permettant aux différentes espèces de nicher. A Técou, les enjeux de ce cortège sont présents dans le bourg et dans 9 autres lieux-dits.

En plus de ce cortège, on retrouve deux espèces : **le Damier de la Succise** et **le Triton marbré**. Le damier est un papillon des milieux humide. Les enjeux le concernant sont donc sur les prairies humides du sud-ouest de la commune, situé au niveau du ruisseau de Marssac, et sur les prairies humides autour de l'étang communal.



Figure 42 : Prairie favorable au Damier de la Succise autour de l'étang communal (G. Fauvel, 2023)

Le **Triton marbré** est un amphibien plutôt forestier, qui fréquente les mares forestières pour se reproduire. Les enjeux concernant cette espèce sont donc localisés sur la mare où l'espèce a été observée, dans le massif forestier entre les lieux-dits « Cahours » et « Nespoulié ».

Figure 43 : Mare forestière à Cahours, favorable pour le Triton marbré (M. Fayot, 2022)



- **Enjeux moyens**

On retrouve trois espèces et un cortège d'**enjeux moyens** à Técoü.

La première espèce est l'**Agrion de Mercure**, présent sur le ruisseau de la Maurelle et son affluent plus à l'ouest. Cette espèce affectionne les milieux rivulaires à végétation riche. Malgré son statut d'espèce protégée et présente à l'annexe II de la directive Habitat, cette espèce est assez courante en Occitanie et notamment dans le Tarn. Les enjeux sur cette espèce sont donc considérés comme moyens.

Au vu de son statut patrimonial, l'**Oxycordulie à corps fin** aurait pu mériter de figurer parmi les enjeux forts. Toutefois, l'absence de son milieu préférentielle pour la reproduction (grands cours d'eau à régime lent), ainsi que la propension de l'espèce à entrer en erratisme incite à modérer les enjeux. Ils ont donc été ramenés à moyen, et se concentrent sur la mare le long du ruisseau de Marssac, au sud-ouest de la commune.

Comme indiqué dans la partie Résultats, les **espèces forestières** sont bien présentes à Técoü. Le nombres d'espèces, ainsi que les statuts patrimoniaux de certaines d'entre elles comme les pics, incitent à classer en enjeux moyens les deux massifs forestiers autour des lieux-dits « Nespoulié » et « le Teinturier », dont la forêt de Marlac.

Bien que présente à l'annexe I de la directive Oiseaux, l'**Ædicnème criard** est une espèce dont les populations d'Occitanie sont relativement stables. Il est néanmoins un bon indicateur des milieux agricoles ouverts, d'où le choix de le maintenir en enjeux moyens sur Técoü. Ces enjeux sont répartis sur les cultures du nord-ouest de la commune.

ACTIONS DE SENSIBILISATION

1. Enquête participative

Ces enquêtes viennent compléter les inventaires faunistiques, en impliquant les habitants dans le projet, pour les sensibiliser sur les espèces présentes et les conseiller sur la protection de la biodiversité. Ces enquêtes ont ciblé les espèces suivantes : Hirondelle rustique et de fenêtre, Martinet noir, Chevêche d'Athéna, Effraie des clochers, Hibou petit-duc, Faucon crécerelle.

Un appel à participation s'est fait via des supports de communication locaux. Un flyer annonçant l'ABC et invitant à communiquer a ainsi été diffusé dans toutes les boîtes aux lettres de la commune par la Mairie début 2022 (cf. ci-dessous). Les différentes espèces recherchées y étaient présentées. Une adresse mail spécifique à l'ABC, a aussi été créée afin de recueillir les informations des habitants.



Seuls 3 retours par mails sont parvenus, avec une description des espèces présentes chez les particuliers. D'autres riverains ont également indiqué la présence d'Hirondelles rustiques et d'Effraie des clochers chez eux, lors de leur rencontre sur le terrain avec les naturalistes effectuant inventaires.

Tableau 17 : Données remontées par les habitants de Técou

Adresse	Espèces ciblées			Autres espèces présentes					
	Chevêche d'Athéna	Effraie des clochers	Hirondelle rustique	Faucon crécerelle	Chauve-souris	Ecureuil roux	Hérisson d'Europe	Rainette méridionale	Salamandre tachetée
2 impasse du Tenchou	X		X		X		X	X	
7 Chemin de la martinie						X	X		X
29 chemin de la Bouriette	X								
Les vergers de Técou	X	X	X	X	X				

2. Sensibilisation et communication

1.5.2.1 Communication

La réalisation de l'ABC a fait l'objet de plusieurs communications et diffusion d'information au cours du projet :

- Diffusion d'un flyer annonçant le lancement de l'ABC, les relevés de terrain et l'appel à contribuer à l'enquête participative dans toutes les boîtes aux lettres de la commune début mars 2022 (cf. document en annexe) et relayé sur la page Facebook de la Commune le 11/03/2022.
- Communication par la Commune dans son bulletin municipal et mis en ligne sur le site de la Commune (<http://www.tecou.fr/environnement>).
- Diffusion de l'information auprès des adhérents et sympathisants de la LPO du Tarn via ses supports de communication :
 - messages électroniques au réseau des observateurs bénévoles avec appel à participation à la collecte de données et présentation de la démarche et organisation des prospections bénévoles lors de la réunion annuelle des observateurs de la LPO du Tarn le 19/02/2022 à Labruguière ;
 - article dans le LPO Info annuel (en ligne et format papier envoyé à tous les adhérents) ;
 - articles dans la newsletter de la LPO Tarn (« Le courrier de l'hirondelle » d'avril 2022) diffusée à 1200 destinataires ;
 - encart annonçant l'ABC et appelant les naturalistes à participer dans le programme d'activités de la LPO Tarn (2 éditions par an tirées à 1200 exemplaires) ;
 - mise en ligne (site LPO du Tarn) de fiches « espèces » présentant les espèces ciblées par l'enquête participative.

2.2 Animations et sorties nature

• Construction et pose de nichoirs

Un atelier de construction de nichoirs (modèles pour Mésanges bleue et charbonnière) a été organisé à l'automne 2022 par la MJC de Técou.

La pose de ces nichoirs a été réalisée lors d'une sortie le 24/02/2023 avec les enfants de l'école communale (CE, une dizaine d'élèves). Une dizaine de nichoirs a ainsi été installée aux alentours du bourg de Técou. Un nombre équivalent de nichoirs a été confié aux parents d'élèves de la commune qui les ont placés sur leurs terrains.



Figure 44 : Pose de nichoirs à mésange à Técou en présence des enfants de l'école communale (M.Belmonte, 2023)

• **Conférence – sortie « nuit de la chouette »**

Une animation nature a été réalisée par la LPO Occitanie le 10 mars 2023, dans le cadre de l'ABC et de la 15^e édition de la nuit de la chouette. Cette manifestation est organisée tous les deux ans par la LPO et permet à tous et toutes de découvrir les rapaces nocturnes. De nombreuses animations gratuites sont réalisées partout en France au cours du mois de mars.

Ainsi à cette occasion, une conférence sur les rapaces nocturnes s'est tenue le vendredi 10 mars au soir, à la salle polyvalente de Técou où 20 personnes étaient présentes. Elles ont ainsi pu découvrir la vie des chouettes et hiboux de leur commune. La conférence était suivie d'une balade autour du village, à la recherche des animaux nocturnes (rapaces mais aussi amphibiens).



2.3 Animations scolaires

Une mallette pédagogique à destination de l'école communale a été créée par l'Atelier Nature et Territoire.

Elle a servi de support à un atelier « Biodiversité » animé par ANT le jeudi 30 juin 2022 avec les élèves de l'école communale.

Au programme :

- Courte présentation de ce qu'est un Atlas de la Biodiversité Communale.
- Atelier d'initiation au dessin naturaliste avec comme modèle quelques espèces emblématiques du territoire, l'objectif étant de créer la ligne graphique des futurs supports de communication relatif à l'ABC de Técou (création d'une frise « animaux » qui ornara les panneaux pédagogiques et le livret de communication).
- Tirage au sort des fiches « animaux totem » pour inciter les élèves à réaliser un inventaire, et distribution d'un petit cadeau souvenir (planche A4 de stickers des mascottes « animaux totem ») => Les élèves restitueront leurs observations fin septembre/début octobre.



2.3 Création de supports d'information

A l'issue de l'ABC, l'Atelier Nature et Territoire a réalisé plusieurs supports de communication valorisant les résultats des inventaires :

- un **livret de restitution et de vulgarisation des résultats de l'ABC** à destination des habitants de la commune (présentation de certaines espèces et milieux remarquables et/ou menacés ; fonctionnalité des écosystèmes ; pistes de conservation...).
- **6 panneaux d'information sur la biodiversité communale**, disposés dans le bourg et les principaux hameaux de la commune (Le Nay, Marlac, Les Grèzes, Ginestes) ainsi qu'aux abords du lac et de la salle multiculturelle. Plusieurs thèmes sont présentés en fonction de la spécificité du lieu d'implantation (faune et bâti ; milieux humides ; agrosystèmes ; bocage...).

FICHES ACTIONS

Au regard des enjeux de biodiversité identifiés sur la commune, des préconisations d'actions sont proposées sous forme de fiches synthétiques.

Elles peuvent servir de base à la mise en place par la commune d'un plan d'actions en faveur de la biodiversité en lien avec la démarche « Territoire engagé pour la biodiversité – TEN » de l'OFB.

Thématique	Numéro	Titre
Préconisations générales	G1	Intégration des enjeux biodiversité dans les documents d'urbanisme
	G2	Restauration de la trame noire
	G3	Mise en œuvre de mesures de gestion/conservation des parcelles à forts enjeux
Milieux ouverts	O1	Maintien du pâturage/fauche
	O2	Préservation/restauration de la trame bocagère
	O3	Conservation des landes sèches
	O4	Conservation des arbres isolés remarquables
	O5	Sensibilisation des agriculteurs
Milieux forestiers	F1	Création d'îlots de senescence et préservation du "vieux bois"
	F2	Promouvoir la prise en compte de la biodiversité dans la gestion forestière
Milieux humides	H1	Création/restauration de mares
	H2	Aménagement de zones favorables à la biodiversité autour des étangs
Milieux bâtis et leurs abords	B1	Gérer les espaces verts en faveur de la biodiversité
	B2	Pose de nichoirs pour l'avifaune et de gîtes à chauves-souris
	B3	Construction d'hibernaculum
	B4	Neutralisation des pièges à faune
Communication et sensibilisation	C1	Communication sur la biodiversité sur les différents supports de la commune
	C2	Création de fiche conseils pour favoriser la biodiversité
	C3	Création d'événements en faveur de la biodiversité et de l'environnement
	C4	Animations scolaires

1. Préconisations générales

Intégration des enjeux de biodiversité dans les documents d'urbanisme	
Action G1	<p>Description : Le présent ABC a mis au jour de nombreux enjeux de biodiversité dans l'ensemble de la commune. Un des objectifs d'un ABC est la prise en compte de ces enjeux dans les différents documents de planification.</p> <p>Le Plan Local d'Urbanisme et le Schéma de Cohérence Territoriale permettent d'encadrer le développement de l'urbanisation et d'édicter des règles pour la conservation, la création et la gestion des espaces verts dans tout projet d'aménagement. Cela peut aller du maintien de nids (comme pour les martinets à Toulon), mais cela peut aussi couvrir le maintien des continuités écologiques, le classement d'espaces naturels à forts enjeux, l'obligation de planter des arbres sur une parcelle constructible ou la conservation d'arbres d'un certain diamètre déjà présents sur une parcelle.</p>
	<p>Espèces ciblées : Tous les habitats et les espèces patrimoniales</p>
	<p>Maîtrise d'ouvrage : Mairie</p>
	<p>Partenaires possibles : Communauté d'agglomération</p>

Restauration de la trame noire	
Action G2	<p>Description : De nombreux animaux vivent la nuit. Ces organismes sont particulièrement sensibles à la pollution lumineuse (sur-mortalité, perturbations des comportements, impacts physiologiques...). Pour ces espèces, un alignement de lampadaire peut constituer un mur infranchissable.</p> <p>Pour restaurer les connectivités entre les différents sites de vie de ces espèces, plusieurs aménagements ou actions sont possibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Absence d'éclairage entre 23h et 5h. - Éclairage dirigé vers le sol. - Choix d'ampoules moins puissantes, et éclairant dans un spectre de couleurs moins nocif pour le vivant. - Réduction ou adaptation de l'éclairage sur les sites et habitats à enjeux (milieux aquatiques, milieux naturels...). - Application de la réglementation (cf. Arrêté du 27 décembre 2018 relatif à la prévention, à la réduction et à la limitation des nuisances lumineuses). <p>Cette démarche est complémentaire aux enjeux actuels liés à la sobriété énergétique. Un volet information/sensibilisation des habitants est indispensable pour la bonne acceptabilité sociale des actions.</p>
	<p>Espèces ciblées : Chauves-souris, insectes, oiseaux migrateurs, amphibiens</p>
	<p>Maîtrise d'ouvrage : Mairie</p>
	<p>Partenaires possibles : Bureaux d'études, Communauté d'agglomération, Association nationale pour la préservation du ciel et de l'environnement nocturnes</p>

Mise en œuvre de mesures de gestion/conservation des parcelles à forts enjeux		
Action G3	<p>Description : Dans le cas des parcelles privées à forts enjeux de biodiversité, il serait intéressant d'entrer en contact avec les propriétaires afin d'engager une réflexion sur la mise en oeuvre d'actions de conservation / gestion. La signature de conventions de gestion voire la mise en place d'Obligations Réelles Environnementales (ORE) seraient ainsi à envisager. Ce dernier dispositif permet aux propriétaires fonciers de faire naître sur leur terrain des obligations durables de protection de l'environnement. Ainsi, si le terrain est revendu ou transmis, le nouveau propriétaire à l'obligation de préserver la biodiversité de cette parcelle (selon les modalités fixées). Les ORE ont une durée maximale de 99 ans. En lien avec la politique en faveur des espaces naturels du Département du Tarn, une veille foncière peut aussi être assurée par la commune (droit de préemption) sur certaines parcelles à forts enjeux.</p>	Secteurs concernés : zones à forts enjeux pour la biodiversité
	Espèces ciblées : Tous les habitats et les espèces patrimoniales	
	<p>Maîtrise d'ouvrage : Mairie, propriétaires fonciers</p>	Partenaires possibles : Associations de protection de l'environnement (LPO, CEN...); Département

2. Milieux ouverts

Maintien du pâturage/fauche		
Action O1	<p>Description : Parmi les enjeux les plus élevés dans la commune, on retrouve les espèces de milieux ouverts à semi-ouverts. Ces espèces sont principalement liées aux milieux prairiaux. Il est donc important de maintenir ces habitats dans un bon état écologique. Le meilleur moyen est de promouvoir des activités d'élevage extensif. Les monocultures de céréales, la culture de la vigne ainsi que l'élevage intensif ne sont pas des pratiques respectueuses de ces milieux, il est donc important de promouvoir une autre production plus en adéquation des enjeux biodiversité. Une démarche spécifique de préservation des milieux herbacés remarquables de la commune, comme les prairies humides le long du ruisseau de Marssac (enjeux très forts), serait à engager avec les structures spécialisées (CEN Occitanie, Département...) en vue de mettre en place des outils de gestion / conservation adaptés (conventions de gestion, maîtrise foncière, ORE...).</p>	Secteurs concernés : Tous les milieux naturels en dehors des massifs forestiers
	Espèces ciblées : Busards et autres espèces de milieux ouverts à semi-ouverts	
	<p>Maîtrise d'ouvrage : Mairie, particuliers (possibilité d'ORE)</p>	Partenaires possibles : Conservatoire d'Espaces naturels d'Occitanie, Département, Chambre d'agriculture, LPO Occitanie

Préservation/restauration de la trame bocagère	
Action 02	<p>Description : De par les nombreux milieux favorables à la biodiversité des milieux ouverts à semi-ouverts, la commune de Técou recèle de nombreux réservoirs de biodiversité. Toutefois, pour que ces milieux soient pleinement fonctionnels, il faut que les connections (corridors) biologiques soient présent et fonctionnels. Dans le cas des milieux ouverts à semi-ouverts, les principaux corridors sont les haies et la trame bocagère. Le réseau bocager à Técou est globalement bien développé, mais on observe 2 secteurs où cette trame gagnerait à être étoffée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - À l'ouest de la D964, entre les Pigots et la Martinié - Sur la plaine de Banis et du Tenchou <p>Sur les autres secteurs de la commune, il faut veiller que la trame bocagère reste intacte. La mise en oeuvre d'actions de sensibilisation des propriétaires (intérêts des haies, méthodes d'entretien adaptées...) et de restauration ponctuelles avec les structures spécialisées (Arbres et Paysages...) est à engager / poursuivre. Un soin particulier peut directement être porté par la Commune sur les haies en terrains communaux (entretien adapté, restauration, plantation de nouveaux linéaires... (action déjà en partie en cours).</p>
	<p>Espèces ciblées : Espèces de milieux ouverts à semi-ouverts</p>
	<p>Maîtrise d'ouvrage : Mairie, particuliers (possibilité d'ORE)</p>
	<p>Secteurs concernés : Ensemble des milieux ouverts à semi-ouverts</p> <p>Partenaires possibles : Arbres et Paysages Tarnais, Chambre d'agriculture</p>

Conservation des landes sèches	
Action 03	<p>Description : Parmi les espèces à plus forts enjeux à Técou, on retrouve le Busard cendré et le Busard Saint-Martin. Ces rapaces chassent en milieux ouverts, mais ils nichent au sol, principalement dans des landes. Ces milieux, rares en plaine, jouent aussi un rôle de réservoir de biodiversité pour de nombreuses autres espèces (Engoulevent d'Europe, insectes, reptiles, flore...). Il existe deux menaces principales sur ce type de milieu. En premier lieu, ils peuvent être détruits puis modifiés en terrain agricole ou reboisés artificiellement (voire urbanisés dans certains cas). S'ils sont laissés à l'abandon, ils peuvent, au contraire, avoir tendance à se fermer par le développement d'essences ligneuses (évolution vers un stade boisé). Il convient donc de protéger ces milieux (achats, ORE, conventions de gestion...), et de surveiller à ce que l'embroussaillage ne devienne pas trop important, ce qui limiterait leur intérêt et leur attractivité notamment pour les busards. Dans ce cas des interventions ponctuelles de restauration et d'entretien sont à mettre en place (coupe des ligneux...).</p>
	<p>Espèces ciblées : Busard cendré et Busard Saint-Martin</p>
	<p>Maîtrise d'ouvrage : particuliers (possibilité d'ORE)</p>
	<p>Secteurs concernés : landes sèches à proximité du bois de Marlac principalement</p> <p>Partenaires possibles : Conservatoire d'Espaces naturels d'Occitanie, Département, LPO Occitanie</p>

Conservation des arbres isolés remarquables		
Action 04	<p>Description : Dans les milieux ouverts à semi-ouverts, les arbres isolés remarquables jouent un rôle essentiel du point de vue de la qualité paysagère mais aussi pour de nombreuses espèces. Chez les oiseaux comme le Faucon crécerelle ou la Chevêche d'Athéna, ces arbres servent de site de nidification ou de perchoir. Ils abritent aussi toutes une entomofaune saproxylique (qui se nourrit de bois mort) dont des espèces potentiellement protégées comme le Grand Capricorne ou le Lucane cerf-volant. Il est donc important de conserver ces arbres, d'autant que leur attrait paysager et esthétique est réel et qu'ils contribuent fortement à la qualité du cadre de vie communal. Une sensibilisation des propriétaires des arbres ou alignements identifiés apparaît comme nécessaire.</p>	<p>Secteurs concernés : Ensemble des milieux ouverts à semi-ouverts</p>
	<p>Espèces ciblées : Faucon crécerelle, Chevêche d'Athéna, entomofaune saproxylique...</p>	
	<p>Maîtrise d'ouvrage : Mairie, particuliers</p>	<p>Partenaires possibles : Arbres et Paysages Tarnais</p>

Sensibilisation des agriculteurs		
Action 05	<p>Description : Au premier plan pour une meilleure prise en compte de la biodiversité, il est important d'accompagner les agriculteurs volontaires vers des modes de production plus vertueux. N'ayant pas forcément les connaissances ni les contacts pour entamer les démarches, il est donc primordial de proposer un service d'accompagnement personnalisé à chaque exploitant qui en fera la demande (information, diagnostic écologique de l'exploitation...). Des réunions/sorties de terrain d'information sur la biodiversité des milieux agricoles de la commune pourraient aussi être proposées aux exploitants.</p>	<p>Secteurs concernés : Ensemble des milieux ouverts à semi-ouverts</p>
	<p>Espèces ciblées : biodiversité des agrosystèmes</p>	
	<p>Maîtrise d'ouvrage : Mairie, particuliers</p>	<p>Partenaires possibles : LPO Occitanie, organisations professionnelles agricoles</p>

3. Milieux forestiers

Création d'îlots de sénescence et préservation du "vieux bois"	
Action F1	<p>Description : La commune de Técou recèle plusieurs milieux forestiers, depuis le petit bosquet jusqu'à la forêt de Marlac. Ces parcelles sont localisées dans un peu tout le territoire communal, même si on observe une densité plus forte dans le quart sud-ouest de la commune. Ces milieux sont fréquentés par une faune spécialisée comme les pics ou certains rapaces. Pour maintenir leur attractivité, la mise en place d'îlots de sénescence est une bonne solution (idéalement en lien avec une gestion sylvicole globale favorable à la biodiversité). En permettant aux arbres de faire l'intégralité de leur cycle de vie et en maintenant sur place les arbres morts, ces îlots garantissent ressource alimentaire, abris et tranquillité pour les différentes espèces inféodées aux milieux forestiers.</p> <p>A défaut de pouvoir intervenir sur des parcelles forestières privées, la prise en compte de la conservation des vieux arbres à cavités et sénescents peut être mise en place sur les terrains publics (haies, arbres d'alignement et d'ornement, parcs...). Elle doit aussi être encouragée dans les haies privées.</p> <p>Là où le maintien d'arbres morts ou sénescents sur pied présente un danger pour le public, il est possible de laisser les troncs et grosses branches directement au sol voire de conserver des « arbres totems » (tronc laissé en place sur une hauteur de 2 mètres environ).</p>
	<p>Espèces ciblées : Pics, rapaces forestiers, insectes saproxyliques</p>
	<p>Maîtrise d'ouvrage : Mairie, particuliers (possibilité d'ORE)</p>
	<p>Partenaires possibles : CNPf, Chambre d'Agriculture</p>
<p>Secteurs concernés : Tous les massifs forestiers</p>	

Promouvoir la prise en compte de la biodiversité dans la gestion forestière	
Action F2	<p>Description : La prise en compte de la biodiversité dans la gestion et l'exploitation sylvicoles est nécessaire sur la commune au regard des surfaces boisées assez significatives et de leur rôle de réservoir (habitats) pour de nombreuses espèces dans un contexte de plaine et de coteaux à nette dominante agricole.</p> <p>Cela passe en premier par une sensibilisation et une information des propriétaires de parcelles forestières de la commune. Cette action pourrait s'articuler en deux parties :</p> <ul style="list-style-type: none"> - session d'information /sensibilisation à destination des propriétaires privés (intervention en salle pouvant être couplée avec une visite de terrain chez un propriétaire volontaire), - accompagnement spécifique des propriétaires qui en feront la demande. La réalisation d'un diagnostic "biodiversité" sur les propriétés volontaires pourrait permettre de mettre précisément en avant leurs enjeux et de formuler des préconisations de gestion et de conservation croisée avec les orientations de gestion sylvicoles. <p>L'organisation et la mise en oeuvre de ces actions pourront se faire en lien avec la profession forestière (Syndicat des propriétaires forestiers et Centre national de la propriété forestière) afin de faciliter les contacts et l'implication des propriétaires.</p>
	<p>Espèces ciblées : Espèces forestières</p>
	<p>Maîtrise d'ouvrage : Mairie, particuliers (possibilité d'ORE)</p>
	<p>Partenaires possibles : CNPf, LPO Occitanie</p>
<p>Secteurs concernés : Toutes les parcelles forestières</p>	

4. Milieux humides

Création/restauration de mares		
Action H1	<p>Description : Les mares sont des écosystèmes fragiles abritant une faune spécialisée et menacée en France. Ces milieux sont en forte diminution notamment du fait de l'artificialisation des sols et de l'intensification des pratiques agricoles... Il est donc important d'en recréer, et surtout de conserver et de restaurer celles qui existent. Dans un but de maximiser l'efficacité des mares, il est préférable de créer/restaurer un réseau de petites mares plutôt qu'une seule grande mare. Leur profondeur doit être de 1m50 – 2m au maximum. La majeure partie de la mare doit être ensoleillée, et une bonne partie des berges doivent être en pente douce (entre 5 et 15° d'inclinaison) pour permettre aux amphibiens d'aller et venir, et aux autres animaux de ne pas se noyer. L'introduction d'animaux est à proscrire : les espèces qui bénéficieront de celle-ci arriveront par elles-mêmes. Pour favoriser leur colonisation, il est préférable de végétaliser la mare et ses abords (plantes locales uniquement). De plus, cela évitera le développement des moustiques, qui affectionnent les eaux pauvres sans prédateurs et sans plantes aquatiques. Les travaux de restauration (curage partiel, dégagement de la végétation arborée et arbustive...) seront à réaliser entre septembre et décembre, hors périodes de reproduction et de sensibilité pour la faune et la flore. En cas de coupe d'arbres riverains, il sera possible de laisser une partie des grosses branches et troncs en tas à proximité de la mare afin d'offrir des gîtes terrestres à la micro faune (amphibiens en particulier). L'introduction de poissons est à proscrire (prédation de la micro-faune, broutage de la végétation aquatique...).</p>	<p>Secteurs concernés : Ensemble de la commune</p>
	<p>Espèces ciblées : Faune aquatique</p>	
	<p>Maîtrise d'ouvrage : Mairie, particuliers (possibilité d'ORE)</p>	<p>Partenaires possibles : Agence de l'eau, OFB, LPO Occitanie, CPIE Pays tarnais</p>

Aménagement de zones favorables à la biodiversité autour des étangs		
Action H2	<p>Description : À l'heure actuelle, les grands étangs collinaires et le lac communal ne sont pas très favorables pour la biodiversité. Le manque de végétation aquatique et rivulaire, la présence de poissons, les berges en pentes raides sont autant de facteurs limitants qui peuvent en partie être atténués par quelques aménagements. Des portions de berges peuvent être retravaillées pour aplanir les pentes, ce qui permettrait l'accès et la sortie de l'eau à tous les animaux, notamment les amphibiens et favoriserait l'installation de végétation aquatique et amphibie. Des plantes rivulaires et éventuellement aquatiques (espèces locales uniquement) peuvent aussi être plantées pour permettre aux différents animaux aquatiques de s'abriter, de pondre ou de manger. Pour éviter la prédation ou le pâturage intensif des poissons, il serait plus judicieux d'effectuer ces travaux au niveau des parties les moins profondes (queues d'étangs notamment). La fréquentation par le public sera aussi à prendre en compte pour le choix des secteurs aménagés ainsi que de (privilégier les parties les moins fréquentées). Sur l'étang communal, ces aménagements pourront faire l'objet d'une valorisation pédagogique (panneaux explicatifs...).</p>	<p>Secteurs concernés : étangs collinaires, étang communal</p>
	<p>Espèces ciblées : Faune aquatique</p>	
	<p>Maîtrise d'ouvrage : Mairie, particuliers (possibilité d'ORE)</p>	<p>Partenaires possibles : Agence de l'eau, OFB, LPO Occitanie...</p>

5. Milieux bâtis

Gérer les espaces verts en faveur de la biodiversité		
Action B1	<p>Description : En milieu urbain et bâti, il est parfois difficile pour la biodiversité de s'épanouir, notamment par manque de milieux favorables. Une gestion plus adaptée des espaces verts peut permettre de changer cet état de fait. La mise en oeuvre d'une gestion différenciée sur tout ou partie des espaces verts communaux permet de concilier le développement de la flore et de la faune avec l'utilisation de ces espaces par les habitants. Cela consiste notamment à établir des périmètres sur un secteur de "pelouses" qui seront gérés en différé, permettant de conserver des zones fauchées ou tondues pour les usagers et des zones où la végétation est laissée plus haute en faveur de la biodiversité. Ces dernières sont fauchées tardivement (fin d'été ou automne voire laissées en place en hiver) ce qui permet à la flore et la micro-faune (invertébrés dont insectes pollinisateurs) d'accomplir l'ensemble de leur reproduction et de leur cycle biologique. Pour permettre à la biodiversité urbaine de trouver de quoi se nourrir, le maintien ou la plantation d'espaces fleuris sont aussi à encourager. La seule condition est de favoriser/planter uniquement des espèces locales, plus adaptées aux conditions locales (températures, hydrométrie, ensoleillement) et à la biodiversité (pollinisateurs...) Dans le même ordre d'idées, le maintien et la plantation d'arbres sont à encourager. Ceux-ci apporteront de l'ombre pour les riverains, et des abris et de la ressource alimentaire pour la faune. Comme pour les espaces fleuris, il ne faut planter que des espèces locales.</p>	<p>Secteurs concernés : Espaces verts communaux dont les abords du lac et de la salle multiculturelle</p>
	<p>Espèces ciblées : Biodiversité ordinaire</p>	
	<p>Maîtrise d'ouvrage : Mairie</p>	<p>Partenaires possibles : LPO Occitanie, Arbres et Paysages Tarnais, Région Occitanie</p>

Pose de nichoirs pour l'avifaune et de gîtes à chauves-souris		
Action B2	<p>Description : Une des premières limites pour l'installation des oiseaux nicheurs en milieu bâtis réside dans le manque d'emplacements favorables pour la nidification. La rénovation des bâtiments anciens (isolation...) prive également ces espèces des cavités, fissures et accès aux combles utilisés comme sites de nidification. La plupart des espèces liées au bâti (hirondelles, chouettes, moineaux...) sont ainsi en déclin et menacées. Ceci peut être assez facilement résolu par l'installation de nichoirs. Il existe de nombreux types de nichoirs, il faut donc bien cibler les espèces concernées et les lieux de pose envisagés. Il faut veiller à les orienter préférentiellement au sud-est, à l'abri des intempéries, des prédateurs et des sources de dérangements ou de dangers immédiats (secteurs fréquentés, routes passantes...). Pour certaines espèces très territoriales comme les mésanges ou le rougegorge, ne pas installer les nichoirs trop proches les uns des autres. À l'automne, après la période de nidification, il convient de procéder à l'entretien des nichoirs (lavage, débarras des nids précédents, vérification éventuelle de la fixation) Pour les chiroptères, l'installation d'un ou plusieurs gîtes peut se faire le plus haut possible, orienté au sud (la chaleur n'est pas un souci), à l'abri des prédateurs et des intempéries. Aucun entretien n'est nécessaire par la suite. La réalisation et la pose de gîtes et de nichoirs sont aussi un bon support d'animations à destination des scolaires et des habitants.</p>	<p>Secteurs concernés : le bourg et les hameaux</p>
	<p>Espèces ciblées : avifaune cavernicole ou semi-cavernicole, hirondelles, chiroptères</p>	
	<p>Maîtrise d'ouvrage : Mairie, particuliers</p>	<p>Partenaires possibles : LPO Occitanie</p>

Construction d'hibernaculum		
Action B3	<p>Description : La construction d'hibernaculum permet de favoriser la présence des reptiles, de certains amphibiens et du hérisson. Ces abris artificiels leur permettent de trouver des caches contre les prédateurs et des gîtes pour l'hibernation ou en cas de fortes chaleurs (amphibiens). Leur présence permettra de limiter la présence de micromammifères comme les souris ou les rats. Un hibernaculum peut être fabriqué avec des matériaux de réemploi comme des gravats, des pierres ou des branchages. Il peut être visible ou discret. Le principe est d'empiler des matériaux inertes et grossiers afin que les interstices et les cavités servent de gîte pour la faune. Il est aussi possible d'y aménager une loge semi-enterrée. L'ensemble peut être recouvert de végétaux ou de géotextile et de terre pour éviter le détrempage du cœur et favoriser l'isolation thermique. Les accès doivent être garantis par des ouvertures non colmatées. Choisir des emplacements si possibles éloignés des routes et secteurs très fréquentés pour éviter les risques de collision et de dérangements. Par la suite, l'entretien de l'aménagement consistera à vérifier que les ouvertures restent bien accessibles, et de les refaire si besoin. La réalisation de ces aménagements peut donner lieu à une sensibilisation/information de la population (article dans le bulletin municipal, pose d'une panneau explicatif...) et servir de support pour des animations, notamment scolaires ou péri-scolaires (MJC...).</p>	Secteurs concernés : ensemble de la commune, notamment bordures du lac communal
	Espèces ciblées : reptiles, amphibiens, hérissons	
	Maîtrise d'ouvrage : Mairie, particuliers	Partenaires possibles : LPO Occitanie
Neutralisation des pièges à faune		
Action B4	<p>Description : Les activités humaines produisent un certain nombre de pièges mortels pour la faune que de simples petits aménagements permettent de désamorcer. - Les poteaux métalliques creux (poteaux téléphonique en place ou réemployés par des particuliers, entreprises ou collectivités) sont souvent utilisés par les oiseaux comme reposoir ou poste de vigilance. Si ces poteaux sont ouverts, de nombreux individus tombent à l'intérieur (en particulier chouettes et passereaux cavicoles explorant des cavités). L'aspect lisse et l'étroitesse du poteau empêchent les oiseaux de ressortir, et les condamnent. La pose d'un bouchon en métal permet de désarmer simplement ce piège. Un inventaire des poteaux problématiques doit être entrepris pour pouvoir régler ce problème dans les plus bref délais (en lien avec le gestionnaire du réseau). Dans le même ordre d'idée, on peut aussi mentionner les cheminées et les rapaces nocturnes. La pose d'un grillage à l'entrée suffit à empêcher les oiseaux de rentrer. - Une majorité des noyades de la faune sauvage est évitable par la simple pose d'un grillage à maille fine jouant le rôle d'une échelle dans les abreuvoirs, les piscines ou les bassins de retenue d'eau. La possibilité d'hydratation de la faune est maintenue tout en permettant aux animaux de repartir ensuite par cet échappatoire. - Les grandes baies vitrées ne sont pas toujours reconnues pour ce qu'elles sont par les oiseaux : une parois infranchissable. Il n'est donc pas rare que certains d'entre eux foncent directement dedans, entraînant soit un moment d'étourdissement où ils sont à la merci des prédateurs (en particulier des chats), soit la mort directement. Pour permettre aux oiseaux de mieux appréhender ce danger, il convient de leur matérialiser, notamment en appliquant des autocollants directement sur la vitre. De même, il faut éloigner les plantes d'intérieur des vitres, pour éviter que les oiseaux ne soient attirés par un abri ou reposoir illusoire. - Certains animaux comme le Hérisson d'Europe ont leur territoire sur plusieurs jardins (4 ha pour cette espèce en particulier). Pour favoriser leur déplacement, et éviter qu'ils se retrouvent coincés, il convient de ménager des passages au bas des grillages et des murs de clôture pour leur permettre circuler librement (trou de 15 cm x 15 cm). Dans le meilleur des cas, le remplacement des grillages par une haie favorisera toute la biodiversité.</p>	Secteurs concernés : ensemble de la commune
	Espèces ciblées : avifaune cavernicole ou semi-cavernicole, chiroptères	
	Maîtrise d'ouvrage : Mairie, particuliers	Partenaires possibles : LPO Occitanie, opérateurs téléphoniques

6. Communication – sensibilisation

Communication sur la biodiversité communale sur les différents supports de la commune	
Action C1	<p>Description : Pour permettre aux habitants de Técou de mieux appréhender la biodiversité communale, il faut informer ceux-ci. Différents supports de communication existent et doivent être employés par la mairie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une page dédiée à la biodiversité communale sur le site internet de la commune : celle-ci doit récapituler les informations relatives à l'ABC (résultats des inventaires, espèces patrimoniales, bilan des animations) - une rubrique régulière (1 page) dans chaque n° du bulletin municipal : cette rubrique peut concerner une espèce ou un milieu, des conseils pour mieux accueillir la biodiversité chez soi,... - la pose de 8 panneaux explicatifs dans les différentes localités de la commune, portant sur un milieu spécifique.
	<p>Espèces ciblées : Biodiversité communale</p>
	<p>Maîtrise d'ouvrage : Mairie</p>

Création de fiches conseils pour favoriser la biodiversité	
Action C2	<p>Description : L'ABC a pour vocation d'inciter les habitants à s'investir en faveur de la biodiversité. Pour que les habitants volontaires ne se sentent pas démunis face à cette envie, il est important de créer des fiches-conseil répondant à leurs questions. Ces fiches devront être facilement accessibles, notamment par téléchargement sur le site de la mairie. Elles peuvent être diffusées pour la rubrique du bulletin municipal (cf. Action C1). De nombreuses thématiques peuvent être abordées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la gestion écologique des jardins - les nichoirs, gîtes à chiroptères, gîtes à insectes, mangeoires... - les hibernaculum - les mares - les haies - les plantes (arbres, arbustes, herbacées) favorables pour la biodiversité - les espèces du bâti (accueil, cohabitation...) - les pièges à faune - ...
	<p>Espèces ciblées : Biodiversité communale</p>
	<p>Maîtrise d'ouvrage : Mairie</p>

Organisation d'événements en faveur de la biodiversité et de l'environnement		
Action C3	<p>Description :</p> <p>Pour que l'ABC ne reste pas une action sans lendemain, il est important de continuer à proposer des actions concrètes participatives. Cela peut prendre plusieurs formes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - organisation de sorties nature, permettant la découverte et l'observation de la biodiversité communale - organisation de conférences autour de la biodiversité (communale ou non) - organisation d'expositions autour de la biodiversité (MJC, Salle multiculturelle...) - organisation de chantier bénévole : création d'une mare, plantation de haies, de jardins aromatiques, de vergers... (sur terrains communaux) - organisation d'atelier de construction de nichoirs, gîtes à chiroptères, hibernaculum, hôtels à insectes 	
	<p>Espèces ciblées : Biodiversité communale</p>	
	<p>Maîtrise d'ouvrage : Mairie</p>	<p>Partenaires possibles : LPO, ANT, OPIE MP, MJC, associations de la commune...</p>

Animations scolaires		
Action C4	<p>Description :</p> <p>Dans le cadre de l'ABC, une première animation auprès des enfants de l'école communale a été réalisée. Pour sensibiliser les enfants, il est primordial de renouveler ce genre d'animation plusieurs fois par an. De nombreuses thématiques peuvent être abordées, comme les oiseaux, les reptiles et amphibiens, les chauves-souris, les mammifères, les insectes, la flore, les réseaux trophiques, les différents milieux naturels...</p> <p>De plus, la participation à des petits chantiers participatifs peut leur montrer comment prendre part plus concrètement à la protection de la biodiversité (pose de nichoirs, plantation de fleurs ou d'arbres locaux, création d'une mare...).</p> <p>Ce type d'animations peut également être proposé aux enfants de la MJC.</p>	
	<p>Espèces ciblées : Biodiversité communale</p>	
	<p>Maîtrise d'ouvrage : Mairie</p>	<p>Partenaires possibles : Ecole communale, MC, LPO, ANT, OPIE MP...</p>

BIBLIOGRAPHIE & WEBOGRAPHIE

Bibliographie

- Barthe L. (Coord.), 2014. Liste rouge des amphibiens et des reptiles de Midi-Pyrénées. Nature Midi-Pyrénées. 12 p.
- BISSARDON M., GUIBAL L. & RAMEAU J.-C., 1997, *Corine Biotope (version originale) - types d'habitats français*, ENGREF, Atelier technique des espaces naturels, 175 p.
- BOUDOT J.-P., DOUCET G. & GRAND D., 2019. Cahier d'identification des Libellules de France, Belgique, Luxembourg et Suisse – Deuxième édition. Biotope, Mèze. 152 p.
- CATIL J.-M. & COCHARD P.-O., (coord.), 2022. Liste rouge des Orthoptères d'Occitanie. Rapport d'évaluation. Nature En Occitanie. Toulouse. 235 p
- CHARLOT B., DANFLOUS S., LOUBOUTIN B. & JAULIN S. (coord.). 2018. Liste rouge des Odonates d'Occitanie - 2018. CEN Midi-Pyrénées, Toulouse : 12 p
- CORRIOL G. (Coord.), 2013, *Liste rouge de la flore vasculaire de Midi-Pyrénées*, Conservatoire botanique national des Pyrénées et de Midi-Pyrénées, 16 p.
- COTTAZ C., DAO J. & HAMON M., 2021, *Liste de référence des plantes exotiques envahissantes de la région Occitanie - Synthèse, analyses de risque et catégorisation des taxons*, Document technique des CBNMed et CBNPMP, 50 p. + annexes
- DIJKSTRA K.-D.B. & LEWINGTON R., 2015. Guide des Libellules de France et d'Europe. Édition Delachaux et Niestlé, Paris. 320 p.
- DUGUET R. & MELKI F., 2003. Les Amphibiens de France, Belgique et Luxembourg. Édition Biotope, Mèze. 480 p.
- DUPUIS J. & SALLE L. (coord.), 2022. Atlas des oiseaux migrateurs de France. LPO, Rochefort ; Biotope Éditions, Mèze ; Muséum national d'Histoire naturelle, Paris. 1122 p.
- EUROPEAN COMMISSION DG ENVIRONNEMENT, 1999, *Manuel d'interprétation des habitats de l'Union Européenne (nomenclature Eur15)*, 132 p.
- EUROPEAN COMMISSION DG ENVIRONNEMENT, 2013, *Manuel d'interprétation des habitats de l'Union Européenne (nomenclature Eur28)*, 146 p.

- FREMAUX S. (Coord.), 2015. Liste rouge des oiseaux nicheurs de Midi-Pyrénées. Nature Midi-Pyrénées.
- FREMAUX S. & RAMIERE J. (coord.), 2012. Atlas des oiseaux nicheurs de Midi-Pyrénées. Nature Midi-Pyrénées, Delachaux et Niestlé, Paris. 512 p.
- GENSBOL B., 2014. Rapaces diurnes – Europe, Afrique du Nord, Moyen-Orient. Éditions Delachaux et Niestlé, Paris. 403 p.
- GRAND D. & BOUDOT J.-P., 2006. Les Libellules de France, Belgique et Luxembourg. Biotope, Mèze. 480 p.
- ISSA N. & MULLER Y. (coord.), 2015. Atlas des oiseaux de France métropolitain. Nidification et présence hivernale. LPO / SEOF / MNHN. Delachaux et Niestlé, Paris. 1408 pp.
- LAFRANCHIS T. 2016. Papillon de France – Guide de détermination des papillons diurnes. Édition Diathea. 352 p.
- LOUBOUTIN B., JAULIN S., CHARLOT B. & DANFLOUS S. (coord.), 2019. Liste rouge des Lépidoptères Rhopalocères et Zygènes d'Occitanie. Rapport d'évaluation. Opie, CEN MP & CEN LR, Montferrier / Lez : 304 p.
- LOUVEL J., GAUDILLAT V. & PONCET L., 2013, *EUNIS, European Nature Information System, Système d'information européen sur la nature. Classification des habitats. Traduction française. Habitats terrestres et d'eau douce*, MNHN-DIREV-SPN, MEDDE, Paris, 289 p.
- POLISSET P. (coord.), 2023. Atlas des Libellules et Demoiselles du Tarn. Coordination OPIE Midi-Pyrénées, LPO-Occitanie & ASNAT. 102 p.
- POTTIER G. (coord.), 2008. Atlas de répartition des reptiles et amphibiens de Midi-Pyrénées. Collection naturalistes de Midi-Pyrénées. Édition Nature Midi-Pyrénées. 126 p.
- SARDET E., ROESTI C. & BRAUD Y., 2015. Cahier d'identification des Orthoptères de France, Belgique, Luxembourg et Suisse. Édition Biotope, Mèze. 304 p.
- SPEYBROECK J. *et al.* 2018. Guide Delachaux des Amphibiens et Reptiles de France et d'Europe. Édition Delachaux et Niestlé, Paris. 432 p.
- SVENSSON L., MULLARNEY K. & ZETTERSTRÖM D., 2015. Le guide ornitho. Édition Delachaux et Niestlé, Paris. 448 p.

- TISON J.-M. & DE FOUCAULT B. (coords.), 2014, *Flora Gallica - Flore de France*, Société Botanique de France, éd. Biotope, Mèze, 1196 p.
- TISON J.-M., JAUZEIN P. & MICHAUD H. (coords.), 2014, *Flore de la France méditerranéenne continentale*, Conservatoire botanique national méditerranéen de Porquerolles, éd. Naturalia, Turriers, 2078 p.
- UICN France, FCBN, AFB & MNHN (2018). La Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Flore vasculaire de France métropolitaine. Paris, France.
- UICN France, MNHN, LPO, SEOF & ONCFS, 2011. La Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Oiseaux de France métropolitaine. Paris, France.
- UICN France, MNHN, OPIE & SEF (2014). La Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Papillons de jour de France métropolitaine. Paris, France.
- UICN France, MNHN, OPIE & SFO (2016). La Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Libellules de France métropolitaine. Paris, France
- UICN France, MNHN & SHF, 2015. La Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Reptiles et Amphibiens de France métropolitaine. Paris, France.
- VACHER J.-P. & GENIEZ M. (coord.), 2010. Les Reptiles de France, Belgique, Luxembourg et Suisse. Édition Biotope, Mèze. 544 p.

Webographie

- Faune-Occitanie, base de données en ligne de la faune sauvage en Occitanie : <https://www.faune-occitanie.org>
- Biodiv'Occitanie, atlas de la faune et de la flore d'Occitanie (administrée par Oc'Nat)
 - ➔ site Internet : <https://biodiv-occitanie.fr/>
 - ➔ données de Técou : <https://biodiv-occitanie.fr/commune/81294>
- SINP Occitanie, administrée par la Région
 - ➔ site Internet : <https://sinp-occitanie.fr/atlas/>
 - ➔ données de Técou : <https://sinp-occitanie.fr/atlas/commune/81294>
- Oiseau.net, informations sur les espèces d'oiseaux
 - ➔ site Internet : **Erreur ! Référence de lien hypertexte non valide.** www.oiseaux.net
- DREAL Occitanie ;

- ➔ site Internet : <http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/>
- ➔ espèces déterminantes ZNIEFF : <https://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/vers-des-znieff-troisieme-generation-en-occitanie-r8978.html>

- BRGM, base InfoTerre, accès aux cartes géologiques ;
- ➔ site Internet : <http://infoterre.brgm.fr/viewer/MainTileForward.do>

- Géoportail IGN, accès aux cartes IGN, orthophotos, zonages naturels, etc. ;
- ➔ site Internet : <https://www.geoportail.gouv.fr/carte>

- INPN, statut patrimonial, accès aux bordereaux des zonages naturels ;
- ➔ site Internet : <https://inpn.mnhn.fr/accueil/index>
- ➔ site Internet : <https://inpn.mnhn.fr/accueil/recherche-de-donnees/znieff-cont>

- JULVE P., 1998, *Baseflor : index botanique, écologique et chorologique de la flore de France* (version du 31/12/14).
- ➔ site Internet : <http://perso.wanadoo.fr/philippe.julve/catminat.htm>

- Pôle tarnais des zones humides, accès à la cartographie des zones humides ;
- ➔ site Internet : <https://sig.tarn.fr/Data/Applications/P%C3%B4le%20tarnais%20des%20zones%20humides/>

- Legifrance, liste des espèces protégées en Midi-Pyrénées ;
- ➔ site Internet : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000000628251>

ANNEXE

Annexe 1 : Localisation des points d'écoute pour les oiseaux et les amphibiens

Annexe 2 : Protocole de l'analyse de l'ADN environnemental

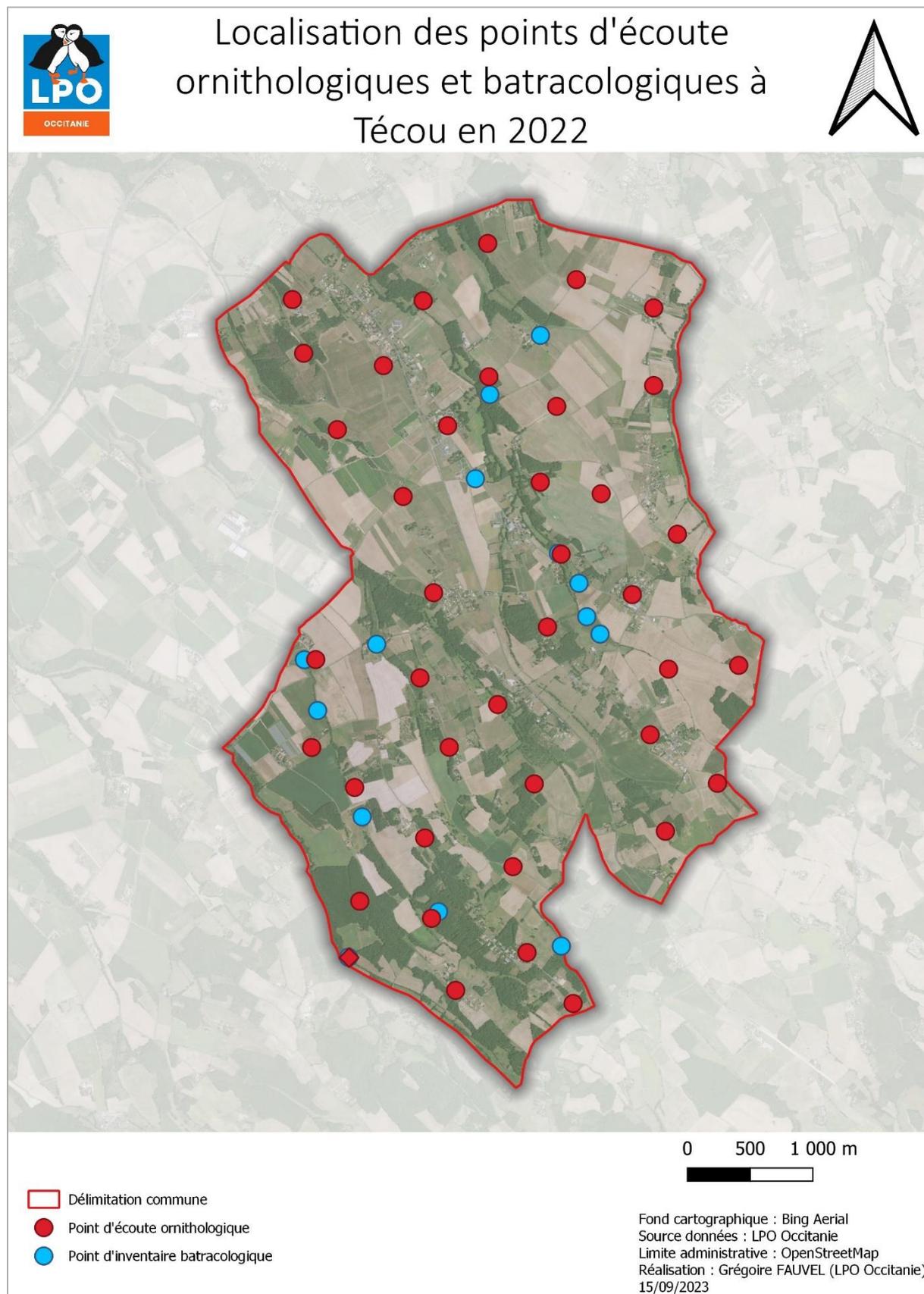
Annexe 3 : Localisation de la mare inventoriée par ADN environnemental

Annexe 4 : Photo de la mare inventoriée par ADN environnemental

Annexe 5 : Liste des taxons végétaux recensés dans la commune de Técou

Annexe 6 : Liste des oiseaux recensés à Técou depuis 2010

Annexe 1: Localisation des points d'écoute « oiseaux » et « amphibiens »



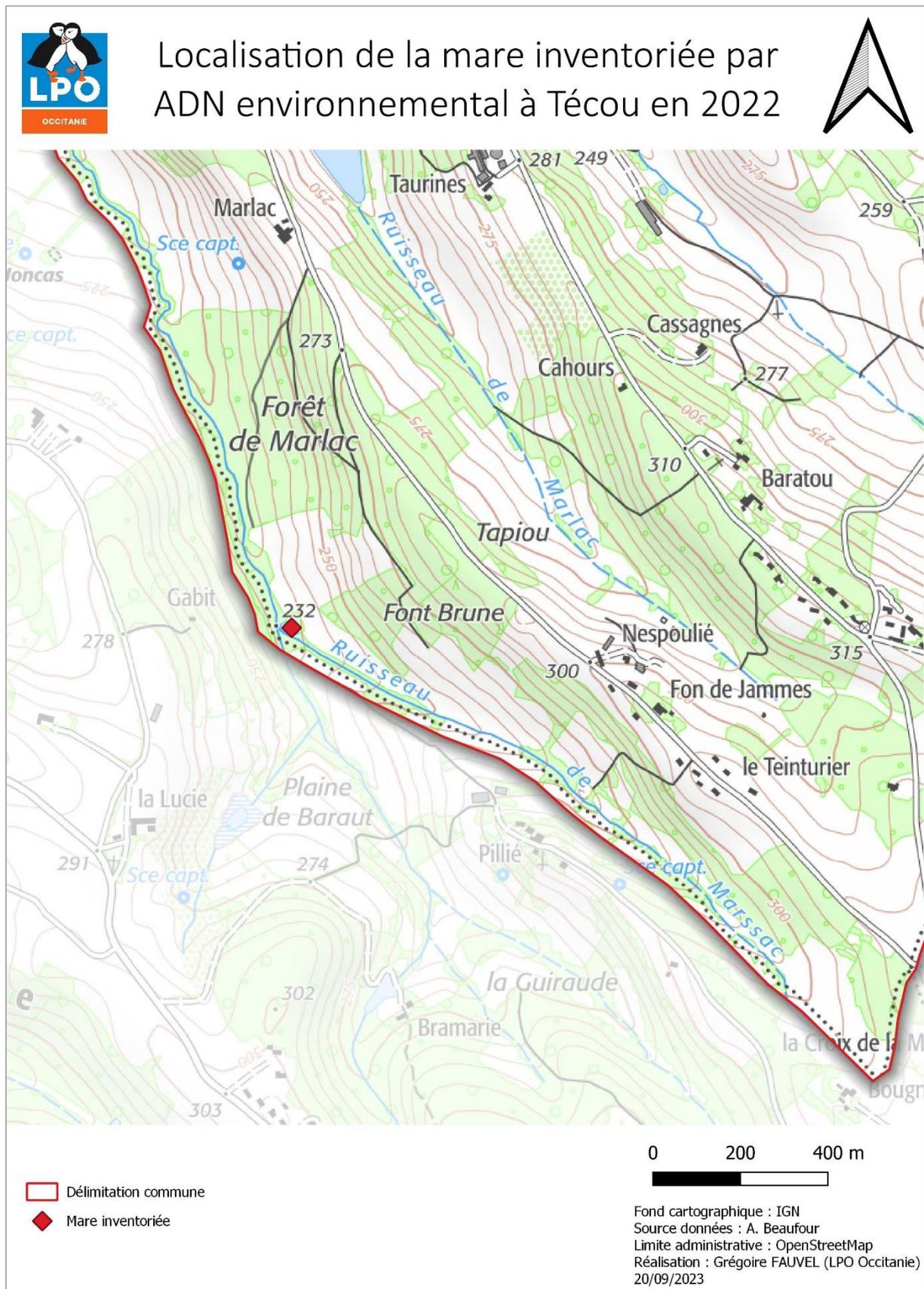
Annexe 2 : Protocole de l'analyse de l'ADN environnemental

Les extractions d'ADN ont été réalisées dans une salle dédiée à l'ADN rare ou dégradé. Une amplification de l'ADN a ensuite été effectuée avec un couple d'amorces universel pour les Amphibiens (12 réplicats par échantillon) puis les échantillons amplifiés ont été séquencés à l'aide d'un séquenceur nouvelle génération. À chaque étape du protocole des témoins négatifs ont été analysés en parallèle aux échantillons, afin de contrôler la pureté des consommables utilisés et de détecter d'éventuelles contaminations croisées au cours de la manipulation.

Les séquences obtenues ont été analysées avec des outils bio-informatiques permettant d'éliminer les erreurs dues à l'amplification ou au séquençage (à l'aide de différents filtres) et de comparer chaque séquence avec les bases de référence SPYGEN® et GenBank® (version 247). Une liste d'espèces a ensuite été établie pour chaque échantillon avec la base de référence utilisée ainsi que le nombre de séquences ADN et le nombre de réplicats positifs attribués à chaque espèce.

Certaines espèces peuvent présenter des séquences ADN identiques sur la région d'ADN étudiée, ce qui ne permet pas de les différencier. Dans ce cas, ces espèces sont identifiées au genre ou à la famille.

Annexe 3: Localisation de la mare inventoriée par ADN environnemental



Annexe 4 : Photo de la mare inventoriée par ADN environnemental



Figure 45 : Photo de la mare inventoriée par ADN environnemental (M. Fayot, 2022)

Annexe 5 : Liste des taxons végétaux recensés dans la commune de Téco

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Habitat de prédilection sur la commune
Allium oleraceum L., 1753	Ail maraîcher	Cultures, vignes, friches rudérales, jachères, talus...
Allium polyanthum Schult. & Schult.f., 1830	Ail à nombreuses fleurs	Cultures, vignes, friches rudérales, jachères, talus...
Allium vineale L., 1753	Ail des vignes	Cultures, vignes, friches rudérales, jachères, talus...
Amaranthus hybridus L., 1753	Amaranthe hybride	Cultures, vignes, friches rudérales, jachères, talus...
Amaranthus retroflexus L., 1753	Amaranthe réfléchie	Cultures, vignes, friches rudérales, jachères, talus...
Ambrosia artemisiifolia L., 1753	Ambrosie à feuilles d'Armoise	Cultures, vignes, friches rudérales, jachères, talus...
Ammi majus L., 1753	Grand ammi	Cultures, vignes, friches rudérales, jachères, talus...
Anisantha sterilis (L.) Nevski, 1934	Brome stérile	Cultures, vignes, friches rudérales, jachères, talus...
Anthemis arvensis L., 1753	Anthémis des champs	Cultures, vignes, friches rudérales, jachères, talus...
Anthemis cotula L., 1753	Anthémis fétide	Cultures, vignes, friches rudérales, jachères, talus...
Aphanes arvensis L., 1753	Alchémille des champs	Cultures, vignes, friches rudérales, jachères, talus...
Arabidopsis thaliana (L.) Heynh., 1842	Arabette de Thalius	Cultures, vignes, friches rudérales, jachères, talus...
Artemisia vulgaris L., 1753	Armoise commune	Cultures, vignes, friches rudérales, jachères, talus...
Avena barbata subsp. barbata Pott ex Link, 1799	Avoine barbue	Cultures, vignes, friches rudérales, jachères, talus...
Avena fatua subsp. fatua L., 1753	Avoine folle	Cultures, vignes, friches rudérales, jachères, talus...
Avena sterilis L., 1762	Avoine à grosses graines	Cultures, vignes, friches rudérales, jachères, talus...
Briza minor L., 1753	Petite amourette	Cultures, vignes, friches rudérales, jachères, talus...
Bromus arvensis subsp. arvensis L., 1753	Brome des champs	Cultures, vignes, friches rudérales, jachères, talus...
Bromus catharticus Vahl, 1791	Brome purgatif	Cultures, vignes, friches rudérales, jachères, talus...
Bromus commutatus Schrad., 1806	Brome variable	Cultures, vignes, friches rudérales, jachères, talus...
Bromus hordeaceus subsp. hordeaceus L., 1753	Brome mou	Cultures, vignes, friches rudérales, jachères, talus...
Bunias erucago L., 1753	Bunias fausse-roquette	Cultures, vignes, friches rudérales, jachères, talus...
Capsella bursa-pastoris subsp. bursa-pastoris (L.) Medik., 1792	Capselle bourse-à-pasteur	Cultures, vignes, friches rudérales, jachères, talus...
Cardamine hirsuta L., 1753	Cardamine hérissée	Cultures, vignes, friches rudérales, jachères, talus...
Carduus pycnocephalus subsp. pycnocephalus L., 1763	Chardon à capitules fins	Cultures, vignes, friches rudérales, jachères, talus...
Carduus tenuiflorus Curtis, 1793	Chardon à petits capitules	Cultures, vignes, friches rudérales, jachères, talus...
Cerastium glomeratum Thuill., 1799	Céraiste aggloméré	Cultures, vignes, friches rudérales, jachères, talus...
Chaenorrhinum minus subsp. minus (L.) Lange, 1870	Petite linaire	Cultures, vignes, friches rudérales, jachères, talus...
Chenopodium album subsp. album L., 1753	Chénopode blanc	Cultures, vignes, friches rudérales, jachères, talus...
Chondrilla juncea L., 1753	Chondrilla à tige de jonc	Cultures, vignes, friches rudérales, jachères, talus...
Cichorium intybus L., 1753	Chicorée sauvage	Cultures, vignes, friches rudérales, jachères, talus...
Cirsium arvense (L.) Scop., 1772	Cirse des champs	Cultures, vignes, friches rudérales, jachères, talus...
Cirsium vulgare subsp. vulgare (Savi) Ten., 1838	Cirse lancéolé	Cultures, vignes, friches rudérales, jachères, talus...
Clinopodium nepeta (L.) Kuntze, 1891	Calament népéta	Cultures, vignes, friches rudérales, jachères, talus...
Convolvulus arvensis L., 1753	Liseron des champs	Cultures, vignes, friches rudérales, jachères, talus...
Crepis sancta (L.) Bornm., 1913	Crépide de Nîmes	Cultures, vignes, friches rudérales, jachères, talus...
Crepis setosa Haller f., 1797	Crépide hérissée	Cultures, vignes, friches rudérales, jachères, talus...
Crepis vesicaria subsp. taraxacifolia (Thuill.) Thell. ex Schinz & R.Keller,	Crépide à feuilles de pissenlit	Cultures, vignes, friches rudérales, jachères, talus...
Cyanus segetum Hill, 1762	Bleuet	Cultures, vignes, friches rudérales, jachères, talus...
Cynodon dactylon (L.) Pers., 1805	Chiendent pied-de-poule	Cultures, vignes, friches rudérales, jachères, talus...
Datura stramonium L., 1753	Datura officinale	Cultures, vignes, friches rudérales, jachères, talus...
Daucus carota subsp. carota L., 1753	Carotte sauvage	Cultures, vignes, friches rudérales, jachères, talus...
Digitaria sanguinalis (L.) Scop., 1771	Digitaire sanguine	Cultures, vignes, friches rudérales, jachères, talus...
Draba verna L., 1753	Drave de printemps	Cultures, vignes, friches rudérales, jachères, talus...
Echium vulgare L., 1753	Vipérine commune	Cultures, vignes, friches rudérales, jachères, talus...
Elytrigia repens subsp. repens (L.) Desv. ex Nevski, 1934	Chiendent rampant	Cultures, vignes, friches rudérales, jachères, talus...
Epilobium tetragonum subsp. lamyi (F.W.Schultz) Nyman, 1879	Épilobe de Lamy	Cultures, vignes, friches rudérales, jachères, talus...
Equisetum arvense L., 1753	Prêle des champs	Cultures, vignes, friches rudérales, jachères, talus...
Equisetum ramosissimum Desf., 1799	Prêle très rameuse	Cultures, vignes, friches rudérales, jachères, talus...
Erigeron canadensis L., 1753	Vergerette du Canada	Cultures, vignes, friches rudérales, jachères, talus...
Erigeron sumatrensis Retz., 1810	Vergerette de Sumatra	Cultures, vignes, friches rudérales, jachères, talus...
Euphorbia helioscopia subsp. helioscopia L., 1753	Euphorbe réveil-matin	Cultures, vignes, friches rudérales, jachères, talus...
Euphorbia lathyris L., 1753	Euphorbe épurge	Cultures, vignes, friches rudérales, jachères, talus...
Euphorbia maculata L., 1753	Euphorbe maculée	Cultures, vignes, friches rudérales, jachères, talus...
Euphorbia prostrata Aiton, 1789	Euphorbe prostrée	Cultures, vignes, friches rudérales, jachères, talus...
Fallopia convolvulus (L.) Á.Löve, 1970	Renouée liseron	Cultures, vignes, friches rudérales, jachères, talus...
Foeniculum vulgare subsp. vulgare Mill., 1768	Fenouil commun	Cultures, vignes, friches rudérales, jachères, talus...
Fumaria officinalis L., 1753	Fumeterre officinale	Cultures, vignes, friches rudérales, jachères, talus...
Galeopsis ladanum L., 1753	Galéopsis ladanum	Cultures, vignes, friches rudérales, jachères, talus...
Geranium dissectum L., 1755	Géranium à feuilles découpées	Cultures, vignes, friches rudérales, jachères, talus...
Geranium molle L., 1753	Géranium à feuilles molles	Cultures, vignes, friches rudérales, jachères, talus...
Gladiolus italicus Mill., 1768	Glaïeul d'Italie	Cultures, vignes, friches rudérales, jachères, talus...
Heliotropium europaeum L., 1753	Héliotrope d'Europe	Cultures, vignes, friches rudérales, jachères, talus...
Helminthotheca echioides (L.) Holub, 1973	Picride fausse Vipérine	Cultures, vignes, friches rudérales, jachères, talus...
Hordeum murinum subsp. murinum L., 1753	Orge Queue-de-rat	Cultures, vignes, friches rudérales, jachères, talus...
Hypericum perforatum L., 1753	Millepertuis perforé	Cultures, vignes, friches rudérales, jachères, talus...
Jacobaea vulgaris Gaertn., 1791	Sénéçon jacobée	Cultures, vignes, friches rudérales, jachères, talus...
Kickxia elatine subsp. elatine (L.) Dumort., 1827	Linaire élatine	Cultures, vignes, friches rudérales, jachères, talus...
Kickxia spuria (L.) Dumort., 1827	Linaire bâtarde	Cultures, vignes, friches rudérales, jachères, talus...
Knautia integrifolia (L.) Bertol., 1836	Knautie à feuilles entières	Cultures, vignes, friches rudérales, jachères, talus...
Lactuca serriola L., 1756	Laitue scariote	Cultures, vignes, friches rudérales, jachères, talus...
Lactuca virosa L., 1753	Laitue vireuse	Cultures, vignes, friches rudérales, jachères, talus...
Lamium purpureum L., 1753	Lamier pourpre	Cultures, vignes, friches rudérales, jachères, talus...

<i>Lathyrus hirsutus</i> L., 1753	Gesse hérissée	Cultures, vignes, friches rudérales, jachères, talus...
<i>Legousia speculum-veneris</i> (L.) Chaix, 1785	Miroir de Vénus	Cultures, vignes, friches rudérales, jachères, talus...
<i>Lepidium campestre</i> (L.) R.Br., 1812	Passerage champêtre	Cultures, vignes, friches rudérales, jachères, talus...
<i>Leucanthemum ircutianum</i> DC., 1838	Marguerite d'Irkoutsk	Cultures, vignes, friches rudérales, jachères, talus...
<i>Linum usitatissimum</i> subsp. <i>angustifolium</i> (Huds.) Thell., 1912	Lin bisannuel	Cultures, vignes, friches rudérales, jachères, talus...
<i>Lipandra polysperma</i> (L.) S.Fuentes, Uotila & Borsch, 2012	Chénopode à nombreuses graines	Cultures, vignes, friches rudérales, jachères, talus...
<i>Lycopsis arvensis</i> L., 1753	Lycopsidée des champs	Cultures, vignes, friches rudérales, jachères, talus...
<i>Lysimachia arvensis</i> subsp. <i>arvensis</i> (L.) U.Manns & Anderb., 2009	Mouron des champs	Cultures, vignes, friches rudérales, jachères, talus...
<i>Malva setigera</i> Spenn., 1829	Mauve hérissée	Cultures, vignes, friches rudérales, jachères, talus...
<i>Malva sylvestris</i> L., 1753	Mauve sylvestre	Cultures, vignes, friches rudérales, jachères, talus...
<i>Matricaria chamomilla</i> L., 1753	Matricaire Camomille	Cultures, vignes, friches rudérales, jachères, talus...
<i>Medicago arabica</i> (L.) Huds., 1762	Luzerne tachtée	Cultures, vignes, friches rudérales, jachères, talus...
<i>Medicago sativa</i> subsp. <i>sativa</i> L., 1753	Luzerne cultivée	Cultures, vignes, friches rudérales, jachères, talus...
<i>Melilotus albus</i> Medik., 1787	Méilot blanc	Cultures, vignes, friches rudérales, jachères, talus...
<i>Mercurialis annua</i> L., 1753	Mercuriale annuelle	Cultures, vignes, friches rudérales, jachères, talus...
<i>Muscari comosum</i> (L.) Mill., 1768	Muscari à toupet	Cultures, vignes, friches rudérales, jachères, talus...
<i>Muscari neglectum</i> Guss. ex Ten., 1842	Muscari négligé	Cultures, vignes, friches rudérales, jachères, talus...
<i>Myagrum perfoliatum</i> L., 1753	Myagre perfolié	Cultures, vignes, friches rudérales, jachères, talus...
<i>Myosotis arvensis</i> (L.) Hill, 1764	Myosotis des champs	Cultures, vignes, friches rudérales, jachères, talus...
<i>Myosotis ramosissima</i> Rochel, 1814	Myosotis rameux	Cultures, vignes, friches rudérales, jachères, talus...
<i>Odontites vernus</i> subsp. <i>serotinus</i> (Coss. & Germ.) Corb., 1894	Odontitès tardif	Cultures, vignes, friches rudérales, jachères, talus...
<i>Panicum miliaceum</i> L., 1753	Panic faux-millet	Cultures, vignes, friches rudérales, jachères, talus...
<i>Papaver rhoeas</i> L., 1753	Coquelicot	Cultures, vignes, friches rudérales, jachères, talus...
<i>Paspalum distichum</i> L., 1759	Paspale à deux épis	Cultures, vignes, friches rudérales, jachères, talus...
<i>Pastinaca sativa</i> subsp. <i>urens</i> (Req. ex Godr.) Celak., 1875	Panais brûlant	Cultures, vignes, friches rudérales, jachères, talus...
<i>Phalaris paradoxa</i> L., 1763	Alpiste paradoxal	Cultures, vignes, friches rudérales, jachères, talus...
<i>Phytolacca americana</i> L., 1753	Raisin d'Amérique	Cultures, vignes, friches rudérales, jachères, talus...
<i>Picris hieracioides</i> subsp. <i>hieracioides</i> L., 1753	Picride fausse Epervière	Cultures, vignes, friches rudérales, jachères, talus...
<i>Poa annua</i> subsp. <i>annua</i> L., 1753	Pâturin annuel	Cultures, vignes, friches rudérales, jachères, talus...
<i>Poa bulbosa</i> subsp. <i>bulbosa</i> L., 1753	Pâturin bulbeux	Cultures, vignes, friches rudérales, jachères, talus...
<i>Poa compressa</i> L., 1753	Pâturin à tiges aplaties	Cultures, vignes, friches rudérales, jachères, talus...
<i>Polycarpon tetraphyllum</i> subsp. <i>tetraphyllum</i> (L.) L., 1759	Polycarpon à quatre feuilles	Cultures, vignes, friches rudérales, jachères, talus...
<i>Polygonum aviculare</i> subsp. <i>aviculare</i> L., 1753	Renouée des oiseaux	Cultures, vignes, friches rudérales, jachères, talus...
<i>Portulaca oleracea</i> L., 1753	Pourpier cultivé	Cultures, vignes, friches rudérales, jachères, talus...
<i>Ranunculus arvensis</i> L., 1753	Renoncule des champs	Cultures, vignes, friches rudérales, jachères, talus...
<i>Ranunculus parviflorus</i> L., 1758	Renoncule à petites fleurs	Cultures, vignes, friches rudérales, jachères, talus...
<i>Ranunculus sardous</i> Crantz, 1763	Renoncule sarde	Cultures, vignes, friches rudérales, jachères, talus...
<i>Raphanus raphanistrum</i> subsp. <i>raphanistrum</i> L., 1753	Radis sauvage	Cultures, vignes, friches rudérales, jachères, talus...
<i>Reseda luteola</i> L., 1753	Réséda jaunâtre	Cultures, vignes, friches rudérales, jachères, talus...
<i>Rumex obtusifolius</i> subsp. <i>obtusifolius</i> L., 1753	Patience à feuilles obtuses	Cultures, vignes, friches rudérales, jachères, talus...
<i>Rumex pulcher</i> subsp. <i>pulcher</i> L., 1753	Rumex élégant	Cultures, vignes, friches rudérales, jachères, talus...
<i>Salvia verbenaca</i> subsp. <i>verbenaca</i> L., 1753	Sauge fausse verveine	Cultures, vignes, friches rudérales, jachères, talus...
<i>Scandix pecten-veneris</i> subsp. <i>pecten-veneris</i> L., 1753	Scandix Peigne-de-Vénus	Cultures, vignes, friches rudérales, jachères, talus...
<i>Sedum rubens</i> L., 1753	Orpin rougeâtre	Cultures, vignes, friches rudérales, jachères, talus...
<i>Senecio inaequidens</i> DC., 1838	Séneçon sud-africain	Cultures, vignes, friches rudérales, jachères, talus...
<i>Senecio vulgaris</i> subsp. <i>vulgaris</i> L., 1753	Séneçon commun	Cultures, vignes, friches rudérales, jachères, talus...
<i>Setaria italica</i> subsp. <i>viridis</i> (L.) Thell., 1912	Sétaire verte	Cultures, vignes, friches rudérales, jachères, talus...
<i>Setaria pumila</i> (Poir.) Roem. & Schult., 1817	Sétaire naine	Cultures, vignes, friches rudérales, jachères, talus...
<i>Sherardia arvensis</i> L., 1753	Shérardie des champs	Cultures, vignes, friches rudérales, jachères, talus...
<i>Silene latifolia</i> Poir., 1789	Silène à feuilles larges	Cultures, vignes, friches rudérales, jachères, talus...
<i>Silybum marianum</i> (L.) Gaertn., 1791	Chardon marie	Cultures, vignes, friches rudérales, jachères, talus...
<i>Solanum nigrum</i> L., 1753	Morelle noire	Cultures, vignes, friches rudérales, jachères, talus...
<i>Sonchus asper</i> subsp. <i>asper</i> (L.) Hill, 1769	Laiteron piquant	Cultures, vignes, friches rudérales, jachères, talus...
<i>Spergula rubra</i> (L.) D.Dietr., 1840	Spergulaire rouge	Cultures, vignes, friches rudérales, jachères, talus...
<i>Sporobolus indicus</i> (L.) R.Br., 1810	Sporobole fertile, Sporobole tenace	Cultures, vignes, friches rudérales, jachères, talus...
<i>Tordylium maximum</i> L., 1753	Tordyle majeur	Cultures, vignes, friches rudérales, jachères, talus...
<i>Torilis arvensis</i> subsp. <i>arvensis</i> (Huds.) Link, 1821	Torilis des champs	Cultures, vignes, friches rudérales, jachères, talus...
<i>Torilis nodosa</i> subsp. <i>nodosa</i> (L.) Gaertn., 1788	Torilis noueuse	Cultures, vignes, friches rudérales, jachères, talus...
<i>Trifolium campestre</i> Schreb., 1804	Trèfle champêtre	Cultures, vignes, friches rudérales, jachères, talus...
<i>Trifolium dubium</i> Sibth., 1794	Trèfle douteux	Cultures, vignes, friches rudérales, jachères, talus...
<i>Urospermum dalechampii</i> (L.) Scop. ex F.W.Schmidt, 1795	Urosperme de Daléchamps	Cultures, vignes, friches rudérales, jachères, talus...
<i>Valerianaella dentata</i> (L.) Pollich, 1776	Mâche dentée	Cultures, vignes, friches rudérales, jachères, talus...
<i>Valerianaella locusta</i> (L.) Laterr., 1821	Mâche doucette	Cultures, vignes, friches rudérales, jachères, talus...
<i>Verbascum blattaria</i> L., 1753	Molène blattaire	Cultures, vignes, friches rudérales, jachères, talus...
<i>Verbena officinalis</i> L., 1753	Verveine officinale	Cultures, vignes, friches rudérales, jachères, talus...
<i>Veronica acinifolia</i> L., 1762	Véronique à feuilles de Calament	Cultures, vignes, friches rudérales, jachères, talus...
<i>Veronica arvensis</i> L., 1753	Véronique des champs	Cultures, vignes, friches rudérales, jachères, talus...
<i>Veronica hederifolia</i> L., 1753	Véronique à feuilles de lierre	Cultures, vignes, friches rudérales, jachères, talus...
<i>Veronica persica</i> Poir., 1808	Véronique de Perse	Cultures, vignes, friches rudérales, jachères, talus...
<i>Vicia bithynica</i> (L.) L., 1759	Vesce de Bithynie	Cultures, vignes, friches rudérales, jachères, talus...
<i>Vicia dasycarpa</i> Ten., 1829	Vesce à gousses velues	Cultures, vignes, friches rudérales, jachères, talus...
<i>Vicia hirsuta</i> (L.) Gray, 1821	Vesce hérissée	Cultures, vignes, friches rudérales, jachères, talus...
<i>Vicia lutea</i> subsp. <i>lutea</i> L., 1753	Vesce jaune	Cultures, vignes, friches rudérales, jachères, talus...
<i>Vicia segetalis</i> Thuill., 1799	Vesce des moissons	Cultures, vignes, friches rudérales, jachères, talus...
<i>Viola arvensis</i> Murray, 1770	Pensée des champs	Cultures, vignes, friches rudérales, jachères, talus...
<i>Xanthium orientale</i> subsp. <i>italicum</i> (Moretti) Greuter, 2003	Lampourde d'Italie	Cultures, vignes, friches rudérales, jachères, talus...
<i>Xeranthemum cylindraceum</i> Sm., 1813	Xéranthème fétide	Cultures, vignes, friches rudérales, jachères, talus...
<i>Achillea millefolium</i> L., 1753	Achillée millefeuille	Prairies mésophiles fauchées et/ou pâturées
<i>Ajuga reptans</i> L., 1753	Bugle rampante	Prairies mésophiles fauchées et/ou pâturées
<i>Arrhenatherum elatius</i> (L.) P.Beauv. ex J.Presl & C.Presl, 1819	Fromental élevé	Prairies mésophiles fauchées et/ou pâturées
<i>Bellis perennis</i> L., 1753	Pâquerette vivace	Prairies mésophiles fauchées et/ou pâturées
<i>Centaurea jacea</i> subsp. <i>jacea</i> L., 1753	Centaurée jacée	Prairies mésophiles fauchées et/ou pâturées

<i>Cerastium fontanum</i> subsp. <i>vulgare</i> (Hartm.) Greuter & Burdet, 1982	Céraiste commun	Prairies mésophiles fauchées et/ou pâturées
<i>Cynosurus cristatus</i> L., 1753	Crételle à crête	Prairies mésophiles fauchées et/ou pâturées
<i>Dactylis glomerata</i> subsp. <i>glomerata</i> L., 1753	Dactyle aggloméré	Prairies mésophiles fauchées et/ou pâturées
<i>Galium verum</i> subsp. <i>verum</i> L., 1753	Caille-lait jaune	Prairies mésophiles fauchées et/ou pâturées
<i>Gaudinia fragilis</i> (L.) P.Beauv., 1812	Gaudinie fragile	Prairies mésophiles fauchées et/ou pâturées
<i>Holcus lanatus</i> subsp. <i>lanatus</i> L., 1753	Houlque laineuse	Prairies mésophiles fauchées et/ou pâturées
<i>Leucanthemum vulgare</i> Lam., 1779	Marguerite commune	Prairies mésophiles fauchées et/ou pâturées
<i>Lolium perenne</i> L., 1753	lvraie vivace	Prairies mésophiles fauchées et/ou pâturées
<i>Lotus corniculatus</i> subsp. <i>corniculatus</i> L., 1753	Lotier corniculé	Prairies mésophiles fauchées et/ou pâturées
<i>Malva moschata</i> L., 1753	Mauve musquée	Prairies mésophiles fauchées et/ou pâturées
<i>Phleum pratense</i> L., 1753	Fléole des prés	Prairies mésophiles fauchées et/ou pâturées
<i>Plantago lanceolata</i> L., 1753	Plantain lancéolé	Prairies mésophiles fauchées et/ou pâturées
<i>Plantago major</i> L., 1753	Plantain majeur	Prairies mésophiles fauchées et/ou pâturées
<i>Poa pratensis</i> subsp. <i>pratensis</i> L., 1753	Pâturin des prés	Prairies mésophiles fauchées et/ou pâturées
<i>Poa trivialis</i> subsp. <i>trivialis</i> L., 1753	Pâturin commun	Prairies mésophiles fauchées et/ou pâturées
<i>Prunella vulgaris</i> L., 1753	Brunelle commune	Prairies mésophiles fauchées et/ou pâturées
<i>Ranunculus acris</i> L., 1753	Renoncule âcre	Prairies mésophiles fauchées et/ou pâturées
<i>Ranunculus bulbosus</i> L., 1753	Renoncule bulbeuse	Prairies mésophiles fauchées et/ou pâturées
<i>Rhinanthus minor</i> L., 1756	Petit Rhinante	Prairies mésophiles fauchées et/ou pâturées
<i>Rumex acetosa</i> subsp. <i>acetosa</i> L., 1753	Rumex oseille	Prairies mésophiles fauchées et/ou pâturées
<i>Stellaria graminea</i> L., 1753	Stellaire graminée	Prairies mésophiles fauchées et/ou pâturées
<i>Tragopogon pratensis</i> subsp. <i>pratensis</i> L., 1753	Salsifis des prés	Prairies mésophiles fauchées et/ou pâturées
<i>Trifolium pratense</i> L., 1753	Trèfle des prés	Prairies mésophiles fauchées et/ou pâturées
<i>Trifolium repens</i> L., 1753	Trèfle rampant	Prairies mésophiles fauchées et/ou pâturées
<i>Trisetum flavescens</i> subsp. <i>flavescens</i> (L.) P.Beauv., 1812	Avoine dorée	Prairies mésophiles fauchées et/ou pâturées
<i>Veronica serpyllifolia</i> subsp. <i>serpyllifolia</i> L., 1753	Véronique à feuilles de Serpolet	Prairies mésophiles fauchées et/ou pâturées
<i>Agrostis capillaris</i> L., 1753	Agrostide capillaire	Pelouses sèches acidiphiles
<i>Anacamptis morio</i> (L.) R.M.Bateman, Pridgeon & M.W.Chase, 1997	Orchis bouffon	Pelouses sèches acidiphiles
<i>Anthoxanthum odoratum</i> L., 1753	Flouve odorante	Pelouses sèches acidiphiles
<i>Campanula rapunculus</i> L., 1753	Campanule raiponce	Pelouses sèches acidiphiles
<i>Carex caryophylla</i> Latourr., 1785	Laïche printanière	Pelouses sèches acidiphiles
<i>Danthonia decumbens</i> subsp. <i>decumbens</i> (L.) DC., 1805	Danthonie retombante	Pelouses sèches acidiphiles
<i>Dianthus armeria</i> subsp. <i>armeria</i> L., 1753	Oeillet à bouquets	Pelouses sèches acidiphiles
<i>Festuca nigrescens</i> Lam., 1788	Fétuque noirâtre	Pelouses sèches acidiphiles
<i>Galium pumilum</i> Murray, 1770	Gaillet nain	Pelouses sèches acidiphiles
<i>Genista sagittalis</i> L., 1753	Genêt ailé	Pelouses sèches acidiphiles
<i>Hylotelephium telephium</i> (L.) H.Ohba, 1977	Orpin reprise	Pelouses sèches acidiphiles
<i>Hypochaeris radicata</i> L., 1753	Porcelle enracinée	Pelouses sèches acidiphiles
<i>Jasione montana</i> L., 1753	Jasione des montagnes	Pelouses sèches acidiphiles
<i>Luzula campestris</i> subsp. <i>campestris</i> (L.) DC., 1805	Luzule champêtre	Pelouses sèches acidiphiles
<i>Luzula multiflora</i> subsp. <i>multiflora</i> (Ehrh.) Lej., 1811	Luzule multiflore	Pelouses sèches acidiphiles
<i>Pilosella officinarum</i> F.W.Schultz & Sch.Bip., 1862	Piloselle officinale	Pelouses sèches acidiphiles
<i>Polygala vulgaris</i> subsp. <i>vulgaris</i> L., 1753	Polygala commun	Pelouses sèches acidiphiles
<i>Potentilla erecta</i> (L.) Raeusch., 1797	Potentille tormentille	Pelouses sèches acidiphiles
<i>Potentilla neglecta</i> Baumg., 1816	Potentille négligée	Pelouses sèches acidiphiles
<i>Ranunculus paludosus</i> Poir., 1789	Renoncule à feuilles de cerfeuil	Pelouses sèches acidiphiles
<i>Rumex acetosella</i> L., 1753	Petite oseille	Pelouses sèches acidiphiles
<i>Saxifraga granulata</i> L., 1753	Saxifrage granulé	Pelouses sèches acidiphiles
<i>Sedum rupestre</i> L., 1753	Orpin des rochers	Pelouses sèches acidiphiles
<i>Serapias lingua</i> L., 1753	Sérapias langue	Pelouses sèches acidiphiles
<i>Thymus pulegioides</i> L., 1753	Thym faux Pouliot	Pelouses sèches acidiphiles
<i>Aira caryophylla</i> L., 1753	Canche caryophyllée	Tonsures acidiphiles
<i>Aira multicalmis</i> Dumort., 1824	Canche à épillets agglomérés	Tonsures acidiphiles
<i>Andryala integrifolia</i> L., 1753	Andryale à feuilles entières	Tonsures acidiphiles
<i>Aphanes australis</i> Rydb., 1908	Alchémille à petits fruits	Tonsures acidiphiles
<i>Erigeron blakei</i> Cabrera, 1941	Vergerette de Blake	Tonsures acidiphiles
<i>Filago germanica</i> L., 1763	Cotonnière d'Allemagne	Tonsures acidiphiles
<i>Lathyrus nissolia</i> L., 1753	Gesse de Nissolle	Tonsures acidiphiles
<i>Logfia minima</i> (Sm.) Dumort., 1827	Cotonnière naine	Tonsures acidiphiles
<i>Lotus angustissimus</i> L., 1753	Lotier à gousses très étroites	Tonsures acidiphiles
<i>Micropyrum tenellum</i> (L.) Link, 1844	Micropyre élégant	Tonsures acidiphiles
<i>Myosotis discolor</i> subsp. <i>dubia</i> (Arrond.) Blaise, 1972	Myosotis douteux	Tonsures acidiphiles
<i>Ornithopus compressus</i> L., 1753	Ornithope comprimé	Tonsures acidiphiles
<i>Senecio lividus</i> L., 1753	Séneçon livide	Tonsures acidiphiles
<i>Silene gallica</i> L., 1753	Silène de France	Tonsures acidiphiles
<i>Tolpis umbellata</i> Bertol., 1803	Trépane en ombelle	Tonsures acidiphiles
<i>Trifolium arvense</i> L., 1753	Trèfle des champs	Tonsures acidiphiles
<i>Trifolium glomeratum</i> L., 1753	Trèfle aggloméré	Tonsures acidiphiles
<i>Trifolium striatum</i> L., 1753	Trèfle strié	Tonsures acidiphiles
<i>Trifolium subterraneum</i> subsp. <i>subterraneum</i> L., 1753	Trèfle enterreur	Tonsures acidiphiles
<i>Tuberaria guttata</i> (L.) Fourr., 1868	Hélianthème à gouttes	Tonsures acidiphiles
<i>Vicia angustifolia</i> L., 1759	Vesce à feuilles étroites	Tonsures acidiphiles
<i>Vulpia bromoides</i> (L.) Gray, 1821	Vulpie faux Brome	Tonsures acidiphiles
<i>Vulpia myuros</i> (L.) C.C.Gmel., 1805	Vulpie queue-de-rat	Tonsures acidiphiles
<i>Anacamptis pyramidalis</i> (L.) Rich., 1817	Orchis pyramidal	Pelouses sèches basophiles (calcaires)
<i>Briza media</i> subsp. <i>media</i> L., 1753	Amourette commune	Pelouses sèches basophiles (calcaires)
<i>Bromopsis erecta</i> subsp. <i>erecta</i> (Huds.) Fourr., 1869	Brome érigé	Pelouses sèches basophiles (calcaires)
<i>Campanula glomerata</i> subsp. <i>glomerata</i> L., 1753	Campanule agglomérée	Pelouses sèches basophiles (calcaires)
<i>Carex flacca</i> subsp. <i>flacca</i> Schreb., 1771	Laïche glauque	Pelouses sèches basophiles (calcaires)
<i>Carex halleriana</i> Asso, 1779	Laïche de Haller	Pelouses sèches basophiles (calcaires)

<i>Carlina hispanica</i> subsp. <i>hispanica</i> Lam., 1785	Carline d'Espagne	Pelouses sèches basophiles (calcaires)
<i>Carlina vulgaris</i> L., 1753	Carline commune	Pelouses sèches basophiles (calcaires)
<i>Centaurea jacea</i> subsp. <i>timbali</i> (Martrin-Donos) Braun-Blanq., 1952	Centaurée de Timbal-Lagrange	Pelouses sèches basophiles (calcaires)
<i>Cirsium acaulon</i> (L.) Scop., 1769	Cirse sans tige	Pelouses sèches basophiles (calcaires)
<i>Eryngium campestre</i> L., 1753	Panicaut champêtre	Pelouses sèches basophiles (calcaires)
<i>Filipendula vulgaris</i> Moench, 1794	Filipendule vulgaire	Pelouses sèches basophiles (calcaires)
<i>Helianthemum nummularium</i> (L.) Mill., 1768	Hélianthème nummulaire	Pelouses sèches basophiles (calcaires)
<i>Himantoglossum hircinum</i> (L.) Spreng., 1826	Orchis bouc	Pelouses sèches basophiles (calcaires)
<i>Ononis spinosa</i> L., 1753	Bugrane épineuse	Pelouses sèches basophiles (calcaires)
<i>Ophrys apifera</i> Huds., 1762	Ophrys abeille	Pelouses sèches basophiles (calcaires)
<i>Orchis purpurea</i> Huds., 1762	Orchis pourpre	Pelouses sèches basophiles (calcaires)
<i>Pallenis spinosa</i> subsp. <i>spinosa</i> (L.) Cass., 1825	Pallénis épineux	Pelouses sèches basophiles (calcaires)
<i>Pimpinella saxifraga</i> subsp. <i>saxifraga</i> L., 1753	Boucage des rochers	Pelouses sèches basophiles (calcaires)
<i>Potentilla verna</i> L., 1753	Potentille printanière	Pelouses sèches basophiles (calcaires)
<i>Poterium sanguisorba</i> subsp. <i>balearica</i> (Bourg. ex Nyman) Stace, 200	Pimprenelle muriquée	Pelouses sèches basophiles (calcaires)
<i>Poterium sanguisorba</i> subsp. <i>sanguisorba</i> L., 1753	Pimprenelle à fruits réticulés	Pelouses sèches basophiles (calcaires)
<i>Prospero autumnale</i> (L.) Speta, 1982	Scille d'automne	Pelouses sèches basophiles (calcaires)
<i>Prunella laciniata</i> (L.) L., 1763	Brunelle laciniée	Pelouses sèches basophiles (calcaires)
<i>Salvia pratensis</i> subsp. <i>pratensis</i> L., 1753	Sauge des prés	Pelouses sèches basophiles (calcaires)
<i>Scabiosa columbaria</i> L., 1753	Scabieuse colombarie	Pelouses sèches basophiles (calcaires)
<i>Serapias vomeracea</i> (Burm.f.) Briq., 1910	Sérapias à labelle long	Pelouses sèches basophiles (calcaires)
<i>Blackstonia perfoliata</i> subsp. <i>perfoliata</i> (L.) Huds., 1762	Chlore perfoliée	Tonsures basophiles
<i>Centaurium erythraea</i> subsp. <i>erythraea</i> Rafn, 1800	Erythrée commune	Tonsures basophiles
<i>Euphorbia exigua</i> L., 1753	Euphorbe fluette	Tonsures basophiles
<i>Galium parisiense</i> L., 1753	Gaillet de Paris	Tonsures basophiles
<i>Geranium columbinum</i> L., 1753	Géranium des colombes	Tonsures basophiles
<i>Linum catharticum</i> L., 1753	Lin purgatif	Tonsures basophiles
<i>Linum trigynum</i> L., 1753	Lin de France	Tonsures basophiles
<i>Petrorhagia prolifera</i> (L.) P.W.Ball & Heywood, 1964	Petrorhagie prolifère	Tonsures basophiles
<i>Trifolium angustifolium</i> L., 1753	Trèfle à folioles étroites	Tonsures basophiles
<i>Brachypodium rupestre</i> subsp. <i>rupestre</i> (Host) Roem. & Schult., 1817	Brachypode des rochers	Ourllets basophiles
<i>Cervaria rivini</i> Gaertn., 1788	Peucédan Herbe aux cerfs	Ourllets basophiles
<i>Digitalis lutea</i> L., 1753	Digitale jaune	Ourllets basophiles
<i>Dorycnium hirsutum</i> (L.) Ser., 1825	Dorycnie hirsute	Ourllets basophiles
<i>Obolobaea erucifolia</i> subsp. <i>erucifolia</i> (L.) G.Gaertn., B.Mey. & Scherb., 1817	Séneçon à feuilles de roquette	Ourllets basophiles
<i>Lathyrus latifolius</i> L., 1753	Gesse à larges feuilles	Ourllets basophiles
<i>Origanum vulgare</i> subsp. <i>vulgare</i> L., 1753	Origan commun	Ourllets basophiles
<i>Platanthera bifolia</i> (L.) Rich., 1817	Platanthère à deux feuilles	Ourllets basophiles
<i>Rubia peregrina</i> subsp. <i>peregrina</i> L., 1753	Garance voyageuse	Ourllets basophiles
<i>Trifolium ochroleucon</i> Huds., 1762	Trèfle jaunâtre	Ourllets basophiles
<i>Vincetoxicum hirundinaria</i> Medik., 1790	Dompte-venin	Ourllets basophiles
<i>Viola hirta</i> L., 1753	Violette hérissée	Ourllets basophiles
<i>Agrostis stolonifera</i> L., 1753	Agrostide stolonifère	Prairies humides eutrophes
<i>Bromus racemosus</i> L., 1762	Brome en grappe	Prairies humides eutrophes
<i>Cardamine pratensis</i> L., 1753	Cardamine des prés	Prairies humides eutrophes
<i>Carex hirta</i> L., 1753	Laïche hérissée	Prairies humides eutrophes
<i>Carex otrubae</i> Podp., 1922	Laïche cuivrée	Prairies humides eutrophes
<i>Epilobium parviflorum</i> Schreb., 1771	Épilobe à petites fleurs	Prairies humides eutrophes
<i>Equisetum palustre</i> L., 1753	Prêle des marais	Prairies humides eutrophes
<i>Juncus articulatus</i> subsp. <i>articulatus</i> L., 1753	Jonc articulé	Prairies humides eutrophes
<i>Juncus conglomeratus</i> L., 1753	Jonc aggloméré	Prairies humides eutrophes
<i>Juncus effusus</i> L., 1753	Jonc diffus	Prairies humides eutrophes
<i>Juncus inflexus</i> L., 1753	Jonc glauque	Prairies humides eutrophes
<i>Lotus glaber</i> Mill., 1768	Lotier à feuilles ténues	Prairies humides eutrophes
<i>Lychnis flos-cuculi</i> subsp. <i>flos-cuculi</i> L., 1753	Silène fleur-de-coucou	Prairies humides eutrophes
<i>Mentha suaveolens</i> subsp. <i>suaveolens</i> Ehrh., 1792	Menthe à feuilles rondes	Prairies humides eutrophes
<i>Oenanthe pimpinelloides</i> L., 1753	Oenanthe faux boucage	Prairies humides eutrophes
<i>Potentilla reptans</i> L., 1753	Potentille rampante	Prairies humides eutrophes
<i>Pulicaria dysenterica</i> (L.) Bernh., 1800	Pulicaire dysentérique	Prairies humides eutrophes
<i>Ranunculus repens</i> L., 1753	Renoncule rampante	Prairies humides eutrophes
<i>Rumex crispus</i> L., 1753	Oseille crépue	Prairies humides eutrophes
<i>Schedonorus arundinaceus</i> (Schreb.) Dumort., 1824	Fétuque Roseau	Prairies humides eutrophes
<i>Trifolium hybridum</i> L., 1753	Trèfle hybride	Prairies humides eutrophes
<i>Agrostis canina</i> var. <i>canina</i> L., 1753	Agrostide canine	Prairies humides oligotrophes
<i>Macamptis laxiflora</i> (Lam.) R.M.Bateman, Pridgeon & M.W.Chase, 1964	Orchis à fleurs lâches	Prairies humides oligotrophes
<i>Carex demissa</i> Vahl ex Hartm., 1808	Laïche vert jaunâtre	Prairies humides oligotrophes
<i>Carex leporina</i> L., 1753	Laïche des lièvres	Prairies humides oligotrophes
<i>Carex pallescens</i> L., 1753	Laïche pâle	Prairies humides oligotrophes
<i>Carex panicea</i> L., 1753	Laïche millet	Prairies humides oligotrophes
<i>Carex tomentosa</i> L., 1767	Laïche tomenteuse	Prairies humides oligotrophes
<i>Galium debile</i> Desv., 1818	Gaillet chétif	Prairies humides oligotrophes
<i>Gentiana pneumonanthe</i> L., 1753	Gentiane pneumonanthe	Prairies humides oligotrophes
<i>Juncus acutiflorus</i> Ehrh. ex Hoffm., 1791	Jonc acutiflore	Prairies humides oligotrophes
<i>Lotus pedunculatus</i> Cav., 1793	Lotier des marais	Prairies humides oligotrophes
<i>Molinia caerulea</i> subsp. <i>arundinacea</i> (Schrank) K.Richt., 1890	Molinie élevée	Prairies humides oligotrophes
<i>Molinia caerulea</i> subsp. <i>caerulea</i> (L.) Moench, 1794	Molinie bleue	Prairies humides oligotrophes
<i>Ranunculus flammula</i> L., 1753	Renoncule flammette	Prairies humides oligotrophes
<i>Scorzonera humilis</i> L., 1753	Scorzonère humble	Prairies humides oligotrophes
<i>Scutellaria minor</i> Huds., 1762	Petite scutellaire	Prairies humides oligotrophes
<i>Serratula tinctoria</i> subsp. <i>tinctoria</i> L., 1753	Serratule des teinturiers	Prairies humides oligotrophes

<i>Silaum silaus</i> (L.) Schinz & Thell., 1915	Silaüs des prés	Prairies humides oligotrophes
<i>Succisa pratensis</i> Moench, 1794	Succise des prés	Prairies humides oligotrophes
<i>Troccaris verticillatum</i> (L.) Raf., 1840	Carum verticillé	Prairies humides oligotrophes
<i>Alisma lanceolatum</i> With., 1796	Plantain d'eau à feuilles lancéolées	Mégaphorbiaies eutrophes, roselières pionnières
<i>Alisma plantago-aquatica</i> L., 1753	Plantain d'eau commun	Mégaphorbiaies eutrophes, roselières pionnières
<i>Barbarea vulgaris</i> W.T.Aiton, 1812	Barbarée commune	Mégaphorbiaies eutrophes, roselières pionnières
<i>Bryonia cretica</i> subsp. <i>dioica</i> (Jacq.) Tutin, 1968	Racine-vierge	Mégaphorbiaies eutrophes, roselières pionnières
<i>Cirsium palustre</i> (L.) Scop., 1772	Cirse des marais	Mégaphorbiaies eutrophes, roselières pionnières
<i>Convolvulus sepium</i> subsp. <i>sepium</i> L., 1753	Liseron des haies	Mégaphorbiaies eutrophes, roselières pionnières
<i>Dipsacus fullonum</i> L., 1753	Cardère à foulon	Mégaphorbiaies eutrophes, roselières pionnières
<i>Eleocharis palustris</i> (L.) Roem. & Schult., 1817	Scirpe des marais	Mégaphorbiaies eutrophes, roselières pionnières
<i>Epilobium hirsutum</i> L., 1753	Épilobe hirsute	Mégaphorbiaies eutrophes, roselières pionnières
<i>Epilobium tetragonum</i> subsp. <i>tetragonum</i> L., 1753	Épilobe à quatre angles	Mégaphorbiaies eutrophes, roselières pionnières
<i>Equisetum telmateia</i> Ehrh., 1783	Grande prêle	Mégaphorbiaies eutrophes, roselières pionnières
<i>Eupatorium cannabinum</i> subsp. <i>cannabinum</i> L., 1753	Eupatoire chanvrine	Mégaphorbiaies eutrophes, roselières pionnières
<i>Filipendula ulmaria</i> (L.) Maxim., 1879	Reine des prés	Mégaphorbiaies eutrophes, roselières pionnières
<i>Galium palustre</i> L., 1753	Gailllet des marais	Mégaphorbiaies eutrophes, roselières pionnières
<i>Hypericum tetrapterum</i> Fr., 1823	Millepertuis à quatre angles	Mégaphorbiaies eutrophes, roselières pionnières
<i>Iris pseudacorus</i> L., 1753	Iris des marais	Mégaphorbiaies eutrophes, roselières pionnières
<i>Lycopus europaeus</i> L., 1753	Lycope d'Europe	Mégaphorbiaies eutrophes, roselières pionnières
<i>Lysimachia nummularia</i> L., 1753	Lysimaque nummulaire	Mégaphorbiaies eutrophes, roselières pionnières
<i>Lysimachia vulgaris</i> L., 1753	Lysimaque commune	Mégaphorbiaies eutrophes, roselières pionnières
<i>Lythrum salicaria</i> L., 1753	Salicaire commune	Mégaphorbiaies eutrophes, roselières pionnières
<i>Mentha aquatica</i> L., 1753	Menthe aquatique	Mégaphorbiaies eutrophes, roselières pionnières
<i>Mentha pulegium</i> L., 1753	Menthe pouliot	Mégaphorbiaies eutrophes, roselières pionnières
<i>Samolus valerandi</i> L., 1753	Samole de Valerand	Mégaphorbiaies eutrophes, roselières pionnières
<i>Scrophularia auriculata</i> subsp. <i>auriculata</i> L., 1753	Scrophulaire à oreillettes	Mégaphorbiaies eutrophes, roselières pionnières
<i>Solanum dulcamara</i> L., 1753	Morelle douce amère	Mégaphorbiaies eutrophes, roselières pionnières
<i>Sparganium erectum</i> subsp. <i>neglectum</i> (Beeby) K.Richt., 1890	Rubanier négligé	Mégaphorbiaies eutrophes, roselières pionnières
<i>Typha latifolia</i> L., 1753	Massette à larges feuilles	Mégaphorbiaies eutrophes, roselières pionnières
<i>Valeriana officinalis</i> L., 1753	Valériane officinale	Mégaphorbiaies eutrophes, roselières pionnières
<i>Glyceria declinata</i> Bréb., 1859	Glycérie dentée	Cressonnières
<i>Glyceria fluitans</i> (L.) R.Br., 1810	Glycérie flottante	Cressonnières
<i>Glyceria notata</i> Chevall., 1827	Glycérie pliée	Cressonnières
<i>Helosciadium nodiflorum</i> (L.) W.D.J.Koch, 1824	Ache nodiflore	Cressonnières
<i>Nasturtium officinale</i> W.T.Aiton, 1812	Cresson des fontaines	Cressonnières
<i>Veronica anagallis-aquatica</i> L., 1753	Véronique mouron-d'eau	Cressonnières
<i>Veronica beccabunga</i> subsp. <i>beccabunga</i> L., 1753	Véronique des ruisseaux	Cressonnières
<i>subsp. emarginatus</i> (Salzm. ex Uline & W.L.Bray) Carretero, Muñoz C	Amaranthe échancrée	Végétations amphibies annuelles
<i>Bidens frondosa</i> L., 1753	Bident feuillé	Végétations amphibies annuelles
<i>Bidens tripartita</i> subsp. <i>tripartita</i> L., 1753	Bident tripartite	Végétations amphibies annuelles
<i>Cyperus fuscus</i> L., 1753	Souchet brun	Végétations amphibies annuelles
<i>Cyperus michelianus</i> (L.) Link, 1827	Souchet de Micheli	Végétations amphibies annuelles
<i>Echinochloa crus-galli</i> (L.) P.Beauv., 1812	Pied-de-coq	Végétations amphibies annuelles
<i>Gnaphalium uliginosum</i> L., 1753	Gnaphale des marais	Végétations amphibies annuelles
<i>Oxybasis rubra</i> (L.) S.Fuentes, Uotila & Borsch, 2012	Ansérine rouge	Végétations amphibies annuelles
<i>Panicum barbipulvinatum</i> Nash, 1900	Panic barbu	Végétations amphibies annuelles
<i>Persicaria hydropiper</i> (L.) Spach, 1841	Renouée Poivre d'eau	Végétations amphibies annuelles
<i>Persicaria lapathifolia</i> (L.) Delarbre, 1800	Renouée à feuilles de patience	Végétations amphibies annuelles
<i>Persicaria maculosa</i> Gray, 1821	Renouée Persicaire	Végétations amphibies annuelles
<i>Ranunculus sceleratus</i> subsp. <i>sceleratus</i> L., 1753	Renoncule à feuilles de Cèleri	Végétations amphibies annuelles
<i>Rorippa palustris</i> (L.) Besser, 1821	Rorippe des marais	Végétations amphibies annuelles
<i>Parentucellia viscosa</i> (L.) Caruel, 1885	Bartsie visqueuse	Tonsures hygrophiles
<i>Isolëpis setacea</i> (L.) R.Br., 1810	Scirpe sétacé, Isolëpis sétacé	Tonsures hygrophiles
<i>Juncus bufonius</i> L., 1753	Jonc des crapauds	Tonsures hygrophiles
<i>Montia arvensis</i> Wallr., 1840	Montie à graines cartilagineuses	Tonsures hygrophiles
<i>Moenchia erecta</i> (L.) G.Gaertn., B.Mey. & Scherb., 1799	Moenchie commune, Céraiste dressée	Tonsures hygrophiles
<i>Callitriche stagnalis</i> Scop., 1772	Callitriche des marais	Herbiers aquatiques vivaces
<i>Potamogeton nodosus</i> Poir., 1816	Potamot noueux	Herbiers aquatiques vivaces
<i>Potamogeton crispus</i> L., 1753	Potamot crépu, Potamot à feuilles crépues	Herbiers aquatiques vivaces
<i>Najas marina</i> subsp. <i>marina</i> L., 1753	Naïade majeure	Herbiers aquatiques annuels
<i>Lemna minor</i> L., 1753	Petite lentille d'eau	Voiles de lentilles aquatiques, annuelles, flottantes
<i>Castanea sativa</i> Mill., 1768	Châtaignier commun	Chênaies acidiphiles thermophiles (strate A)
<i>Ilex aquifolium</i> L., 1753	Houx	Chênaies acidiphiles thermophiles (strate A)
<i>Quercus petraea</i> subsp. <i>petraea</i> Liebl., 1784	Chêne sessile	Chênaies acidiphiles thermophiles (strate A)
<i>Quercus pubescens</i> Willd., 1805	Chêne pubescent	Chênaies acidiphiles thermophiles (strate A)
<i>Quercus pyrenaica</i> Willd., 1805	Chêne tauzin	Chênaies acidiphiles thermophiles (strate A)
<i>Robinia pseudoacacia</i> L., 1753	Robinier faux-acacia	Chênaies acidiphiles thermophiles (strate A)
<i>Sorbus torminalis</i> (L.) Crantz, 1763	Alisier torminal	Chênaies acidiphiles thermophiles (strate A)
<i>Crataegus germanica</i> (L.) Kuntze, 1891	Néflier	Chênaies acidiphiles thermophiles (strate a)
<i>Crataegus laevigata</i> (Poir.) DC., 1825	Aubépine lisse	Chênaies acidiphiles thermophiles (strate a)
<i>Juniperus communis</i> subsp. <i>communis</i> L., 1753	Genévrier commun	Chênaies acidiphiles thermophiles (strate a)
<i>Pyrus communis</i> subsp. <i>pyraster</i> (L.) Ehrh., 1780	Poirier sauvage	Chênaies acidiphiles thermophiles (strate a)
<i>Dioscorea communis</i> (L.) Caddick & Wilkin, 2002	Tamier commun	Chênaies acidiphiles thermophiles (strate liane)
<i>Hedera helix</i> L., 1753	Lierre grimpant	Chênaies acidiphiles thermophiles (strate liane)
<i>Lonicera periclymenum</i> subsp. <i>periclymenum</i> L., 1753	Chèvrefeuille des bois	Chênaies acidiphiles thermophiles (strate liane)
<i>Asplenium adiantum-nigrum</i> L., 1753	Doradille noire	Chênaies acidiphiles thermophiles (strate h)
<i>Avenella flexuosa</i> subsp. <i>flexuosa</i> (L.) Drejer, 1838	Canche flexueuse	Chênaies acidiphiles thermophiles (strate h)
<i>Betonica officinalis</i> subsp. <i>officinalis</i> L., 1753	Épiaire officinale	Chênaies acidiphiles thermophiles (strate h)
<i>Conopodium majus</i> subsp. <i>majus</i> (Gouan) Loret, 1886	Grand conopode	Chênaies acidiphiles thermophiles (strate h)

<i>Festuca heterophylla</i> Lam., 1779	Fétuque hétérophylle	Chênaies acidiphiles thermophiles (strate h)
<i>Hieracium umbellatum</i> L., 1753	Épervière en ombelle	Chênaies acidiphiles thermophiles (strate h)
<i>Hypericum pulchrum</i> L., 1753	Millepertuis élégant	Chênaies acidiphiles thermophiles (strate h)
<i>Lathyrus linifolius</i> (Reichard) Bässler, 1971	Gesse à feuilles de Lin	Chênaies acidiphiles thermophiles (strate h)
<i>Luzula forsteri</i> (Sm.) DC., 1806	Luzule de Forster	Chênaies acidiphiles thermophiles (strate h)
<i>Melampyrum pratense</i> L., 1753	Mélampyre des prés	Chênaies acidiphiles thermophiles (strate h)
<i>Prunella hastifolia</i> Brot., 1804	Brunelle à feuilles hastées	Chênaies acidiphiles thermophiles (strate h)
<i>Pteridium aquilinum</i> (L.) Kuhn, 1879	Fougère aigle	Chênaies acidiphiles thermophiles (strate h)
<i>Pulmonaria affinis</i> Jord., 1854	Pulmonaire affine	Chênaies acidiphiles thermophiles (strate h)
<i>Pulmonaria longifolia</i> subsp. <i>longifolia</i> (Bastard) Boreau, 1857	Pulmonaire à feuilles longues	Chênaies acidiphiles thermophiles (strate h)
<i>Ruscus aculeatus</i> L., 1753	Fragon petit houx	Chênaies acidiphiles thermophiles (strate h)
<i>Silene baccifera</i> (L.) Roth, 1788	Cucubale couchée	Chênaies acidiphiles thermophiles (strate h)
<i>Silene nutans</i> subsp. <i>nutans</i> L., 1753	Silène penché	Chênaies acidiphiles thermophiles (strate h)
<i>Teucrium scorodonia</i> L., 1753	Germandrée Scorodoine	Chênaies acidiphiles thermophiles (strate h)
<i>Veronica officinalis</i> L., 1753	Véronique officinale	Chênaies acidiphiles thermophiles (strate h)
<i>Acer campestre</i> L., 1753	Érable champêtre	Chênaies-charmaies-frênaies (strate A)
<i>Carpinus betulus</i> L., 1753	Charme	Chênaies-charmaies-frênaies (strate A)
<i>Prunus avium</i> (L.) L., 1755	Merisier	Chênaies-charmaies-frênaies (strate A)
<i>Quercus robur</i> L., 1753	Chêne pédonculé	Chênaies-charmaies-frênaies (strate A)
<i>Tilia platyphyllos</i> Scop., 1771	Tilleul à grandes feuilles	Chênaies-charmaies-frênaies (strate A)
<i>Corylus avellana</i> L., 1753	Noisetier	Chênaies-charmaies-frênaies (strate a)
<i>Allium ursinum</i> L., 1753	Ail des ours	Chênaies-charmaies-frênaies (strate h)
<i>Anemone nemorosa</i> L., 1753	Anémone des bois	Chênaies-charmaies-frênaies (strate h)
<i>Arum italicum</i> Mill., 1768	Gouet d'Italie	Chênaies-charmaies-frênaies (strate h)
<i>Asplenium scolopendrium</i> L., 1753	Scolopendre officinale	Chênaies-charmaies-frênaies (strate h)
<i>Carex sylvatica</i> subsp. <i>sylvatica</i> Huds., 1762	Laîche des bois	Chênaies-charmaies-frênaies (strate h)
<i>Colchicum autumnale</i> L., 1753	Colchique d'automne	Chênaies-charmaies-frênaies (strate h)
<i>Dryopteris affinis</i> subsp. <i>affinis</i> (Lowe) Fraser-Jenk., 1979	Dryoptéris écailleux	Chênaies-charmaies-frênaies (strate h)
<i>Dryopteris filix-mas</i> (L.) Schott, 1834	Dryoptéris fougère mâle	Chênaies-charmaies-frênaies (strate h)
<i>Euphorbia amygdaloides</i> subsp. <i>amygdaloides</i> L., 1753	Euphorbe des bois	Chênaies-charmaies-frênaies (strate h)
<i>Euphorbia dulcis</i> subsp. <i>incompta</i> (Ces.) Nyman, 1890	Euphorbe douce	Chênaies-charmaies-frênaies (strate h)
<i>Ficaria verna</i> Huds., 1762	Ficaire printanière	Chênaies-charmaies-frênaies (strate h)
<i>Geranium nodosum</i> L., 1753	Géranium noueux	Chênaies-charmaies-frênaies (strate h)
<i>Lathraea clandestina</i> L., 1753	Lathrée clandestine	Chênaies-charmaies-frênaies (strate h)
<i>Lonchocarpus pyrenaicus</i> (L.) Hrouda, 1988	Ornithogale des Pyrénées	Chênaies-charmaies-frênaies (strate h)
<i>Orchis mascula</i> subsp. <i>mascula</i> (L.) L., 1755	Orchis mâle	Chênaies-charmaies-frênaies (strate h)
<i>Polystichum setiferum</i> (Forsk.) T.Moore ex Woy., 1913	Polystic à cils raides	Chênaies-charmaies-frênaies (strate h)
<i>Ranunculus auricomus</i> L., 1753	Renoncule à tête d'or	Chênaies-charmaies-frênaies (strate h)
<i>Ranunculus serpens</i> Schrank, 1789	Renoncule radicante	Chênaies-charmaies-frênaies (strate h)
<i>Symphytum tuberosum</i> L., 1753	Consoude à tubercules	Chênaies-charmaies-frênaies (strate h)
<i>Vinca minor</i> L., 1753	Petite pervenche	Chênaies-charmaies-frênaies (strate h)
<i>Viola riviniana</i> Rchb., 1823	Violette de rivin	Chênaies-charmaies-frênaies (strate h)
<i>Alnus glutinosa</i> (L.) Gaertn., 1790	Auline glutineux	Aulnaies-frênaies (strate A)
<i>Fraxinus angustifolia</i> subsp. <i>angustifolia</i> Vahl, 1804	Frêne oxyphyllé	Aulnaies-frênaies (strate A)
<i>Juglans regia</i> L., 1753	Noyer commun	Aulnaies-frênaies (strate A)
<i>Populus nigra</i> L., 1753	Peuplier noir	Aulnaies-frênaies (strate A)
<i>Salix alba</i> L., 1753	Saule blanc	Aulnaies-frênaies (strate A)
<i>Ribes rubrum</i> L., 1753	Groseillier rouge	Aulnaies-frênaies (strate a)
<i>Salix atrocinerea</i> Brot., 1804	Saule roux cendré	Aulnaies-frênaies (strate a)
<i>Sambucus nigra</i> L., 1753	Sureau noir	Aulnaies-frênaies (strate a)
<i>Viburnum opulus</i> L., 1753	Viorne obier	Aulnaies-frênaies (strate a)
<i>Viscum album</i> subsp. <i>album</i> L., 1753	Gui des feuillus	Aulnaies-frênaies (strate épiphyte)
<i>Cardamine flexuosa</i> With., 1796	Cardamine flexueuse	Aulnaies-frênaies (strate h)
<i>Carex pendula</i> Huds., 1762	Laîche à épis pendants	Aulnaies-frênaies (strate h)
<i>Carex remota</i> L., 1755	Laîche espacée	Aulnaies-frênaies (strate h)
<i>Primula vulgaris</i> subsp. <i>vulgaris</i> Huds., 1762	Primevère acaule	Aulnaies-frênaies (strate h)
<i>Betula pendula</i> Roth, 1788	Bouleau verruqueux	Bois de bouleaux (faciès)
<i>Populus tremula</i> L., 1753	Peuplier Tremble	Bois pionniers de trembles
<i>Pinus pinaster</i> Aiton, 1789	Pin maritime	Plantations de pins
<i>Pinus nigra</i> J.F.Arnold, 1785	Pin noir d'Autriche	Plantations de pins
<i>Cornus sanguinea</i> subsp. <i>sanguinea</i> L., 1753	Cornouiller sanguin	Fourrés médio-européens
<i>Crataegus monogyna</i> Jacq., 1775	Aubépine à un style	Fourrés médio-européens
<i>Euonymus europaeus</i> L., 1753	Fusain Bonnet-d'évêque	Fourrés médio-européens
<i>Ligustrum vulgare</i> L., 1753	Troène commun	Fourrés médio-européens
<i>Lonicera xylosteum</i> L., 1753	Chèvrefeuille des haies	Fourrés médio-européens
<i>Prunus spinosa</i> L., 1753	Prunellier	Fourrés médio-européens
<i>Pyracantha coccinea</i> M.Roem., 1847	Pyracantha Buisson ardent	Fourrés médio-européens
<i>Rhamnus cathartica</i> L., 1753	Nerprun purgatif	Fourrés médio-européens
<i>Rosa arvensis</i> Huds., 1762	Rosier des champs	Fourrés médio-européens
<i>Rubus ulmifolius</i> Schott, 1818	Ronce à feuilles d'Orme	Fourrés médio-européens
<i>Ulmus minor</i> Mill., 1768	Orme champêtre	Fourrés médio-européens
<i>Rosa micrantha</i> Borrer ex Sm., 1812	Églantier à petites fleurs	Fourrés thermophiles basophiles
<i>Spartium junceum</i> L., 1753	Spartier à tiges de jonc	Fourrés thermophiles basophiles
<i>Viburnum lantana</i> L., 1753	Viorne lantane	Fourrés thermophiles basophiles
<i>Cytisus scoparius</i> subsp. <i>scoparius</i> (L.) Link, 1822	Cytise à balais	Manteaux acidiphiles
<i>Erica scoparia</i> subsp. <i>scoparia</i> L., 1753	Bruyère à balais	Manteaux acidiphiles
<i>Frangula alnus</i> subsp. <i>alnus</i> Mill., 1768	Bourdaïne	Manteaux acidiphiles
<i>Ulex europaeus</i> L., 1753	Ajonc d'Europe	Manteaux acidiphiles
<i>Calluna vulgaris</i> (L.) Hull, 1808	Callune	Landes sèches
<i>Cistus salvifolius</i> L., 1753	Ciste à feuilles de sauge	Landes sèches

<i>Erica cinerea</i> L., 1753	Bruyère cendrée	Landes sèches
<i>Genista pilosa</i> subsp. <i>pilosa</i> L., 1753	Genêt poilu	Landes sèches
<i>Orobanche rapum-genistae</i> Thuill., 1799	Orobanche du Genêt	Landes sèches
<i>Galium aparine</i> subsp. <i>aparine</i> L., 1753	Gaillet gratteron	Ourlets nitrophiles (sous-bois, lisières, bords chemins)
<i>Geranium robertianum</i> L., 1753	Géranium Herbe à Robert	Ourlets nitrophiles (sous-bois, lisières, bords chemins)
<i>Alliaria petiolata</i> (M.Bieb.) Cavara & Grande, 1913	Alliaire officinale	Ourlets nitrophiles (sous-bois, lisières, bords chemins)
<i>Lapsana communis</i> subsp. <i>communis</i> L., 1753	Lampsane commune	Ourlets nitrophiles (sous-bois, lisières, bords chemins)
<i>Moehringia trinervia</i> (L.) Clairv., 1811	Moehringie à trois nervures	Ourlets nitrophiles (sous-bois, lisières, bords chemins)
<i>Sedum cepaea</i> L., 1753	Orpin paniculé	Ourlets nitrophiles (sous-bois, lisières, bords chemins)
<i>Geum urbanum</i> L., 1753	Benoîte commune	Ourlets nitrophiles (sous-bois, lisières, bords chemins)
<i>Glechoma hederacea</i> L., 1753	Gléchome Lierre terrestre	Ourlets nitrophiles (sous-bois, lisières, bords chemins)
<i>Urtica dioica</i> subsp. <i>dioica</i> L., 1753	Ortie dioïque	Ourlets nitrophiles (sous-bois, lisières, bords chemins)
<i>Chelidonium majus</i> L., 1753	Grande chéloïdoine	Ourlets nitrophiles (sous-bois, lisières, bords chemins)
<i>Sison amomum</i> L., 1753	Sison aromatique	Ourlets nitrophiles (sous-bois, lisières, bords chemins)
<i>Carex divulsa</i> Stokes, 1787	Laïche écartée	Ourlets nitrophiles (sous-bois, lisières, bords chemins)
<i>Anthriscus sylvestris</i> subsp. <i>sylvestris</i> (L.) Hoffm., 1814	Anthriscus des bois	Ourlets nitrophiles (sous-bois, lisières, bords chemins)
<i>Cruciata laevipes</i> Opiz, 1852	Croisette commune	Ourlets nitrophiles (sous-bois, lisières, bords chemins)
<i>Lunaria annua</i> L., 1753	Lunaire annuelle	Ourlets nitrophiles (sous-bois, lisières, bords chemins)
<i>Rumex sanguineus</i> L., 1753	Patience sanguine	Ourlets nitrophiles (sous-bois, lisières, bords chemins)
<i>Stachys sylvatica</i> L., 1753	Épiaire des bois	Ourlets nitrophiles (sous-bois, lisières, bords chemins)
<i>Brachypodium sylvaticum</i> (Huds.) P.Beauv., 1812	Brachypode des bois	Ourlets nitrophiles (sous-bois, lisières, bords chemins)
<i>Agrimonia eupatoria</i> L., 1753	Aigremoine eupatoire	Ourlets mésophiles
<i>Aristolochia rotunda</i> subsp. <i>rotunda</i> L., 1753	Aristolochie arrondie	Ourlets mésophiles
<i>Carex pairae</i> F.W.Schultz, 1868	Laïche de Paira	Ourlets mésophiles
<i>Centaurea decipiens</i> Thuill., 1799	Centaurée grisâtre	Ourlets mésophiles
<i>Clinopodium vulgare</i> L., 1753	Clinopode commun	Ourlets mésophiles
<i>Fragaria vesca</i> L., 1753	Fraisier des bois	Ourlets mésophiles
<i>Galium album</i> Mill., 1768	Gaillet blanc	Ourlets mésophiles
<i>Hypericum hirsutum</i> L., 1753	Millepertuis hérissé	Ourlets mésophiles
<i>Lathyrus niger</i> (L.) Bernh., 1800	Gesse noire	Ourlets mésophiles
<i>Lathyrus pratensis</i> L., 1753	Gesse des prés	Ourlets mésophiles
<i>Potentilla sterilis</i> (L.) Garcke, 1856	Potentille faux fraisier	Ourlets mésophiles
<i>Primula veris</i> L., 1753	Primevère officinale	Ourlets mésophiles
<i>Scrophularia nodosa</i> L., 1753	Scrophulaire noueuse	Ourlets mésophiles
<i>Stellaria holostea</i> L., 1753	Stellaire holostée	Ourlets mésophiles
<i>Veronica chamaedrys</i> L., 1753	Véronique petit-chêne	Ourlets mésophiles
<i>Vicia sepium</i> L., 1753	Vesce des haies	Ourlets mésophiles
<i>Vinca major</i> subsp. <i>major</i> L., 1753	Grande pervenche	Ourlets mésophiles

Annexe 6 : Liste des oiseaux recensés à Técou depuis 2010

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Protection nationale	Directive Oiseaux	Déterminent ZNIEFF	LR France	LR MP	Statut nifidication
Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i>	Article 3			LC	LC	Migration
Aigle botté	<i>Aquila pennata</i>	Article 3	Annexe 1	x	NT	VU	Migration
Aigrette garzette	<i>Egretta garzetta</i>	Article 3	Annexe 1	x	LC	NT	Nourrissage
Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>				NT	LC	probable
Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>	Article 3	Annexe 1		LC	LC	certain
Autour des palombes	<i>Accipiter gentilis</i>	Article 3			LC	NT	certain
Balzacard pêcheur	<i>Pandion haliaetus</i>	Article 3	Annexe 1	x	VU		Migration
Bécasse des bois	<i>Scolopax rusticola</i>				LC	NT	Hivernage
Bécassine des marais	<i>Gallinago gallinago</i>			x	CR		Hivernage
Bergeronnette des ruisseaux	<i>Motacilla cinerea</i>	Article 3			LC	LC	
Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>	Article 3			LC	LC	possible
Bergeronnette printanière	<i>Motacilla flava</i>	Article 3			LC	NT	possible
Bihoreau gris	<i>Nycticorax nycticorax</i>	Article 3	Annexe 1	x	NT	CR	Nourrissage
Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>	Article 3	Annexe 1		LC	LC	possible
Bruant des roseaux	<i>Emberiza schoeniclus</i>	Article 3			EN		Hivernage
Bruant fou	<i>Emberiza cia</i>	Article 3			LC	NT	Hivernage
Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i>	Article 3			VU	NT	Hivernage
Bruant ortolan	<i>Emberiza hortulana</i>	Article 3	Annexe 1	x	EN	EN	Migration
Bruant proyer	<i>Emberiza calandra</i>	Article 3			LC	NT	probable
Bruant zizi	<i>Emberiza cirius</i>	Article 3			LC	LC	probable
Busard cendré	<i>Circus pygargus</i>	Article 3	Annexe 1	x	NT	CR	certain
Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus</i>	Article 3	Annexe 1		NT		Nourrissage
Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i>	Article 3	Annexe 1	x	LC	EN	probable
Buse variable	<i>Buteo buteo</i>	Article 3			LC	LC	certain
Caille des blés	<i>Coturnix coturnix</i>				LC	LC	possible
Canard à collier noir							
Canard chipeau	<i>Anas strepera</i>				LC	CR	Hivernage
Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>				LC	LC	probable
Canard souchet	<i>Anas clypeata</i>				LC		Hivernage
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	Article 3			VU	LC	probable
Chevalier aboyeur	<i>Tringa nebularia</i>						Migration
Chevalier culblanc	<i>Tringa ochropus</i>	Article 3			LC		Hivernage
Chevalier guignette	<i>Actitis hypoleucos</i>	Article 3		x	NT	EN	Migration
Chevêche d'Athéna	<i>Athene noctua</i>	Article 3			LC	VU	probable
Choucas des tours	<i>Corvus monedula</i>	Article 3			LC	LC	possible
Chouette hulotte	<i>Strix aluco</i>	Article 3			LC	LC	probable
Cigogne blanche	<i>Ciconia ciconia</i>	Article 3	Annexe 1	x	LC	EN	Migration
Cigogne noire	<i>Ciconia nigra</i>	Article 3	Annexe 1	x	EN		Migration
Circaète Jean-le-Blanc	<i>Circaetus gallicus</i>	Article 3	Annexe 1	x	LC	VU	possible
Cisticole des joncs	<i>Cisticola juncidis</i>	Article 3			VU	VU	probable
Corbeau freux	<i>Corvus frugilegus</i>				LC	VU	Occasionnel
Corneille noire	<i>Corvus corone</i>				LC	LC	certain
Coucou geai	<i>Clamator glandarius</i>	Article 3		x	LC		Occasionnel
Coucou gris	<i>Cuculus canorus</i>	Article 3			LC	LC	possible
Courlis cendré	<i>Numenius arquata</i>			x	VU	CR	Migration
Effraie des clochers	<i>Tyto alba</i>	Article 3			LC	VU	certain
Élanion blanc	<i>Elanus caeruleus</i>	Article 3	Annexe 1	x	VU	VU	certain
Engoulevent d'Europe	<i>Caprimulgus europaeus</i>	Article 3	Annexe 1		LC	LC	probable
Épervier d'Europe	<i>Accipiter nisus</i>	Articles 3 + 6			LC	LC	possible
Étourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>				LC	LC	certain
Faisan de Colchide	<i>Phasianus colchicus</i>				LC	LC	possible
Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	Article 3			NT	LC	certain
Faucon émerillon	<i>Falco columbarius</i>	Article 3	Annexe 1				Hivernage
Faucon hobereau	<i>Falco subbuteo</i>	Article 3			LC	NT	probable
Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i>	Article 3	Annexe 1	x	LC	VU	Nourrissage
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	Article 3			LC	LC	probable
Fauvette des jardins	<i>Sylvia borin</i>	Article 3			NT	VU	possible
Fauvette grisette	<i>Sylvia communis</i>	Article 3			LC	NT	probable
Fauvette mélanocéphale	<i>Sylvia melanocephala</i>	Article 3		x	NT	VU	Occasionnel
Foulque macroule	<i>Fulica atra</i>				LC	VU	possible
Gallinule poule-d'eau	<i>Gallinula chloropus</i>				LC	LC	certain
Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>				LC	LC	probable
Gobemouche noir	<i>Ficedula hypoleuca</i>	Article 3			VU	CR	Migration
Goéland leucopnée	<i>Larus michahellis</i>	Article 3			LC	LC	Nourrissage
Grand Corbeau	<i>Corvus corax</i>	Article 3			LC	LC	erratism
Grand Cormoran	<i>Phalacrocorax carbo</i>	Article 3			LC		Hivernage
Grand-duc d'Europe	<i>Bubo bubo</i>	Article 3	Annexe 1	x	LC	NT	possible
Grande Aigrette	<i>Casmerodius albus</i>	Article 3	Annexe 1	x	NT	LC	Hivernage
Grèbe castagneux	<i>Tachybaptus ruficollis</i>	Article 3		x	LC	LC	possible
Grèbe huppé	<i>Podiceps cristatus</i>	Article 3			LC	NT	probable
Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i>	Article 3			LC	LC	probable

Grive draine	<i>Turdus viscivorus</i>				LC	LC	possible
Grive litome	<i>Turdus pilaris</i>				LC	CR	Hivernage
Grive mauvis	<i>Turdus iliacus</i>						Hivernage
Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i>				LC	LC	probable
Grosbec casse-noyaux	<i>Coccothraustes coccothraustes</i>	Article 3			LC	LC	
Grue cendrée	<i>Grus grus</i>	Article 3	Annexe 1	x	CR		Migration
Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	Article 3		x	LC	LC	Nourrissage
Héron garde-boeufs	<i>Bubulcus ibis</i>	Article 3		x	LC	LC	Nourrissage
Héron pourpré	<i>Ardea purpurea</i>	Article 3	Annexe 1	x	LC	CR	Migration
Hibou des marais	<i>Asio flammeus</i>	Article 3	Annexe 1	x		VU	Occasionnel
Hibou moyen-duc	<i>Asio otus</i>	Article 3			LC	LC	
Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbicum</i>	Article 3			NT	VU	certain
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	Article 3			NT	EN	certain
Huppe fasciée	<i>Upupa epops</i>	Article 3			LC	LC	certain
Hypolaïs polyglotte	<i>Hippolaïs polyglotta</i>	Article 3			LC	LC	probable
Ibis falcinelle	<i>Plegadis falcinellus</i>	Article 3	Annexe 1		NT		Occasionnel
Linotte mélodieuse	<i>Carduelis cannabina</i>	Article 3			VU	VU	probable
Locustelle tachetée	<i>Locustella naevia</i>	Article 3			NT		Migration
Loriot d'Europe	<i>Oriolus oriolus</i>	Article 3			LC	LC	probable
Martinet noir	<i>Apus apus</i>	Article 3		x	NT	LC	possible
Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>	Article 3	Annexe 1		VU	LC	possible
Merle noir	<i>Turdus merula</i>				LC	LC	certain
Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>	Article 3			LC	LC	certain
Mésange bleue	<i>Cyanistes caeruleus</i>	Article 3			LC	LC	probable
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	Article 3			LC	LC	certain
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	Article 3	Annexe 1		LC	LC	certain
Milan royal	<i>Milvus milvus</i>	Article 3	Annexe 1	x	VU	EN	Hivernage
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	Article 3			LC	LC	certain
Mouette rieuse	<i>Chroicocephalus ridibundus</i>	Article 3		x	NT	VU	Nourrissage
Nette rousse	<i>Netta rufina</i>				LC		Migration
Oedicnème criard	<i>Burhinus oedicnemus</i>	Article 3	Annexe 1	x	LC	VU	certain
Perdrix grise	<i>Perdix perdix</i>				LC	LC	
Perdrix rouge	<i>Alectoris rufa</i>				LC	LC	certain
Petit-duc scops	<i>Otus scops</i>	Article 3			LC	NT	possible
Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>	Article 3			LC	LC	certain
Pic épeichette	<i>Dendrocopos minor</i>	Article 3			VU	LC	possible
Pic mar	<i>Dendrocopos medius</i>	Article 3	Annexe 1	x	LC	LC	probable
Pic noir	<i>Dryocopus martius</i>	Article 3	Annexe 1		LC	LC	possible
Pic vert	<i>Picus viridis</i>	Article 3			LC	LC	probable
Pie bavarde	<i>Pica pica</i>				LC	LC	certain
Pie-grièche à tête rousse	<i>Lanius senator</i>	Article 3		x	VU	EN	erratisme
Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	Article 3	Annexe 1		NT	LC	probable
Pigeon biset domestique	<i>Columba livia f. domestica</i>				DD		possible
Pigeon colombin	<i>Columba oenas</i>			x	LC	VU	possible
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>				LC	LC	probable
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	Article 3			LC	LC	probable
Pinson du Nord	<i>Fringilla montifringilla</i>	Article 3					Hivernage
Pipit des arbres	<i>Anthus trivialis</i>	Article 3			LC	LC	Migration
Pipit farlouse	<i>Anthus pratensis</i>	Article 3		x	VU	VU	Hivernage
Pipit rousseline	<i>Anthus campestris</i>	Article 3	Annexe 1	x	LC	VU	probable
Pouillot de Bonelli	<i>Phylloscopus bonelli</i>	Article 3			LC	LC	probable
Pouillot fitis	<i>Phylloscopus trochilus</i>	Article 3			NT		Migration
Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>	Article 3			LC	LC	probable
Roitelet à triple bandeau	<i>Regulus ignicapilla</i>	Article 3			LC	LC	probable
Rollier d'Europe	<i>Coracias garrulus</i>	Article 3	Annexe 1		NT		Occasionnel
Rosignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i>	Article 3			LC	LC	probable
Rougegorge familier	<i>Eriothacus rubecula</i>	Article 3			LC	LC	probable
Rougequeue à front blanc	<i>Phoenicurus phoenicurus</i>	Article 3			LC	LC	Migration
Rougequeue noir	<i>Phoenicurus ochruros</i>	Article 3			LC	LC	certain
Sarcelle d'hiver	<i>Anas crecca</i>				VU		Hivernage
Serin cini	<i>Serinus serinus</i>	Article 3			VU	LC	probable
Sittelle torchepot	<i>Sitta europaea</i>	Article 3			LC	LC	probable
Tadome de Belon	<i>Tadoma tadoma</i>	Article 3		x	LC	CR	Occasionnel
Tarier des prés	<i>Saxicola rubetra</i>	Article 3			VU	EN	Migration
Tarier pâtre	<i>Saxicola rubicola</i>	Article 3			NT	LC	probable
Tarin des aulnes	<i>Carduelis spinus</i>	Article 3		x	LC	NT	Hivernage
Torcol fourmilier	<i>Jynx torquilla</i>	Article 3			LC	VU	probable
Tourterelle des bois	<i>Streptopelia turtur</i>				VU	LC	probable
Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i>				LC	LC	certain
Traquet motteux	<i>Oenanthe oenanthe</i>	Article 3			NT	NT	Hivernage
Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	Article 3			LC	LC	probable
Vanneau huppé	<i>Vanellus vanellus</i>			x	NT	CR	Hivernage
Verdier d'Europe	<i>Carduelis chloris</i>	Article 3			VU	LC	probable